



Province de Namur
Arrondissement de Namur

Rapport annuel

sur la situation de la commune
et la gestion effectuée



Année 2022

TABLE DES MATIÈRES

Partie 1 : Généralités

CHAPITRE 1 : L'ADMINISTRATION COMMUNALE

1. LOCALISATION	11
2. ACCUEIL DU CITOYEN	11
3. LES SERVICES ADMINISTRATIFS	12

CHAPITRE 2 : LES AUTORITÉS COMMUNALES

1. LE COLLÈGE COMMUNAL	15
1.1. COMPOSITION, ATTRIBUTIONS ET PERMANENCES	15
1.2. RÉUNIONS	17
2. LE CONSEIL COMMUNAL	17
2.1. ATTRIBUTIONS ET COMPOSITION	17
2.2. RÉUNIONS	18
3. LA DIRECTION GÉNÉRALE	18
4. LA DIRECTION FINANCIÈRE	19
5. LE COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)	19
5.1. COMPOSITION	19
5.2. RÉUNIONS	20

Partie 2 : Rapport d'activités

CHAPITRE 1 : GESTION FINANCIÈRE

1. PRÉSENTATION	25
2. LE BUDGET ET LES MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES	25
3. LE CONTRÔLE DES DÉPENSES	26
3.1. LES DÉPENSES ORDINAIRES	26
3.2. LES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES	27
3.3. AUTRES OPÉRATIONS	27
4. LES ENTITÉS CONSOLIDÉES	28
4.1. FABRIQUES D'ÉGLISES	28
4.2. AUTRES ENTITÉS CONSOLIDÉES	28
5. LES RECETTES FISCALES	29
6. LES PRIMES AUX MÉNAGES	30

CHAPITRE 2 : MARCHÉS PUBLICS

1. PRÉSENTATION	33
2. MARCHÉS PUBLICS ATTRIBUÉS PAR LA COMMUNE.....	33

CHAPITRE 3 : CADRE DE VIE

1. URBANISME	49
1.1. PRÉSENTATION	49
1.2. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES RELATIFS À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	49
2. MOBILITÉ	56
2.1. PRÉSENTATION	56
2.2. ACTIVITÉS	56
3. ENVIRONNEMENT	58
3.1. PERMIS D'ENVIRONNEMENT.....	58
3.2. PERMIS UNIQUE.....	58
3.3. DÉCLARATIONS DE 3ÈME CLASSE.....	58
3.4. ACTIONS ENTREPRISES.....	59
3.5. ENERGIE ET LOGEMENTS.....	66

CHAPITRE 4 : PATRIMOINE

1. PRÉSENTATION	71
2. RÉALISATIONS DE 2022	71
2.1. ADMINISTRATIF	71
2.2. SUR LE TERRAIN	71
2.3. BÂTIMENTS ET DOMAINES PUBLICS CONCERNÉS EN 2022	72

CHAPITRE 5 : INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE

1. PRÉSENTATION	79
2. RÉALISATIONS DE 2022	79
2.1 ADMINISTRATIF	79
2.2. SUR LE TERRAIN	80

CHAPITRE 6 : AFFAIRES CIVILES ET SOCIALES

1. PRÉSENTATION	85
2. STATISTIQUES RELATIVES À LA POPULATION.....	86
2.1. POPULATION AU 14/11/2022	86
2.2. POPULATION PAR SECTIONS AU 14/11/2022.....	86
2.3. CHANGEMENTS D'ADRESSE AU 14/11/2022	87
2.4. DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ ET PERMIS DE CONDUIRE AU 14/11/2022	87
2.5. ETAT CIVIL AU 14/11/2022	87

2.6. NOMBRE D'HABITANTS ENREGISTRÉS PAR NATIONALITÉ AU 14/11/2022	87
2.7. DÉLIVRANCE DE DOCUMENTS DU 01/01/2022 AU 14/11/2022	88
2.8. RÉCEPTIONS	91

CHAPITRE 7 : PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES

1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	95
2. ENSEIGNEMENT	95
2.1. ECOLES FONDAMENTALES DE L'ENTITÉ D'EGHEZÉE	95
2.2. SURVEILLANTES DE MIDI	97
2.3. CONVOYEUSES SCOLAIRES	98
2.4. NETTOYEUSES DE LOCAUX SCOLAIRES	98
2.5. NOMBRE D'ÉLÈVES AU 01/10/2022	99
2.6. AUTRES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE	99
3. ACADÉMIE DE MUSIQUE	100
3.1. PRÉSENTATION	100
3.2. ENSEIGNANTS	100
4. ACCUEIL TEMPS LIBRE D'EGHEZÉE (ATL)	101
4.1. PRÉSENTATION	101
4.2. LES PROJETS 2022	101
5. CENTRE SPORTIF	103
6. COGES A.S.B.L.	104

CHAPITRE 8 : SERVICES GÉNÉRAUX TRANSVERSAUX

1. JURIDIQUE/SÉCURITÉ	107
1.1. PRÉSENTATION	107
1.2. CONTENTIEUX	107
1.3. CONVENTIONS	110
1.4. ASSURANCES	110
1.5. AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE	111
1.6. ARRÊTÉS DE POLICE	111
2. SECOURS	111
2.1. SERVICE D'INCENDIE – ZONE DE SECOURS NAGE	111
2.2. ZONE DE POLICE ORNEAU-MEHAGNE	112
3. INFORMATION ET COMMUNICATION	113

CHAPITRE 9 : LES SERVICES SPÉCIFIQUES

1. AFFAIRES ÉCONOMIQUES	117
1.1. COMMERCE	117
1.2. TOURISME	118
1.5. SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	118

2. LOISIRS.....	119
2.1. SPORT	119
2.2. BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE.....	119
2.3. FÊTES LOCALES.....	122

CHAPITRE 10 : SOCIAL

1. AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI.....	125
2. LA JOIE DU FOYER.....	125
3. AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE.....	125
4. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE	125

CHAPITRE 11 : INFORMATIONS DIVERSES

1. INTERCOMMUNALES DONT LA COMMUNE EST MEMBRE	129
2. INFRASTRUCTURES D'UTILITÉ PUBLIQUE	130
3. INFRASTRUCTURES COMMUNALES MISES À DISPOSITION DU PUBLIC	130
4. INFRASTRUCTURES EN MATIÈRE DE LOGEMENT	131
5. INFRASTRUCTURES EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE	131
5.1. MAISONS DE REPOS POUR PERSONNES ÂGÉES ET RÉSIDENCES-SERVICES.....	131
5.2. CRÈCHES.....	131
5.3. SERVICES DE LA PETITE ENFANCE	132
5.4. MAISON CROIX-ROUGE DE LA MEHAIGNE	132
6. INFRASTRUCTURES ET SERVICES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.....	132
7. INFRASTRUCTURES ET AIRES DE JEUX COMMUNALES.....	133
8. CONSEILS CONSULTATIFS	133
8.1. COMMISSION CONSULTATIVE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITÉ (CCATM).....	133
8.2. AGENDA 21 LOCAL	134
8.3. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP (CCCPH)	134
8.4. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINÉS (CCCA)	135

Annexes

1. EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS DEPUIS 2000.....	139
2. POPULATION PAR SECTIONS – EVOLUTION 2021-2022	140
3. NOMBRE D'HABITANTS ENREGISTRÉS PAR NATIONALITÉ AU 14/11/2022	141

Partie 1

Généralités

CHAPITRE 1

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

1. LOCALISATION

Adresse :

route de Gembloux, 43
5310 ÉGHEZÉE (Château de la Motte)
Tél. : 081/810.120
Fax : 081/813.015
E-mail : info@eghezee.be
Site internet : www.eghezee.be

Numéro de l'Institut National de Statistiques : 92035
Compte bancaire : 091-0005270-61
Compte chèque postal : 000-0050321-75
N° d'entreprise : 0207-359967

2. ACCUEIL DU CITOYEN

Afin d'orienter les citoyens vers les divers services proposés par l'administration, le hall d'entrée est équipé de plusieurs options :

- l'accueil : l'agent d'accueil identifie les besoins et oriente les citoyens en fonction de leurs demandes ; c'est également à l'accueil que les sacs poubelle gratuits et les sacs PMC sont distribués ;
- la borne à ticket : le citoyen sélectionne à l'écran le service souhaité et reçoit un ticket ; il est ensuite appelé au guichet selon l'ordre numérique ;
- l'ordinateur du citoyen : afin de réaliser certaines démarches administratives en ligne, un ordinateur et un lecteur de carte sont mis à disposition dans le hall ; il permet notamment d'accéder au E-guichet (<https://eghezee.guichet-citoyen.be>) et à my.belgium.be
- brochures et revues : la dernière édition de la revue Eghezée et Vous, l'annuaire Eghezée Infos, les fiches balades à faire sur la commune et d'autres prospectus pratiques sont disponibles gratuitement dans le hall ;
- sacs poubelle payants : un distributeur automatique situé dans le hall, à proximité des guichets du service population est également accessible ; seul le paiement cash est possible sur ce distributeur.

Les services administratifs sont ouverts au public selon les horaires suivants :

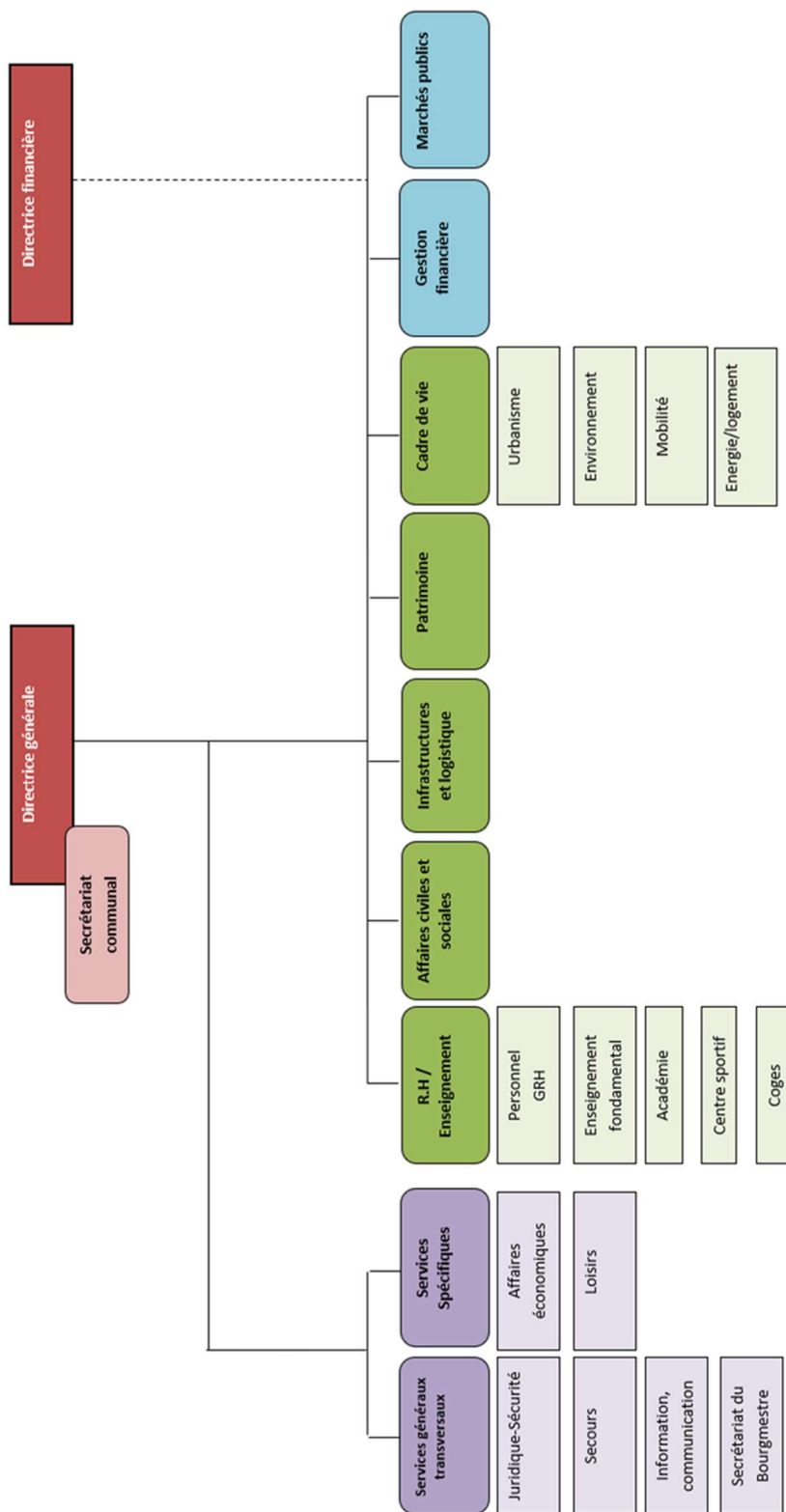
Les lundi, mercredi et vendredi	08h30 → 11h30 13h00 → 16h00
Les mardi et jeudi	08h30 → 11h30
Le samedi	10h00 → 12h00 Uniquement pour les services : - population - urbanisme (sur rendez-vous)

L'administration communale d'Eghezée travaille à bureaux fermés les mardi et jeudi après-midi. Les services ne sont donc pas joignables à l'exception du service des Affaires civiles et sociales qui reste accessible par téléphone au (081) 810 137.

Les horaires et coordonnées d'appel spécifiques à chaque service sont consultables sur le site internet de la commune : <https://www.eghezee.be/annuaire/administration-communale>.

3. LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Les activités de l'administration communale sont réparties entre plusieurs services organisés comme suit :



CHAPITRE 2

LES AUTORITÉS COMMUNALES

1. LE COLLÈGE COMMUNAL

1.1. COMPOSITION, ATTRIBUTIONS ET PERMANENCES

Bourgmestre - Monsieur Rudy DELHAISE

Attributions :

- Police
- Incendie, Service 112 (NAGE)
- Personnel
- Etat civil
- Communication & information
- Manifestations officielles
- Plan communal de développement rural (PCDR)
- Mobilité
- GAL Meuses@Campagnes (Groupe d'action local)

Permanences : à la Maison communale sur rendez-vous le mercredi 13h à 16h30 et le samedi de 10h à 12h30

Secrétariat : 081/810.122
secretariat.bourgmestre@eghezee.be

Contact : rudy.delhaise@eghezee.be

1er échevin - Monsieur Stéphane COLLIGNON

Attributions :

- Voirie
- Patrimoine communal dans son ensemble
- Cimetières
- Transports communaux
- Supervision des interventions sur le domaine public
- Energie

Permanences : à la Maison communale sur rendez-vous

Contact : 0474/991.079
stephane.collignon@eghezee.be

2ème échevine - Madame Catherine SIMON

Attributions :

- Enseignement
- Académie
- Culture & Centre culturel
- Bibliothèque

Permanence : à la Maison communale sur rendez-vous

Contact : 0494/901.913
catherine.simon@eghezee.be

3ème échevin - Monsieur Luc ABSIL

Attributions :

- Sports & infrastructures sportives
- Associatif
- Festivités

- Enfance & Jeunesse
- ATL (Accueil temps libre) / Stages extrascolaires

Permanence : à la Maison communale sur rendez-vous le samedi de 10h00 à 12h00

Contact : 0476/809.341
luc.absil@eghezee.be

4ème échevine – Madame Véronique HANCE

- Attributions* :
- Marchés publics
 - Affaires économiques (relations avec les PME, marché dominical, commerces, etc.)
 - Développement économique
 - Sites économiques
 - Tourisme
 - Cultes
 - Santé
 - Solidarité internationale

Permanences : à la Maison communale sur rendez-vous

Secrétariat : 081/810.152
catherine.dandoy@eghezee.be

Contact : 0478/916.243
veronique.hance@eghezee.be

5ème échevin - Monsieur David HOUGARDY

- Attributions* :
- Urbanisme & aménagement du territoire
 - Environnement / Ecologie
 - Agriculture
 - CCATM (Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité)
 - Agenda 21 (Conseil consultatif – programme de développement durable)
 - Bien-être animal

Permanences : à la Maison communale sur rendez-vous

Contact : david.hougardy@eghezee.be

Président du CPAS - Monsieur Michel DUBUISSON

- Attributions* :
- Finances
 - Logement & logement social
 - Affaires sociales
 - CCCPH (Commission Consultative Communale de la Personne Handicapée)
 - CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés)

Permanences : à la Maison communale sur rendez-vous

Secrétariat : Tél. 081/510.440
 E-mail : fanny.leroy@cpaseghezee.be

Contact : michel.dubuisson@cpaseghezee.be

1.2. RÉUNIONS

En application de l'article L 1123-20 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le collège communal se réunit habituellement le lundi et aussi souvent que l'exige la prompt exécution des affaires. Il ne peut délibérer si plus de la moitié de ses membres n'est présente.

Le collège communal s'est réuni 43 fois en 2022.

2. LE CONSEIL COMMUNAL

2.1. ATTRIBUTIONS ET COMPOSITION

Le conseil communal règle tout ce qui est d'intérêt communal et délibère sur tout autre objet qui lui est soumis par l'autorité supérieure. Il est composé du Bourgmestre, de 5 échevins et de 19 conseillers :

DELHAISE Rudi	Bourgmestre	route d'Andenne, 4F 5310 EGHEZEE
COLLIGNON Stéphane	1 ^{er} Echevin	rue François Bovesse, 34 5310 DHUY
SIMON Catherine	2 ^{ème} Echevine	rue Gaston Dancot, 33 5310 WARET-LA-CHAUSSEE
ABSIL Luc	3 ^{ème} Echevin	route de Gembloux, 86 5310 EGHEZEE
HANCE Véronique	4 ^{ème} Echevine	rue de Matignée, 9 5310 DHUY
HOUGARDY David	5 ^{ème} Echevin	route de Namêche, 39 5310 LEUZE
CATINUS Alain	Conseiller	rue André Charles, 11 5310 LEUZE
PETIT-LAMBIN Véronique	Conseillère	route de la Bruyère, 82 5310 LONGCHAMPS
VERCOUTERE Véronique	Conseillère	rue de Frocourt, 24/3 5310 EGHEZEE
DEMAIN Eddy	Conseiller	rue du Gros Chêne, 81 5310 LIERNU
BRABANT Patricia	Conseillère	rue de la Chapelle, 21 5310 EGHEZEE
VAN DEN BROUCKE Gilbert	Conseiller	rue du Meunier, 1 5310 BRANCHON
JACQUEMIN Thierry	Conseiller	rue Gaston Dancot, 44 5310 WARET-LA-CHAUSSEE
ROUXHET Frédéric	Conseiller	rue Thiry, 20 5310 DHUY

KABONGO Pontien	Conseiller	rue du Village, 65 5310 NOVILLE-SUR-MEHAIGNE
FRANCOIS Adelin	Conseiller	rue du Monceau, 13 5310 MEHAIGNE
DEJARDIN Vincent	Conseiller	rue El Basse, 18 5310 LEUZE
DE BEER DE LAER Fabian	Conseiller	rue du Bonijoux, 18 5310 BONEFFE
MARTIN Marine	Conseillère	rue Florimond Baugnet, 85 5310 DHUY
GOFFIN Joséphine	Conseillère	route de Gembloux, 41 5310 EGHEZEE
MINNE Béatrice	Conseillère	rue du Village, 63 5310 NOVILLE-SUR-MEHAIGNE
JOIRET Isabelle	Conseillère	route de la Hesbaye, 307 5310 BONEFFE
RADART Florentin	Conseiller	rue de la Siroperie, 3 5310 LIERNU
COOREMANS Jérôme	Conseiller	rue Fontaine Dieu, 16 5310 MEHAIGNE
FRANCART Béangère	Conseillère	rue du Village, 81 5310 NOVILLE-SUR-MEHAIGNE

2.2. RÉUNIONS

En application de l'article L1122-11 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins 10 fois par an.

Le conseil communal s'est réuni à 13 reprises durant l'année 2022.

3. LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général exerce un rôle essentiel dans le bon fonctionnement d'une administration communale : il est l'interlocuteur entre l'autorité politique et les services communaux.

Dans ce cadre, il :

- assiste, sans voix délibérative, aux réunions du conseil et du collège communal, dont il établit l'ordre du jour, rédige les procès-verbaux et assure la transcription des délibérations ;
- tient à jour des registres des délibérations distincts pour le conseil et le collège communal ;
- préside le Comité de Direction (CODIR) et veille à son bon déroulement ; il assure la coordination transversale des actions et la coopération entre les services ;
- assure le secrétariat du Comité de concertation CPAS/Commune avec la directrice générale du CPAS ;

- émet ses demandes ou ses réserves après concertation au CODIR lors de la préparation du budget et de la modification budgétaire ;
- est le chef du personnel, dirige et coordonne les différents services communaux ;
- participe, avec voix délibérative, aux jurys d'examen constitués lors de l'engagement des membres du personnel ;
- assure le suivi des assemblées générales des intercommunales dont l'administration communale est membre.

Afin de mener à bien ces missions, le service est composé de la directrice générale et d'une assistante de direction.

4. LA DIRECTION FINANCIÈRE

Le Directeur financier est nommé par le conseil communal. Il remplit la fonction de conseiller financier de la commune.

Il est notamment chargé :

- d'acquitter les dépenses,
- d'effectuer les recettes,
- de remettre un avis de légalité écrit préalable et motivé sur tout projet de décision du conseil communal ou du collège communal ayant une incidence financière ou budgétaire.

Au sein de l'administration communale d'Eghezée, ces missions sont assurées par la directrice financière et un agent administratif.

5. LE COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

L'article L 1211-3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation prévoit l'instauration d'un Comité de direction au sein de la commune.

Le Comité de direction est donc une force de proposition managériale dont le but est d'éclairer au mieux le collège et le conseil dans les décisions qu'ils doivent prendre pour la bonne gestion du service public communal.

Il est présidé par la directrice générale qui établit l'ordre du jour, envoie les convocations et rédige le rapport de réunion.

5.1. COMPOSITION

Le CODIR compte 7 membres :

- la directrice générale,
- la directrice financière,
- la cheffe du département de la gestion financière,
- la cheffe du département des marchés publics,
- le chef du département du cadre de vie,
- la cheffe des départements du patrimoine et infrastructures et logistique,
- le chef du département des affaires civiles et sociales.

5.2. RÉUNIONS

Durant l'année 2022, le CODIR s'est réuni 5 fois aux dates suivantes :

- 18 janvier,
- 08 avril,
- 06 septembre,
- 13 octobre,
- 24 novembre.

Partie 2

Rapport d'activités

CHAPITRE 1

GESTION FINANCIÈRE

1. PRÉSENTATION

Les principales missions du département de gestion financière sont les suivantes :

- le budget,
- le contrôle des dépenses ordinaires et extraordinaires,
- le contrôle budgétaire et comptable des entités consolidées,
- les recettes fiscales,
- les primes aux ménages.

Le département, au travers de ses effectifs, assure un rôle de conseiller budgétaire auprès du collège communal et de l'autorité générale.

Il traite principalement des matières budgétaires telles que la confection du budget, des modifications budgétaires, des analyses diverses, des projections, ...

Il assume également un rôle d'appui technique à l'ensemble de l'administration pour ce qui concerne les engagements de dépenses, la facturation et la rédaction des règlements-redevance.

Il exerce la tutelle financière prévue par le Code de la démocratie locale et de la décentralisation sur les entités telles que le CPAS ou encore les fabriques d'église. Par contre, le contrôle des subventions financières octroyées aux associations culturelles, sportives ou autres s'effectue actuellement dans les services et départements auxquels elles se rapportent.

Administrativement, le département de la gestion financière a géré 148 projets de délibérations pour le collège communal et 57 projets de délibérations pour le conseil communal.

Il a également géré 6081 courriers entrants et/ou factures.

Afin de mener à bien toutes ces tâches, le service est composé de :

- 1 cheffe de service,
- 4 agents administratifs.

2. LE BUDGET ET LES MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

Le budget initial 2022 a été adopté par le conseil communal en sa séance du 23 décembre 2021. Celui-ci a été approuvé par l'autorité de tutelle le 08 février 2022.

Les modifications budgétaires techniques numéro 1 (services ordinaire et extraordinaire) portant sur les premiers ajustements de l'exercice ont été adoptées à la séance du conseil communal du 28 avril 2022. Ces modifications ont été réformées par l'autorité de tutelle le 02 juin 2022.

Les modifications budgétaires numéro 2 (services ordinaire et extraordinaire) introduisant les résultats du compte 2021 et portant sur les ajustements de fin d'exercice ont été adoptées à la séance du conseil du 29 septembre 2022. Ces modifications ont été réformées par l'autorité de tutelle le 28 octobre 2022.

Service ordinaire	Budget initial	Après MB2
Recettes	18.221.200,44 €	18.857.047,69 €
Ex. antérieurs	1.189.0143,38 €	3.614.538,03 €
Prélèvement	0,00 €	0,00 €
Total recettes	20.111.343,82 €	22.471.585,72 €
Dépenses	18.095.127,51 €	18.783.093,18 €
Ex. antérieurs	133.955,35 €	227.044,92 €
Prélèvement	0,00 €	0,00 €
Total dépenses	18.229.082,86 €	19.010.138,10 €
Excédent	1.882.260,96 €	3.461.447,62 €

Service extraordinaire	Budget initial	Après MB2
Recettes	3.937.018,42 €	8.706.460,24 €
Ex. antérieurs	330.199,55 €	1.395.650,81 €
Prélèvement	3.847.615,91 €	0,00 €
Total recettes	8.114.833,88 €	16.255.225,49 €
Dépenses	7.667.971,01 €	13.274.290,33 €
Ex. antérieurs	446.862,81 €	1.841.819,89 €
Prélèvement	0,00 €	0,00 €
Total dépenses	8.114.833,88 €	16.255.225,49 €
Excédent	0,00 €	0,00 €

3. LE CONTRÔLE DES DÉPENSES

3.1. LES DÉPENSES ORDINAIRES

On appelle dépenses ordinaires les dépenses qui découlent du fonctionnement quotidien de l'administration communale.

Il revient au département de la gestion financière de contrôler ces dépenses ordinaires du budget.

A cette fin, il procède en plusieurs étapes :

- **l'engagement** sur décision du collège communal : c'est l'action qui consiste à réserver tout ou une partie d'un article budgétaire à une fin exclusive de toute autre destination, sur base de délibérations et de bons de commande ; par exemple, si le collège décide l'acquisition de fournitures de bureau, la somme relative à cet achat est réservée sur l'article budgétaire ad hoc pour que, lorsque la facture parvient à l'administration, celle-ci puisse être honorée.
- **l'imputation** : cela consiste à vérifier les factures et les visas apposés par les services pour la réception des marchandises ou services et à porter en comptabilité la somme réellement due suite à l'engagement préalable de la dépense ; concrètement, il s'agit de lier le montant réservé avec le montant réellement dû ; pour acter ce contrôle, l'ensemble des factures font l'objet d'un visa d'approbation de la dépense de la part de la cheffe du département.

- **l'ordonnancement** : c'est l'action de proposer au collège de mettre en liquidation une somme due à une personne nommément désignée ; tout paiement doit être « ordonné » par le collège communal.
- **l'établissement des mandats de paiement** : il s'agit ici de constituer le mandat de paiement (individuel ou collectif) à transmettre à la directrice financière avec les justificatifs en annexe sur base de l'ordonnancement ; c'est une mesure d'exécution qui consiste à notifier (par le collège) à la directrice financière l'ordre de payer.

Le département de la gestion financière offre également un appui technique aux autres départements en matière de dépenses ordinaires en relevant notamment des contrats devenus obsolètes ou en relevant des incohérences lors du contrôle des factures.

En termes d'activité pour le service, cela représente, du 1^{er} janvier au 15 novembre 2022 :

Total d'engagements définitifs : 4.539 engagements dont 4.104 actifs

Dont par bons de commande : 1.833

Nombre total d'imputations : 4.827

Nombre total de mandats de paiement : 2.590

Montant total des dépenses engagées : 20.094.999,67 €

3.2. LES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

Les dépenses extraordinaires sont des investissements qui enrichissent le patrimoine communal.

La gestion de ces dépenses suit le même processus que les dépenses ordinaires : engagement, imputation, ordonnancement et établissement des mandats de paiement.

DEPENSES

Nombre total d'engagements définitifs : 228

Nombre total d'imputations : 216

RECETTES

- Élaboration de la liste des emprunts à contracter à la banque selon les engagements réalisés,
- Élaboration et transmission au service recette de la liste des droits à constater par projet/investissement.

3.3. AUTRES OPÉRATIONS

Le département de la gestion financière établit la liste des crédits reportés en dépenses lorsque les factures ne sont pas parvenues avant la clôture de l'exercice comptable. Il est aussi en charge de la gestion budgétaire du fonds de réserve par l'élaboration du tableau de synthèse. Cela consiste à annuler les écritures budgétaires qui ont réservé des crédits pour des dépenses qui n'ont pas eu lieu.

4. LES ENTITÉS CONSOLIDÉES

Le département de la gestion financière exerce la tutelle financière (contrôle budgétaire et comptable) prévue par le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation sur différentes entités telles que le CPAS ou encore les fabriques d'église.

4.1. FABRIQUES D'ÉGLISE

L'administration communale compte 18 églises de confession catholique, une maison de la laïcité et une église protestante.

Ce sont autant de budgets et de comptes à analyser dans un délai de 30 jours. Parfois, des modifications budgétaires et des demandes de subsides extraordinaires peuvent être adressées au département de la gestion financière.

Les subsides alloués sur l'exercice 2022 se répartissent comme suit :

	Subside ordinaire	Subside extraordinaire
Eghezée	13.885,30 €	15.000 €
Aische-en-Refail	6.966,32 €	
Bolinne	0,00	
Boneffe	553,88 €	
Branchon	5.150,61 €	
Dhuy	11.165,02 €	
Hanret	4.806,00 €	
Harlue	7.271,30 €	
Boscailles	9.828,25 €	
Leuze	12.561,13 €	
Liernu	3.400,26 €	
Longchamps	8.515,57 €	
Mehaigne	3.056,96 €	
Noville-sur-Mehaigne	7.187,23 €	3.500,00 €
Saint-Germain	1.346,74 €	
Taviers	8.547,52 €	
Upigny	1.221,65 €	
Warêt-la-Chaussée	9.578,20 €	
Eglise protestante	1.969,51 €	
TOTAL	117.041,45 €	18.500 €

4.2. AUTRES ENTITÉS CONSOLIDÉES

En 2022, le département a géré 8 dossiers relatifs au CPAS et 2 dossiers relatifs à la zone de secours pour des dotations de respectivement 2.199.718,63 € et 453.870,24 €.

Le département de la gestion financière ne réalise pas pour le moment la gestion administrative des subventions financières, qu'elles soient en nature ou par convention. Cependant, le département établit les mandats en vue de liquider ces subventions sur base des décisions du collège et/ou du conseil communal.

Pour l'exercice 2022, les organismes visés par les conventions de gestion d'immeubles communaux, soumis à un contrôle de leurs comptes et budgets, n'ont pu être vérifiés pour des raisons diverses. Un travail de fond est réalisé pour amener tous ces organismes à rentrer les documents convenus et à respecter les formes et délais contenus dans la convention d'occupation.

5. LES RECETTES FISCALES

Le département de la gestion financière pose les actes suivants dans ce cadre :

- révision et élaboration de l'ensemble des règlements fiscaux présentés au collège, au conseil, et à l'approbation de l'autorité de tutelle ;
- recensement des éléments imposables et contrôle des déclarations ;
- application de la procédure d'imposition d'office en cas d'absence ou de déclaration incomplète (procès-verbal de constat, notification au contribuable, application de majoration) ;
- présentation des rôles au collège ;
- notification des rôles à la direction financière ;
- envoi des avertissements extraits de rôle ;
- traitement des réclamations à présenter devant le collège ;

Le département de la gestion financière n'a, en 2022, traité qu'une seule contestation fiscale.

A titre informatif, voici ci-dessous le tableau reprenant les prévisions budgétaires 2022 dans le cadre des taxes :

Détermination de l'impôt	Prévision de recette
CA impôt personnes physiques - Taux 7,5%	5.868.419,10 €
Taxe automobile - Taux 10%	249.200,62 €
Redevance sur emplacement marché	75.000,00 €
Taxe sur la force motrice – Taux : 22,31 €/kw	72.000,00 €
Taxe sur les secondes résidences – Taux 350 €	5.600,00 €
Taxe sur la délivrance de documents administratifs	78.000,00 €
Taxe sur la délivrance de documents – décret environnemental	13.000,00 €
Taxe sur les exhumations	330,00 €
Taxe sur les agences bancaires – Taux 200 € par poste de réception	7.800,00 €
Taxe sur les agences de paris – Taux 62 € par mois	744,00 €
Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers – Taux • ménage composé d'une personne : 76 €	835.468,00 €

• ménage composé de deux personnes : 114 € • ménage composé de trois personnes : 152 € • ménage composé de plus de trois personnes : 190 € • seconds résidents : 190 €	
Taxe sur la collecte et le traitement des déchets assimilés Forfait de 114 € pour exercice d'une profession indépendante ou libérale <u>ou par toute personne morale</u> exerçant, à la même date, une activité commerciale, industrielle ou de service et occupant tout ou partie d'immeuble sur le territoire de la commune	30.914,00 €
Taxe sur la délivrance de sacs payants : - 1,50 € par sac de 60 L vendu par rouleau de 10 sacs - 0,75 € par sac de 30 L vendu par rouleau de 20 sacs	331.230,00 €
Taxe sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés	110.000,00 €
Taxe sur les immeubles inoccupés	11.000,00 €
Taxe sur les mâts d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité	70.000,00 €

6. LES PRIMES AUX MÉNAGES

A ce jour, l'administration communale octroie des primes pour la naissance des enfants et pour la réalisation d'un audit énergétique. Le département de la gestion financière établit les mandats pour les unes et instruit les dossiers au collège pour le paiement des secondes.

En 2022, l'administration communale a octroyé :

- 191 primes de naissance,
- 11 primes pour la réalisation d'audits énergétiques.

CHAPITRE 2

MARCHÉS PUBLICS

1. PRÉSENTATION

Contrairement aux particuliers ou aux entreprises privées, qui sont libres dans le choix d'une entreprise pour la réalisation de travaux, la fourniture de produits ou l'accomplissement de certaines prestations, les administrations publiques sont tenues de recourir à des marchés publics.

Un marché public est un contrat conclu entre un ou plusieurs opérateurs économiques, privés ou publics, et un ou plusieurs pouvoirs adjudicateurs (par exemple : les communes, les CPAS, les fabriques d'église...), et ayant pour objet l'exécution de travaux, la fourniture de produits ou la prestation de services.

Lorsqu'il lance une procédure de marché public, le pouvoir adjudicateur doit traiter les entrepreneurs, fournisseurs et prestataires en respectant un principe d'égalité, de non-discrimination, tout en agissant avec transparence et proportionnalité.

C'est pour cette raison que les contrats sont passés à concurrence et avec forfait :

- à concurrence : la concurrence implique de consulter plusieurs entrepreneurs, fournisseurs ou prestataires potentiels ;
- avec forfait : cela implique que l'adjudicataire (l'entrepreneur, fournisseur ou prestataire désigné par le pouvoir adjudicateur) doit effectuer la totalité de ses prestations à un prix normalement définitif.

Le paiement des prestations ou services ne peut avoir lieu qu'une fois le service ou la prestation réalisé et accepté.

Au sein de l'administration communale d'Eghezée, le service gère les marchés publics, de leur création à leur clôture, après l'approbation du budget communal annuel par le conseil communal.

Pour gérer ces dossiers, le service compte une cheffe de service et deux agents administratifs.

2. MARCHÉS PUBLICS ATTRIBUÉS PAR LA COMMUNE

Relevé du 01.11.2021 au 07.11.2022 inclus

Marché public ou groupe de marchés publics	Type (travaux – fournitures – services)	Mode de passation	Montant	Date d'attribution
Marchés publics attribués séparément par la commune au cours de l'année précédente				
Réalisation de certification PEB pour 6 institutions sportives & culturelles – Tr.669	Services	Recours à la centrale d'achat du BEP	5.674,48 € t vac	15.11.2021
Commande de matériel nécessaire au remplacement du mobilier urbain de la Place de Leuze – F.1602	Fournitures	Via marché stock – matériel de signalisation routière « F.1518 »	6.872,80 € t vac	22.11.2021
Entretien des appareils de production de chauffage – Tr.693	Services	Marché de faible montant	- 6.877,64 € t vac pour l'entretien de toutes les chaudières reprises à l'inventaire	22.11.2021

			- 66,55 € tvac/heure pour le dépannage chaudière – main d'œuvre par heure - 27,83 € tvac par déplacement en cas de dépannage (forfait)	
Transports scolaires – EGHEZEE I & II – F.1591	Services	Marché de faible montant	3.858,70€ tvac	22.11.2021
Fondant chimique – Hiver 2021-2022 – F.1585	Fournitures	Marché de faible montant	77,44€ tvac/tonne	22.11.2021
Acquisition d'une autolaveuse – F.1562	Fournitures	Marché de faible montant	5.897,76€ tvac	22.11.2021
Prise en charge de terres excavées stockées sur le site de l'administration communale d'Eghezée – Tr.692	Services	Recours à la centrale d'achat SPAQUE	346.608,86 € tvac	22.11.2021
Acquisition de grilles anti-feu nécessaires à l'aménagement du local d'archives du Département Cadre de Vie - F.1594	Fournitures	Marché de faible montant	492,13€ tvac	29.11.2021
Placement d'une alarme anti-intrusion au bâtiment du DIL – Tr.690	Travaux	Marché de faible montant	6.782,78€ tvac	29.11.2021
Acquisition d'électroménagers EGHEZEE I & EGHEZEE II - F.1579	Fournitures	Marché de faible montant	957€ tvac	29.11.2021
Acquisition de BD pour la bibliothèque communale – Marché Stock – F.1589	Fournitures	Marché de faible montant	Réduction de 15% sur les prix	29.11.2021
Acquisition de matériaux placement auvent EGHEZEE II – N-S-M – F.1592	Fournitures	Marché de faible montant	1.489,59€ tvac	06.12.2021
Acquisition de mobilier aménagement bureau direction EGHEZEE I – Mehaigne – F.1601	Fournitures	Marché de faible montant	2.517,67€ tvac	06.12.2021
Acquisition de matériel électrique pour le local d'archives du Département Cadre de Vie - F.1595	Fournitures	Marché de faible montant	343,04€ tvac	06.12.2021
Remplacement de l'extracteur de gaz de combustion et du conduit de cheminée du chauffage de l'église de Mehaigne – Eglises 2021	Travaux	Marché de faible montant	2.875,91 € tvac	13.12.2021
Acquisition de détecteurs de CO2 destinés aux locaux d'enseignement suivant la circulaire 8360 de la FWB – F.1603	Fournitures	Marché de faible montant	1.662 € tvac	13.12.2021

Réimpression de 5 fiches « Promenades » - F.1504 BIS	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	3.678,40 € tvac	13.12.2021
Aménagement chemin n°5 entre Mehaigne et le centre d'Eghezée – Mobilité active 2018 – Prélèvements de carottes et essais résistance à la compression sur bi- bande béton – Tr.610	Travaux	Recours à la centrale d'achat SPW – DGO1	675,18 € tvac	13.12.2021
Travaux de placement d'un système de surveillance destiné au bâtiment du Département Infrastructures & Logistique et aux hangars de l'ancien noyau mobilisateur d'Eghezée occupés par Le DIL - Tr.694	Travaux	Marché de faible montant	17.217,49€ tvac	13.12.2021
Acquisition de sièges de bureau destinés au DIL – F.1590	Fournitures	Marché de faible montant	2.323,20€ tvac	20.12.2021
Impression de la revue « Eghezée Infos 2022 » - F.1575	Fournitures	Marché de faible montant	1.162,93€ tvac	20.12.2021
Restauration/curage mares + pose panneau et 3 pupitres didactiques « Le Nachau » - Tr.695	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	13.654,85€ tvac	20.12.2021
Maintenance annuelle du matériel de lutte contre l'incendie des bâtiments communaux – F.1583	Services	Procédure négociée sans publication préalable	2.614,21 € tvac annuel	20.12.2021
Désignation d'un consultant fiscal spécialisé en matière de dispense de versement de précompte professionnel pour le travail en équipe et plus spécifiquement liée aux travaux immobiliers – Tr.691	Services	Procédure négociée sans publication préalable	Taux de rémunération de 11,43%	20.12.2021
Acquisition de radiateurs électriques nécessaires à l'aménagement de l'ancien local Croix Rouge rue du Saiwiat à Eghezée – F.1604	Fournitures	Marché de faible montant	1.512,31 € tvac	27.12.2021
Travaux de remplacement d'un tuyau d'égouttage rue Sous-la-Vaux à Noville-sur- Mehaigne – Tr.685 bis	Travaux	Procédure négociée sans publication préalable	5.711,67 € tvac	27.12.2021
Acquisition de tarmac – F.1586	Fournitures	Marché de faible montant	Estimation totale 20.908,80€ tvac	27.12.2021
Acquisition d'émulsion de bitume – F.1587	Fournitures	Marché de faible montant	3.005,64€ tvac	27.12.2021
Acquisition de produits d'entretien espaces verts –	Fournitures	Marché de faible montant	Estimation totale 16.499,60€ tvac	27.12.2021

Année 2022 – Marché Stock – F.1588				
Réception du Nouvel An 2022 – Traiteur – F.1597	Fournitures	Marché de faible montant	65€ htva/personne	27.12.2021
Réception du Nouvel An 2022 – Animation – F.1598	Fournitures	Marché de faible montant	968€ tvac	27.12.2021
Réception du Nouvel An 2022 – Photographe – F.1599	Fournitures	Marché de faible montant	250€ (non soumis à la tva)	27.12.2021
Acquisition siège de bureau Chef du Sce Patrimoine – F.1600	Fournitures	Marché de faible montant	450,12€ tvac	27.12.2021
Réparation plafond église Liernu – Tr.696	Travaux	Procédure négociée sans publication préalable	9.438€ tvac	27.12.2021
Mise en peinture plafond église de Liernu – Tr.697	Travaux	Procédure négociée sans publication préalable	4.695,19€ tvac	27.12.2021
Nettoyage corniches et descentes église d'Eghezée – Tr.688	Travaux	Procédure négociée sans publication préalable	18.808,32€ tvac Option 1 : 125,50€/m ² htva (petites réparations) Option 2 : 197,96€/m ² htva (rejointoyement)	27.12.2021
Acquisition matériaux pérennisation dispositifs provisoires à WAR – DHU – BRA – BOL et LIE – F.1578	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	37.728,08€ tvac	27.12.2021
Rénovation de la salle des fêtes de Saint-Germain – Tr.653 – PIC 2019-2021 (2019/04)	Travaux	Procédure négociée sans publication préalable	138.603,97 € tvac	27.12.2021
Organisation d'animations en langue anglaise à l'Ecole Communale d'Eghezée II – Implantation de Leuze – F.1613	Services	Marché de faible Montant	49,99€ TTC/séance de 50 minutes soit un montant de 1.599,68 € TTC	24.01.2022
Acquisition de plants fruitiers - Ecoles de l'entité d'Eghezée – F.1606	Fournitures	Marché de faible montant	155,77€ tvac	21.02.2022
Acquisition de fournitures nécessaires aux Tx de plantation rue du Bâty de Branchon - F.1607	Fournitures	Marché de faible montant	4.332,11€ tvac	21.02.2022
Enlèvement de déchets dangereux triés et reconditionnés – F.1605	Services	Marché de faible montant	5.445€ tvac	21.02.2022
Acquisition d'ordinateurs portables + sacs de transport + souris + licences pour Ecole Eghezée I & II – F.618	Fournitures	Recours centrale marché DTIC	8.426,92 € tvac	21.02.2022
Acquisition de tablettes destinées aux maîtres spécial d'éducation	Fournitures	Recours centrale marché DTIC	1.078,74 € tvac	21.02.2022

physique et en psychomotricité des Ecoles communales d'Eghezée I & d'Eghezée II – F.1620				
Logiciel libre de gestion des activités extrascolaires – F.1629	Fournitures	In House	Hébergement annuel de base : 525 € Hébergement annuel, supplément par direction : 878,48 € Accompagnement opérationnel à l'usage de l'application (frais annuel) : 788,10 € Frais unique d'accompagnement à la mise en œuvre standard iA.AES & Activation du portail parent : 3.152,40 € & 2.364,30 €	21.02.2022
Transports scolaires EGHEZEE I & EGHEZEE II – F.1611	Fournitures	Marché de faible montant	10.799,27€ tvac	28.02.2022
Acquisition d'1 ordinateur portable + sac de transport + souris pour le Géomètre du service Cadre Vie – Département Urbanisme– F.625	Fournitures	Recours centrale marché DTIC	1.970,41€ tvac	28.02.2022
Organisation des stages sportifs 2022 – F.1609	Services	Marché de faible montant	Estimation 27.914,40€ tvac	09.03.2022
Acquisition d'un boiler – Logement Centre Sportif	Fournitures	Marché de faible montant	604,37€ tvac	09.03.2022
Rénovation d'un bâtiment pour l'aménagement d'une bibliothèque à Eghezée : Isolation et mise en conformité – Tr.566 – PIC 2019-2021 (2019/02)	Travaux	Procédure ouverte	918.887,09€ tvac	09.03.2022
Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude et du suivi de chantier des travaux d'aménagement d'un axe cyclable à Mehaigne – rue Renise (remembrement), rue Renise & Chemin n°10 – Tr.698B – Piwaci 2020-2021 (2021-02)	Services	Marché de faible montant	20.836,20 € tvac (+ 9,5% e, cas de travaux supplémentaires éventuels demandés par le PA pendant l'exécution des travaux)	09.03.2022
Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude et du suivi de chantier des travaux d'aménagement d'un axe cyclable à Aische-en-Refail	Services	Marché de faible montant	25.561,25 € tvac (+ 9,5% e, cas de travaux supplémentaires éventuels demandés par le PA pendant	09.03.2022

– Tr.698A – Piwacy 2020-2021 (2021-01)			l'exécution des travaux)	
Conception et impression d'un livret d'activités extrascolaires – F.1610	Fournitures	Marché de faible montant	1.633,50€ tvac	21.03.2022
Réceptions Noces d'Or 2022 – F.1621	Fournitures	Marché de faible montant	10,60€ tvac/personne Estimation : 2.385€ tvac	21.03.2022
Acquisition d'armoires à pharmacie – EGHEZEE i 1 II – Implant. Dhuy, Warêt & Tavier – F.1624	Fournitures	Marché de faible montant	473,16€ tvac	21.03.2022
Rénovation de la salle des fêtes de Saint-Germain – Coordination sécurité-santé en phase de réalisation – Tr.653	Services	In house	1.000€	21.03.2022
Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude et du suivi de chantier des travaux d'aménagement d'un axe cyclable à Mehaigne – rue du Monceau, rue de Frise & rue du Millairy – Tr.698C – Piwaci 2020-2021 (2021-03	Services	Marché de faible montant	10.291,05 € tvac (+ 9,5% e, cas de travaux supplémentaires éventuels demandés par le PA pendant l'exécution des travaux)	21.03.2022
Rénovation de la salle de Squash du centre sportif d'Eghezée – Tr.624	Travaux	Marché de faible montant	30.080,60 € tvac	21.03.2022
Modules de gestion des bons de commandes, signature électronique de ces derniers et digitalisation des factures – F.1634	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	Gestion des bons de commandes (offre 1201013158) : 1) Abonnement périodique : 262,49 € htva 2) Acquisition & prestations : 4.533,09 € htva Gestion des factures (offre 1201013126) : 1) Abonnement périodique : 391,32 € htva 2) Acquisition & prestations : 5.467,94 € htva Signature digitale (offre Civadis/2022/558) : 1) Abonnement Connective mensuel : 325 € htva	21.03.2022
Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude et du suivi de	Services	Marché de faible montant	10.399,99 € tvac (+ 20% e, cas de travaux supplémentaires	28.03.2022

chantier des travaux de placement de stationnement vélo à divers endroits de l'entité d'Eghezée – Tr.698D – Piwacy 2020-2021 (2021-05)			éventuels demandés par le PA pendant l'exécution des travaux)	
Acquisition d'un destructeur de documents destinés au Service Personnel GRH – F.1635	Fournitures	Recours à la centrale d'achat SPW	1.112,84 € tvac	28.03.2022
Acquisition de matériaux réparation palissade du Patro de Les Boscailles – F.1543bis	Fournitures	Marché de faible montant	1.110,95€ tvac	28.03.2022
Module interface (API) relative au contrôle des déclarations de changements d'adresses et radiations dans le cadre des enquêtes de Police de manière digitale – F.1640	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	<u>Interface SAPHIR (API) entre le module "Registre d'entrées/sorties/mutations" et le module WOCODO de la Police</u> <u>Intégrée :</u> 1) Abonnement mensuel : 93,78 € htva <u>Module "Registre d'entrées/sorties/mutations" de SAPHIR :</u> 1) Module déjà installé à la Commune d'Eghezée Implantation, paramétrisation et activation de la solution dans le logiciel SAPHIR de l'administration communale 1) Prix forfaitaire : 403,36 € htva <u>Mise à jour du Template SPAHIR</u> 1) Prix forfaitaire : 403,36 € htva	04.04.2022
Service AGREa – Affiliation INASEP	Services	In House	Cotisation annuelle de 12.372,75 € (0,75€/habitant)	04.04.2022
Rénovation de 2 portes extérieures du Centre Culturel d'Eghezée – Tr.703	Travaux	Marché de faible montant	2.105,40€ tvac	04.04.2022
Réalisation d'un audit énergétique du Centre Sportif d'Eghezée – Tr.705	Travaux	Marché de faible montant	3.684,45€ tvac	04.04.2022
Acquisition de plantes annuelles – Fleurissement 2022 – F.1631	Fournitures	Marché de faible montant	3.389,78€ tvac	04.04.2022

Acquisition de vasques – Fleurissement 2022 – F.1632	Fournitures	Marché de faible montant	15.613,84€ tvac	13.04.2022
Entretien des appareils de ventilation et d'extraction – Tr.702	Travaux	Marché de faible montant	3.868,92€ HTVA pour l'entretien de tous les groupes repris à l'inventaire (* excepté la « Salle Patro/Boscailles ») 78€ HTVA/heure pour le dépannage – main d'œuvre (homme/par heure) 80€ HTVA par déplacement en cas de dépannage (forfait)	13.04.2022
Transports scolaires EGHEZEE I & II – F.1639	Fournitures	Marché de faible montant	5.131,16€ tvac	13.04.2022
Réparation de la porte de garage du CPAS	Fournitures	Marché de faible montant	3.078,42€ tvac	25.04.2022
Acquisition de plaques de polycarbonate – F.1630	Fournitures	Marché de faible montant	2.507,85€ tvac	25.04.2022
Acquisition de banquettes pour piano – Académie de Musique – F.1623	Fournitures	Marché de faible montant	686,41€ tvac	25.04.2022
Entretien des baies vitrées des bâtiments communaux – Années 2022-2023-2024 – F.1626	Services	Marché de faible montant	24.119,12€ tvac	25.04.2022
Acquisition de vêtements de travail pour le DIL – Années 2022-2023 – Marché Stock – F.1616	Fournitures	Marché de faible montant	Estimation : 32.786,52€ tvac	02.05.2022
Acquisition de pneus pour les véhicules communaux – Années 2022-2023 – Marché Stock – F.1622	Fournitures	Marché de faible montant	Estimation : 16.335€ tvac	02.05.2022
Extension du système audio de la salle des mariages et du conseil communal – F.1643	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	619 € tvac	02.05.2022
Organisation d'un apéritif et de la tenue d'un bar dans le cadre de la « Garden Party du Château de la Motte » - F.1641 A	Fournitures	Marché de faible montant	50,82 € TTC/personne	02.05.2022
Prestation de foodtrucks dans le cadre de l'organisation de la « Garden Party du Château de la Motte » - F.1641 B – LOT 1	Fournitures	Marché de faible montant	16,94 € TTC/personne	02.05.2022
Prestation de foodtrucks dans le cadre de l'organisation de la « Garden Party du Château	Fournitures	Marché de faible montant	11,371 € TTC/personne	02.05.2022

de la Motte » - F.1641 B – LOT 3				
Prestation de foodtrucks dans le cadre de l'organisation de la « Garden Party du Château de la Motte » - F.1641 B – LOT 4	Fournitures	Marché de faible montant	12,705 € TTC/personne	02.05.2022
Prestation d'un glacier ambulant dans le cadre de la « Garden Party du Château de la Motte » - F.1641 C	Fournitures	Marché de faible montant	6,50 € TTC/personne	02.05.2022
Organisation de l'animation lors de la « Garden Party du Château de la Motte » - F.1641 D	Services	Marché de faible montant	3.714,70 € TTC	02.05.2022
Réalisation d'un reportage événementiel lors de la « Garden Party du Château de la Motte » - F.1641 E	Services	Marché de faible montant	1.100 € TTC	02.05.2022
Fournitures classiques – Année scolaire 2022-2023 – F.1637	Fournitures	Marché de faible montant	/	09.05.2022
Contrôle médical – F.1633	Services	Procédure négociée sans publication préalable	Estimation : 13.500€ tvac	16.05.2022
Placement clôtures et portillon – Salle com. de Mehaigne – Tr.701	Travaux	Marché de faible montant	3.811,50€ tvac	16.05.2022
Placement clôtures, portillons et palissade – Salle com. Les Boscailles – Tr.704	Travaux	Marché de faible montant	8.562,56€ tvac	16.05.2022
Modif gestion chauffage/ventilation – Salle du 15 août Les Boscailles – Tr.707	Travaux	Marché de faible montant	3.835,70€ tvac	16.05.2022
Acquisition d'un ordinateur portable + sac de transport + souris, destinés à l'Académie de musique d'Eghezée – F.1651	Fournitures	Recours centrale marché DTIC	796,71 € tvac	23.05.2022
Travaux portant sur la rénovation du pignon (côté escalier) de l'école communale de Tavier – Tr.709	Travaux	Marché de faible montant	13.999,70€ tvac	13.06.2022
Remplacement de l'extracteur de gaz de combustion et adaptation du conduit de cheminée du chauffage de l'église de Longchamps	Travaux	Marché de faible montant	1.914,34 € tvac	13.06.2022
Travaux d'entretien de la voirie et aménagement de	Travaux	Procédure ouverte	824.732,20 € TVAC /	13.06.2022

dispositifs de sécurité et de remplacement de la conduite de distribution d'eau rue Fontaine Dieu à Noville-sur-Mehaigne et Mehaigne – Tr.531 – PIC 2019-2021 (2019/01)			- Part communale : 524.332,81 € tvac - Part SWDE : 300.399,39 € TVAC	
Pompage rue Consèle à Aische-en-Refail – PIC/PIMACI 2022-2024 – Etude avant-projet simplifié	Services	In house	1.980 € TTC	13.06.2022
Matériel électrique – Remise en état de la Petite Académie d'Hanret – PPT – Extrême urgence – F.1642	Fournitures	Marché de faible montant	2.166,31€ tvac	20.06.2022
Rénovation d'un muret à l'école com. de Leuze – Tr.713	Travaux	Marché de faible montant	10.996,48€ tvac	20.06.2022
Matériaux placement abri de jardin à la Crèche de Mehaigne – F.1636	Fournitures	Marché de faible montant	7.792,14€ tvac	20.06.2022
Crèche de Leuze/Harlue – PIC2019-2021 (2020-08) – Lot 1 : Chauffage régulation crèche de Leuze – Tr.654	Travaux	Procédure négociée sans publication préalable	47.447,73 € tvac	20.06.2022
Chemin n°5 à Tavieres – Mobilité Active 2019 - Essais	Services	Recours à la centrale d'achat RW DGO1	1.546,38 € tvac	20.06.2022
Rénovation du mur du cimetière de Branchon – Projet PIC/PIMACI 2022-2024 – Etude avant-projet simplifié	Services	In house	4.000 € ttc	20.06.2022
Rénovation du mur du cimetière d'Hanret – Projet PIC/PIMACI 2022-2024 – Etude avant-projet simplifié	Services	In house	4.000 € ttc	20.06.2022
Acquisition d'une cuisinière destinée à l'école communale de Mehaigne – F.1646	Fournitures	Marché de faible montant	649 TVAC	20.06.2022
Rénovation de la toiture du club des jeunes d'Eghezée – Tr.710	Travaux	Marché de faible montant	13.823,64€ tvac	20.06.2022
Rénovation des pignons et de la façade de l'école communale de Mehaigne – Tr.711	Travaux	Marché de faible montant	27.842,10€ tvac	20.06.2022
Travaux de remplacement de la toiture plate et du plafond de la Petite Académie de Musique d'Hanret – PPT – Extrême Urgence – Tr.706	Travaux	Procédure négociée sans publication préalable	38.384,40€ tvac	29.06.2022
Conception et impression de 8 bâches publicitaires	Fournitures	Marché de faible montant	4.214,54€ tvac	29.06.2020

destinées aux écoles communales d'Eghezée – F.1559				
Acquisition de cavurnes pour la parcelle des étoiles au cimetière d'Eghezée – F.1649	Fournitures	Marché de faible montant	3.749,80€ t vac	29.06.2022
Placement clôtures et portillons école com. Dhuy – Tr.699	Travaux	Marché de faible montant	13.051,06€ t vac	29.06.2022
Déplacement citerne + monument au cimetière de Dhuy – Tr.712	Travaux	Marché de faible montant	1.391,50€ t vac	29.06.2022
Travaux chauffage aux églises de DHUY – LEUZE – NSM & Les Boscailles	Travaux	Marché de faible montant	13.368,99€ t vac	29.06.2022
Aménagement de trottoirs à Hanret – PIC 2019-2021 (202/06) – tr.642	Travaux	Procédure ouverte	240.007,75 € t vac	29.06.2022
Chemin n°5 à Tavieres – Mobilité Active 2019 - Essais	Services	Recours à la centrale d'achat RW DGO1	1.016,40 € t vac	29.06.2022
Traitement des déchets inertes non dangereux – F.1645	Services	Procédure négociée sans publication préalable	Estimation : 33.354,86€ t vac	11.07.2022
Organisation des cours de langues dans les écoles communales d'Eghezée – F.1628	Services	Procédure négociée sans publication préalable	5,50€ TTC/séance	25.07.2022
Matériel informatique – Académie de Musique d'Eghezée – F.1651	Fournitures	Marché de faible montant	1.199€ t vac	25.07.2022
Acquisition d'un pack biométrique nouvelle génération pour la prise d'empreinte destiné au service des Affaires civiles et sociales – F.1659	Fournitures	Marché de faible montant	6050€ t vac (achat du pack) 479,60€ t vac (maintenance annuelle)	03.08.2022
Organisation de cours de natation pour les élèves de P1 à P6 des écoles communales d'Eghezée – F.1644	Services	Procédure négociée sans publication préalable	5,60€ ttc/cours/enfant Montant du marché estimation : 43.792 € ttc	03.08.2022
Acquisition de matériel de signalisation routière, de mobilier urbain et de diverses fournitures de voiries – F.1638	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	Estimation : 130.000 € htva	03.08.2022
Fourniture de gasoil de chauffage pour les bâtiments communaux et de gasoil extra pour les véhicules de l'administration – F.1653	Fournitures	Procédure ouverte	Ristourne sur le prix officiel hors TVA, au jour de la livraison, des produits pétroliers selon le contrat programme pour minimum 2.000 litres quelle que soit la	17.08.2022

			quantité livrée : 0,0615 euros hors TVA par litre.	
Remise en conformité de l'électricité du centre culturel d'Eghezée – Tr.700	Travaux	Marché de faible montant	27.104 € TVAC	17.08.2022
Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation du bâtiment de l'Académie de musique d'Hanret – Tr.708 – PPT2022	Services	Procédure négociée sans publication préalable	41.140 € TVAC + 12,10% du montant des travaux supplémentaires éventuels demandés par le PA pendant l'exécution des travaux	17.08.2022
Fête du Sport 2022 – F.1656	Fournitures	Marché de faible montant	4,13€ tvac/personne Estimation totale : 1.032,50€ tvac	17.08.2022
Réception des nouveaux habitants des années 2019- 2020 & 2021 – F.1661	Services	Marché de faible montant	19,67€ tvac/personne Estimation totale : 5.901€ tvac	17.08.2022
Plants d'arbres « Fête de l'arbre 2022 » et opération « Un enfant – Un arbre » - F.1658	Fournitures	Marché de faible montant	3.866,35€ tvac	17.08.2022
Semences de plantes mellifères – Prairies fleuries dans les cimetières – F.1654	Fournitures	Marché de faible montant	193,45€ tvac	17.08.2022
Remplacement des vitres de protection à l'église d'Aische-en-Refail – Tr.717	Travaux	Marché de faible montant	8.595,84€ tvac	17.08.2022
Location de terminaux bancaires destinés aux services Affaires civiles et sociales, Direction Financière et à la bibliothèque d'Eghezée – F.1648	Services	Marché de faible montant	11.071,50€ tvac (Marché sur 5 ans)	17.08.2022
Conception et impression brochure « Fête du développement durable 2022 » - F.1657	Fournitures	Marché de faible montant	966,72€ tvac	29.08.2022
Acquisition de smartphones – Personnel communal – F.1663	Fournitures	Marché de faible montant	1.151,67€ tvac	29.08.2022
Réalisation d'un inventaire « Petit Patrimoine Wallon » du village d'Aische-en-Refail – Tr.722	Services	Marché de faible montant	991,70€ tvac	05.09.2022
Entretien, reconditionnement et remise en service de l'installation de détection incendie de l'annexe et du Château de l'AC Eghezée – Tr.723	Services	Marché de faible montant	Entretien : 1.075,28 € TVAC Reconditionnement détecteurs et remplacement batteries : 2.940,30 € TVAC	12.09.2022
Acquisition de tablettes destinées à l'Académie de	Fournitures	Marché de faible montant	898€ tvac	21.09.2022

Musique d'Eghezée – F.1662				
Acquisition de glissières pour les plaines de jeux de Dhuy et Warêt-la-Chaussée – F.1670	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	3.509 € tvac	21.09.2022
Acquisition d'une plastifieuse – Sce Marchés Publics – F.1617bis	Fournitures	Marché de faible montant	269,29€ tvac	03.10.2022
Acquisition de 7 licences Adobe Créative Cloud pour les services communaux – F.1664	Fournitures	Marché de faible montant	7.394,82 € tvac	03.10.2022
Acquisition de fondant chimique – Hiver 2022-2023 – F.1665	Fournitures	Marché de faible montant	101,035€/tonne tvac	17.10.2022
Acquisition de petit matériel destiné au DIL – Année 2022 – F.1669	Fournitures	Marché de faible montant	17.966,20€ tvac	26.10.2022
Acquisition de sapin – Fêtes de fin d'année 2022 – F.1680	Fournitures	Marché de faible montant	1.352,35€ tvac	26.10.2022
Désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude et du suivi de chantier des travaux de création d'une infrastructure sportive de quartier à Noville-sur-Mehaigne – Tr.578	Services	Procédure négociée sans publication préalable	36.239,50 € TVAC + 7,8% du montant des travaux supplémentaires éventuels demandés par le PA pendant l'exécution des travaux	26.10.2022
Impression de fiches promenade 2022 « Balade pédestre ZAMAN » - F.1677	Fournitures	Marché de faible montant	426€ htva	07.11.2022
Transports scolaires EGHEZEE I & EGHEZEE II – F.1679	Fournitures	Marché de faible montant	2.408,09€ tvac	07.11.2022
Installation d'un réseau Wifi – Académie de Musique d'Eghezée – Tr.728	Travaux	Marché de faible montant	8.557,90€ tvac	07.11.2022
Acquisition de matériel électrique – Installation Wifi Académie de Musique – F.1674	Fournitures	Marché de faible montant	704,21€ tvac	07.11.2022
Réalisation et suivi de 30 audits logement – Tr.719	Services	Procédure négociée sans publication préalable	23.655,50€ tvac	07.11.2022
Marchés publics attribués séparément par le CPAS au cours de l'année précédente				
-	-	-	-	-
Marchés publics attribués de manière conjointe par la commune et le CPAS au cours de l'année précédente				
Consommables informatiques Commune/CPAS – Marché Stock – F.1655	Fournitures	Marché de faible montant	Prix à la cartouche	03.10.2022
Marchés publics attribués séparément par la commune et le CPAS et pouvant faire à l'avenir l'objet de marchés publics conjoints				
-	-	-	-	-

CHAPITRE 3

CADRE DE VIE

1. URBANISME

1.1. PRÉSENTATION

Au sein du département Cadre de Vie, le service de l'urbanisme a pour mission de fournir les informations utiles aux auteurs de projets et aux demandeurs (tels les notaires, architectes, particuliers...), de gérer au niveau communal les dossiers de permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis d'environnement et permis intégré (socio-économique), de gérer les outils d'aménagement du territoire, ou encore de gérer les infractions en matière d'urbanisme.

Pour mener à bien ces missions, le service est composé de :

- 1 chef de service,
- 1 conseiller en aménagement,
- 1 architecte,
- 1 géomètre-expert immobilier,
- 5 agents administratifs.

1.2. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES RELATIFS À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1.2.1. Données concernant la superficie au 01/01/2022

Contenance cadastrée :

- Imposable : 9.866 ha 65 a 82 ca
- Non imposable : 33 ha 09 a 92 ca
- Total : 9.899 ha 75 a 74 ca

Contenance non cadastrée : 422 ha 33 a 14 ca

Contenance globale : 10.322 ha 08 a 88 ca

1.2.2. Revenu cadastral péréquaté au 01/01/2022

	GLOBAL	IMPOSABLE
bâti	7.111.105	6.810.128
non bâti	589.207	585.744
outillage	898.899	562.350
TOTAL	8.599.211	7.958.222

1.2.3. Aménagement du territoire

1.2.3.1. Plan de secteur

Le plan de secteur est un outil réglementaire d'aménagement du territoire et d'urbanisme régional qui organise l'espace territorial wallon et en définit les différentes affectations afin d'assurer le développement des activités humaines de manière harmonieuse et d'éviter la consommation abusive d'espace. Il est divisé en zones destinées à l'urbanisation (zone d'habitat, de loisirs, d'activité économique...) et en zones non destinées à l'urbanisation (zones agricoles, forestières, espaces verts...).

Le plan de secteur qui concerne le territoire de la commune d'Eghezée a été approuvé par arrêté de l'Exécutif régional wallon du 14 mai 1986 (M.B. du 08.10.1986) à l'exception de l'ancienne commune de Noville-sur-Mehaigne dont le plan de secteur a été approuvé par Arrêté Royal du 28 mars 1979

1.2.3.2. Plans particuliers d'aménagement

Un plan particulier d'aménagement (PPA) regroupe les différentes prescriptions et règles qui déterminent, pour une partie de la commune, la manière dont le territoire doit être aménagé.

C'est dans le PPA que l'on retrouve, par exemple, les informations concernant les hauteurs maximales à ne pas dépasser, ou la façon dont une construction doit s'implanter et s'intégrer dans l'espace.

Depuis l'entrée en vigueur du Code du développement territorial (CoDT), le plan particulier d'aménagement est devenu un schéma d'orientation local (SOL).

Sur le territoire de la commune, on compte 6 plans particuliers d'aménagement :

⇒ AISCHE-EN-REFAIL : 5 PPA

n°1 : Vieilahaut

n°2 : Centre

n°3 : Nachaux

n°4 : Solde

n°5 : Modificatif partiel (modifiant partiellement les PPA n°s 2, 2A, 3A, 4 et 4A)

Objectif : maintien d'un espace vert suffisant.

Dates d'approbations :

- 15.01.1963 par Arrêté Royal pour les PPA n°s 1, 2, 3 et 4.
- 14.03.1986 par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon pour le PPA n°5.

⇒ EGHEZÉE : 1 PPA

PPA déroatoire, rue de l'Angle, partiellement approuvé le 03.10.1997 par le Ministère de la Région Wallonne, en ce que les destinations admissibles dans le périmètre du PPA sont celles fixées par l'article 30 du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine.

Objectifs :

1. Autoriser la réaffectation du site de l'ancien domaine militaire d'Eghezée, en dérogeant au plan de secteur, puisque l'affectation militaire disparaît de facto.
2. Permettre l'utilisation des infrastructures existantes pour l'implantation d'activités économiques compatibles avec le voisinage et la création d'emplois dans un souci de gestion parcimonieuse du sol et des équipements existants.
3. Éviter que ces immeubles à proximité de zones d'habitat, de commerces et services, ne deviennent suite à un abandon prolongé, un chancre paysager, ou ne reçoivent une affectation future qui serait préjudiciable au bon aménagement de la Commune d'Eghezée.
4. Permettre à la Commune d'Eghezée de s'assurer la maîtrise du site afin d'éviter toute dégradation de celui-ci.
5. Suppléer au manque de terrain disponible en zone industrielle ou artisanale, le zoning d'Eghezée étant saturé par les infrastructures de l'industrie sucrière.

1.2.3.3. Plan communal d'aménagement (PCA)

Le plan communal d'aménagement permet aux communes d'organiser de façon détaillée l'aménagement d'une partie de leur territoire. Il précise le plan de secteur en le complétant et peut, au besoin, le réviser.

⇒ LONGCHAMPS

PCA simplifié n° 1 dit « râperie de Longchamps » adopté définitivement par le conseil communal d'Eghezée le 30/08/1999, approuvé par Monsieur le Ministre FORET le 22/12/1999.

Objectif :

La mise en œuvre de la zone d'aménagement différé à caractère industriel par le biais d'un plan communal d'aménagement simplifié, conformément à l'article 49 alinéa 2 du CWATUP adopté le 27 novembre 1997 vise à régulariser avant tout une situation existante de fait, qui a été entérinée juridiquement par la délivrance de permis de bâtir, en l'absence à l'époque de la délivrance de ces permis, d'un schéma directeur pour la zone étudiée.

Cette affectation répond à une nécessité pour la râperie de se conformer notamment aux normes européennes en matière de traitement des eaux. En outre, les bassins inscrits dans la zone d'aménagement différé à caractère industriel sont conformes à la destination future de cette zone, sont du même type que ceux existants en dehors de la zone d'aménagement différé et sont construits dans le prolongement de ces derniers. En conséquence, leur situation apparaît comme judicieuse et conforme aux dispositions du plan de secteur.

Les bassins de décantation doivent s'inscrire au sein du paysage ; il s'agit de réaliser essentiellement une intégration au cadre non bâti. Cette intégration sera créée par des plantations destinées à restructurer la végétation dans le paysage, notamment en fixant des zones et niveaux de cimes pour les plantations, niveaux destinés à éviter l'effet d'horizontalité et de continuité de celui-ci.

L'aménagement des bassins doit aussi constituer une opportunité pour augmenter la richesse faunistique et floristique de la zone. Il s'agit de choisir des espèces à tempérament héliophile à semi-héliophile, robuste et à croissance rapide, compatibles aux exigences microclimatiques, physiographiques et édaphiques compatibles avec les facteurs stationnels rencontrés à Longchamps et rejetant de souches.

Compte tenu des modifications du relief du sol et de la nature des terres décantées (principalement du limon et de l'argile), les terrains seront réaffectés, après utilisation en tant que bassins de décantation, en terres agricoles ou en zone d'espace vert.

1.2.3.4. Schéma de développement communal (S.D.C.)

Le schéma de structure communal a été adopté définitivement par le conseil communal du 22 octobre 2015. Dans son courrier du 24 mai 2016, Le Ministre de l'aménagement du territoire, Carlo Di Antonio, a décidé de ne pas annuler la délibération du conseil communal du 22 octobre 2015 approuvant définitivement le schéma de structure communal.

La commune d'Eghezée, conformément à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, a publié le 10 juin 2016 la décision du conseil communal datée du 22 octobre 2015, et ayant pour objet l'adoption définitive du schéma de structure communal de la commune d'Eghezée. Ce dernier est entré en vigueur 5 jours après la date de publication par affichage soit le 15 juin 2016.

En date du 1^{er} juin 2017 le CWATUP (code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine) a été remplacé par le CoDT (code du développement territorial).

L'application de ce nouveau décret qu'est le CoDT modifie l'appellation des documents planologiques en vigueur repris sous le CWATUP, dont le schéma de structure communal qui prend une nouvelle dénomination, à savoir, le schéma de développement communal selon l'article D.II.59 soumettant ce document aux dispositions y relatives du CoDT.

Le schéma de développement communal est un instrument de la conception et de la planification du territoire communal. Le prescrit de l'article D.II.10 du CoDT en précise le contenu. Il est défini comme un document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement durable de l'ensemble du territoire.

Un schéma n'a pas de valeur réglementaire, contrairement à un plan ou à un règlement. A valeur indicative, il constitue néanmoins la ligne de conduite que se donne la commune d'Eghezée et ce qu'est pour elle la notion de bon aménagement des lieux. Si elle s'écarte de cette ligne de conduite pour la délivrance ou le refus d'un permis d'urbanisme, elle devra se justifier à l'aide d'une motivation adéquate, faute de faire preuve d'arbitraire et de méconnaissance du principe d'égalité.

Pour faire face à l'évolution de son territoire, la commune d'Eghezée s'assigne des objectifs d'aménagement qui s'inscrivent dans une perspective à long terme. Le schéma de développement communal ainsi que les différents outils qui y sont liés y contribuent à leur mesure, mais ils ne sont pas les seuls à y concourir.

Hormis une présentation de la situation existante de la commune, le schéma de développement communal est avant tout un document qui précise les modes d'occupation du sol prévus par le plan de secteur.

Ses objectifs d'aménagement sont :

1. *Développer le village d'Eghezée comme polarité principale à l'échelle communale*
2. *Améliorer la mixité et la cohésion sociale*
3. *Renforcer l'identité rurale des villages*
4. *Encadrer le développement économique*
5. *Protéger et valoriser les ressources et le patrimoine*
6. *Sensibiliser les acteurs du développement territorial de la Commune d'Eghezée*

Par ailleurs depuis le 1^{er} juin 2017, selon l'art. D.IV.15. du CoDT, le collège communal statue sans avis préalable du fonctionnaire délégué, s'il existe pour le territoire où sont entièrement projetés les actes et travaux une commission communale et un schéma de développement communal et que ce ou ces schémas couvrent tout le territoire communal. À l'issue d'un délai de quatre ans à dater de l'entrée en vigueur du Code, le collège statue conformément à l'article D.IV.16 si un guide communal d'urbanisme (GCU) n'a pas été approuvé ou réputé approuvé.

La Commune d'Eghezée, ne s'étant pas dotée d'un GCU, celle-ci a perdu son régime de décentralisation vis à vis de sa tutelle (DGO4) depuis le 1^{er} juin 2021.

1.2.3.5. Zone d'aménagement communal concerté (Z.A.C.C.)

- ZACC « les Nozilles » à 5310 EGHEZEE & BOLINNE
Date d'approbation du Rapport Urbanistique et Environnemental : Arrêté ministériel du 28/10/2008
- ZACC « Tige Caton » à 5310 EGHEZEE
Date d'approbation du Rapport Urbanistique et Environnemental : Arrêté ministériel du 02/12/2010

1.2.3.6. Plan d'assainissement par sous-bassins hydrographiques (PASH)

Pour chaque sous-bassin hydrographique, un plan d'assainissement PASH fixe, dans les zones urbanisées, la manière dont l'assainissement est organisé.

La commune d'Eghezée est soumise au régime de trois PASH :

PASH	Date d'approbation du PASH par arrêté du G.W. du :	Partie de l'entité concernée
Dyle-Gette	10 novembre 2005	Une partie de Aische-en-Refail : - rue de la Quiétude - Station autoroutière E 411
Meuse amont et Oise	29 juin 2006	Les Boscailles : - rue du Bois - rue Baugniet
Meuse aval	04 mai 2006	Toute l'entité sauf exceptions ci-dessus

Selon l'endroit où l'on se trouve, le régime suivant est d'application :

- Assainissement collectif : il caractérise les zones où il y a (ou aura) des égouts débouchant vers une station d'épuration existante ou en projet ;
- Assainissement autonome : il caractérise les zones dans lesquelles les habitants doivent assurer eux-mêmes, individuellement, l'épuration des eaux usées.

1.2.3.7. Monuments et sites classés

Le territoire de la commune d'Eghezée abrite plusieurs monuments et sites classés.

Objet du classement	Date de l'Arrêté
MONUMENTS	
Tour et nef de l'église St Germain à Saint Germain.	17.03.1949
Eglise St Martin de Harlue à Bolinne.	26.05.1975
Façades et toitures de la ferme de Monceau ainsi que le pavement de la cour, à Mehaigne.	26.06.1981
Ruines du château et la ferme adjacente à Aische-en-Refail, à savoir : La grange dans sa totalité avec sa charpente, les façades et toitures de tous les bâtiments de la ferme, la vieille tour du château, les murs de clôture, les pans de murailles du château, le pont d'accès à ce dernier, les paires de piliers qui jalonnent irrégulièrement la drève d'entrée, les façades et toitures du petit bâtiment (ancien fournil ou forge) qui se dresse à l'avant-gauche du porche gauche principal, à Aische-en-Refail.	26.04.1982
Totalité de la chapelle de la Croix-Monet ainsi que les façades et toitures de la maison du chapelain à Aische-en-Refail.	12.04.1983

Façades et toitures tant des bâtiments que du porche de 1806 de la ferme sise route de la Hesbaye, 241 à Tavier	13.04.1987
Totalité de la grange sise rue du Gros Chêne, 1 à Liernu.	07.10.1987
Francquenée – Chapelle Saint-Pierre (Façade et toiture)	14.09.1992
SITES	
Chêne séculaire à Liernu.	04.04.1939
Site formé par l'église St Germain, le cimetière et son mur de clôture à St Germain	17.03.1949
Ensemble formé par l'église St Martin de Harlue, le château, le presbytère, l'allée d'arbres menant du pont sur le ruisseau « La Marka » à l'entrée de l'église et du château et les terrains environnants à Bolinne.	26.05.1975
Ensemble formé par le château, la ferme et les terrains environnants à Aische-en-Refail	18.10.1977
Ensemble formé par la ferme du Monceau et les terrains environnants à Mehaigne.	26.06.1981
Ensemble formé par la chapelle de la Croix-Monet, la maison du chapelain et les terrains environnants à Aische-en-Refail.	12.04.1983
Ensemble formé par la grange sise rue du Gros Chêne, 1 et les terrains environnants à Liernu.	07.10.1987

1.2.3.8. Lotissements (du 31.10.21 au 31.10.22)

Un lotissement est un terrain faisant l'objet d'un permis d'urbanisation : il est divisé en plusieurs parcelles et équipé en vue de créer de nouveaux lots à bâtir. Lorsqu'un lotissement est autorisé, les plans fixent la densité.

En 2022, seul 1 lotissement a été réalisé sur l'entité de Mehaigne, duquel il résulte la création de 14 nouveaux lots à bâtir.

1.2.3.9. Permis d'urbanisme (du 31.10.21 au 31.10.22)

Le permis d'urbanisme est le permis qui autorise à effectuer notamment certains travaux tels que la construction, la rénovation ou l'agrandissement des habitations.

Le tableau suivant répertorie :

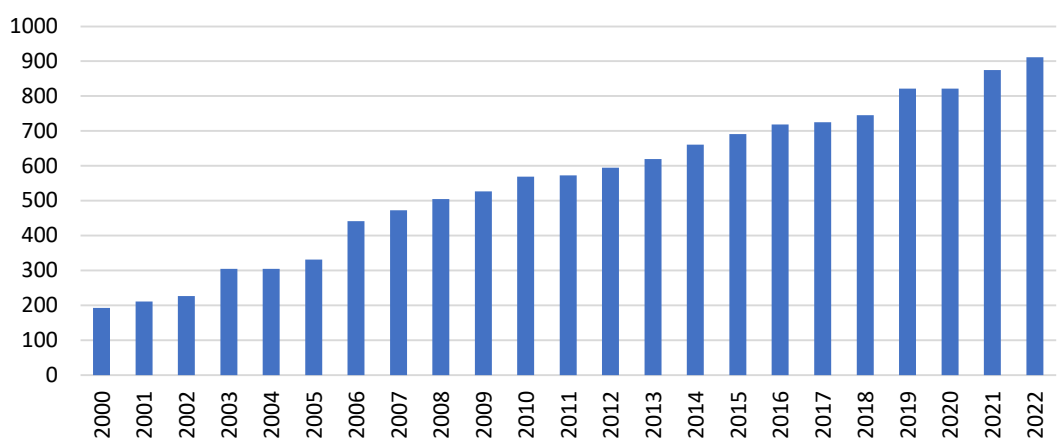
- le nombre global de demandes de permis traitées par le service ;
- le nombre de nouveaux logements créés suite à l'octroi de permis, qu'il s'agisse de maisons unifamiliales ou d'appartements (dans le cas d'immeubles à appartements, 1 permis crée plusieurs nouveaux logements) ;
- le nombre de demandes de permis reçues pour des travaux autres que la création d'un nouveau logement (rénovation, extension, garage, ...).

Entité	Demandes de permis traitées	Nouveaux logements	Autres
Eghezée	16	3	14
Aische-en-Refail	10	2	8
Bolinne	7	2	5
Boneffe	3	1	2
Branchon	5	3	3
Dhuy	11	4	7

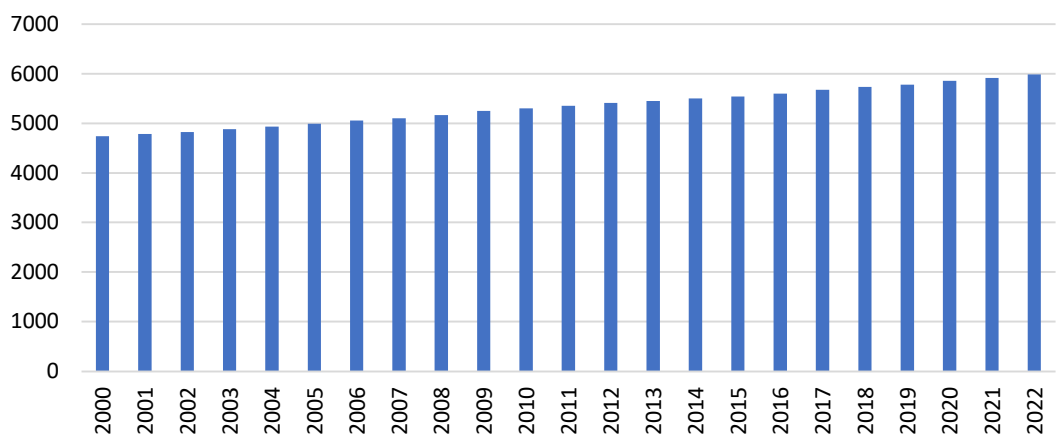
Hanret	8	11	5
Leuze	17	2	15
Liernu	7	5	4
Longchamps	3	1	2
Mehaigne	6	1	5
Noville S/Mehaigne	7	0	7
St Germain	21	13	8
Taviers	4	3	1
Upigny	4	0	4
Warêt-la-Chaussée	14	11	15
TOTAL	143	62	105

1.2.3.10. Nombre de logements

Evolution du nombre d'appartements
sur le territoire



Evolution du nombre de logements unifamiliaux
sur le territoire



Le tableau des nombres de logements (appartements et unifamiliaux) depuis 2000 est consultable en annexe 1, p. 139.

1.2.3.11. Voirie

L'ensemble viaire du territoire de la commune se répartit comme suit :

- voirie régionale : 72 Km
- voirie de la province : néant
- voirie communale de grande communication : 42 Km
- chemins de petite vicinalité : 223,277 Km
- chemins de remembrement : 105 Km

1.2.3.12. Cimetières

La commune d'Eghezée compte 23 cimetières, qui occupent une superficie cumulée de 4ha 74a 06ca.

2. MOBILITÉ

2.1. PRÉSENTATION

Les actions du service mobilité visent à permettre à tous les usagers (piétons, PMR, cyclistes, automobilistes) de se déplacer dans de bonnes conditions de sécurité et de confort, et à induire l'adoption de modes de déplacement doux (à pied et à vélo) et l'usage de transports alternatifs à la voiture individuelle.

Toutes ces actions sont réalisées par un conseiller en mobilité au sein du département Cadre de vie.

2.2. ACTIVITÉS

2.2.1. Autorisations, permissions

En fonction des demandes qui lui sont adressées (particuliers, services collaborateurs, entreprises, associations), le service mobilité est en charge de la rédaction d'actes administratifs qui permettront de concilier circulation, mobilité, police et sécurité.

Dans ce cadre, il collabore avec les services de secours (police, incendie), le TEC, le département 'Infrastructures et logistique' ainsi que la direction des routes de Namur, district de Spy.

Permission de voirie	1
Autorisation du bourgmestre	/
Ordonnance de police	/
Arrêté ministériel RW	/
Règlement complémentaire de circulation	3

2.2.2. Aménagement du territoire, urbanisme et environnement

Le service mobilité coopère avec les différents services en charge de ces matières. En 2022, il a remis différents avis sur les projets qui lui ont été soumis, selon les matières :

Permis d'urbanisme	4
Permis d'urbanisation	2

Permis unique	2
Permis intégré	3
Avant-projet	2

2.2.3. Transports en commun

Le service mobilité assure l'interface avec les différentes structures des transports en commun (arrêts de bus, accessibilité, stationnement vélo aux arrêts, abribus).

2.2.4. Signalisation verticale et horizontale (signaux et marquage routier)

Lors de mise en ordre de la signalisation ou d'un réaménagement, le service mobilité initie, conseille et accompagne le département 'Infrastructures et logistique'. L'objectif est de tendre vers une pratique cohérente, homogène et rationnelle lors de la mise en œuvre : on place les signaux utiles et nécessaires à la bonne place, et pour le reste le code de la route fait son œuvre !

2.2.5. Circulation et réglementation

Le service mobilité centralise les différentes requêtes qui lui sont adressées en matière de circulation, stationnement, (ré)aménagement(s), signalisation, mobilier, ...

Il prépare et assure le suivi des divers points qui sont ensuite discutés dans le cadre du Comité Consultatif de Circulation Routière qui se réunit en moyenne tous les trimestres et selon les besoins. En 2022, une quinzaine de situations ont été débattues. Dans ce cadre, le service mobilité a réalisé une dizaine d'analyses de trafic.

2.2.6. Voirie régionale

Le service mobilité est l'intermédiaire pour les dossiers relatifs aux aménagements et/ou à la sécurisation des voiries régionales. Il collabore à cette fin avec les services de la direction des routes de Namur ainsi qu'avec la direction de la sécurité des infrastructures routières.

2.2.7. Appels à projets

Plan d'Investissement Communal (PIC) et Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité (PIMACI)

2.2.8. Plan communal de mobilité – actualisation

Adopté en février 2019.

2.2.9. Divers

- À la demande, mise à disposition de gilets de sécurité enfants dans le cadre d'activités scolaires ou parascolaires.
- Radar préventif mobile : réalisation d'une centaine de campagnes ponctuelles le long des voiries communales et régionales.

- Brevet du cycliste : durant l'année scolaire 2021-2022, 4 classes (73 enfants) de 5^{ème} – 6^{ème} primaire venant de 4 écoles différentes ont participé au projet proposé par l'ASBL Pro Vélo. Les P4-5-6 de l'école communale de Leuze et les P3-4-5-6 de l'école communale de Aische ont participé quant à elles au projet Roues libres. Deux départs « Testing Vélo à Assistance Electrique » ont eu lieu durant l'année. Une petite vingtaine de personnes ont pu bénéficier de ce projet. Quatre personnes ont participé à la formation d'encadrants. Quatre autres personnes ont découvert les bases de la mécanique vélo en suivant une formation de base. Pour l'année scolaire 2022-2023, cinq écoles participeront au Brevet du cycliste.
- En collaboration avec le service communication, le service mobilité mène des actions de sensibilisation sur diverses thématiques (covoiturage, visibilité, stationnement, ...).

3. ENVIRONNEMENT

Au sein du département Cadre de vie, le service environnement est chargé de traiter toutes les matières liées au développement durable sur le territoire d'Eghezée. Cela concerne entre autres l'établissement de permis d'environnement, la gestion des déchets ou encore l'organisation d'activités de sensibilisation auprès de la population.

Pour mener à bien toutes ces missions, le service est composé d'un chef de service, d'un éco-passeur, d'un conseiller en environnement et d'un agent administratif.

3.1. PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le permis d'environnement est une autorisation d'exploiter une activité qui comporte une ou plusieurs installations classées, c'est-à-dire des installations susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement ou le voisinage.

Le permis contient des conditions qui cadrent l'activité et permettent de limiter ou empêcher les nuisances sur l'environnement ou la sécurité du public.

Entre le 01/10/2021 et le 01/10/2022, le service environnement a traité un total de 3 dossiers de permis d'environnement soumis à autorisation de 2^{ème} classe :

- 1 à Mehaigne,
- 2 à Tavier.

3.2. PERMIS UNIQUE

Afin de simplifier les démarches, quand un projet requiert à la fois un permis d'environnement et un permis d'urbanisme, un seul permis est nécessaire : le permis unique.

Entre le 01/10/2021 et le 01/10/2022, le service environnement a traité un total de 3 dossiers de permis unique soumis à autorisation de 2^{ème} classe :

- 1 à Dhuy,
- 1 à Hanret,
- 1 à Leuze.

3.3. DÉCLARATIONS DE 3ÈME CLASSE

Les déclarations environnementales concernent les activités ayant un faible impact sur l'homme, les animaux et leur environnement.

Elles sont réservées aux établissements de classe 3 et reprennent par exemple les citernes à mazout dès 3000 litres, les tanks à gaz ou encore les unités d'épuration individuelles.

Déclarations de 3^{ème} classe traitées du 01/10/2021 au 01/10/2022 :

Section	Dossiers
Eghezée	12
Aische-en-Refail	9
Bolinne	3
Boneffe	1
Branchon	3
Dhuy	7
Hanret	14
Leuze	9
Liernu	9
Longchamps	4
Mehaigne	2
Noville S/Mehaigne	7
St Germain	8
Taviers	4
Upigny	5
Warêt-la-Chaussée	10
TOTAL :	107

3.4. ACTIONS ENTREPRISES

3.4.1. Fruitiers pour les écoles

En septembre 2021, un courrier a été envoyé aux écoles communales et libres de l'entité afin de leur proposer de recevoir des plants de fruitiers.

Les écoles devaient choisir parmi une liste de fruitiers :

- Fraisier Darselect (1 point)
- Framboisier Fallgold (2 points)
- Casseillier Josta (2 points)
- Cerisier Burlat (3 points)
- Pommier Radoux (3 points)
- Poirier Conférence (3 points)
- Mirabelle de Nancy (3 points)

Pour une distribution équitable, un système de points selon la taille des fruitiers a été mis en place. Chaque école dispose de maximum 20 points. La valeur en points de chaque plant est indiquée entre parenthèses ci-dessus.

Les plants ont été sélectionnés sur base de leur date de fructification, notamment, afin que la récolte des fruits puisse être réalisée pendant les périodes scolaires.

Les plants ont été plantés par les ouvriers du département 'Infrastructures et logistique' durant le mois de mars 2022, dans chaque école ayant répondu à l'appel.

Au total, 75 plants ont été distribués et plantés dans 7 écoles de l'entité.

Ecole	Fraisier Darselect	Framboisier Fallgold	Cerisier Burlat	Pommier Radoux
Ecole libre de Saint-Martin - Leuze	16	2		
Ecole communale fondamentale I - Aische-en-Refail	3	7		1
Ecole communale fondamentale I - Dhuy	10	5		
Ecole communale fondamentale I - Mehaigne	11	3	1	
Ecole communale fondamentale II - Noville-sur-Mehaigne	6			
Ecole communale fondamentale II - Tavier	5			
Ecole communale fondamentale II - Warêt-la-Chaussée	5			
Total	56	17	1	1

3.4.2. Journées wallonnes de l'eau

Cette année, les journées wallonnes de l'eau (JWE) se sont déroulées du 12 au 27 mars. L'élaboration des JWE s'est faite en partenariat avec le Contrat de Rivières Meuse Aval (CRMA) et le Contrat de Rivières Haute Meuse (CRHM).

2 événements ont été organisés dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau en 2022 :

- Une journée d'animations avec les écoles,
- Une journée d'animations avec le grand public.

⇒ *Animations avec les écoles – « Au cours du Nachaux – Site de Grand Intérêt Biologique »*

Le vendredi 25 mars, une animation pour les enfants de 1^{ère} et 2^{ème} primaire a été organisée en association avec le CRMA et le Département de la Nature et des Forêts (DNF) du Service Public de Wallonie.

Description des activités, 3 animations de 20 minutes :

- Visite du site classé Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) à Aische-en-Refail. Descriptions des différents milieux (mares, roselières, ronciers, ...), des animaux et des plantes caractéristiques (DNF, Pascal Thibaut).
- Animation par le CRMA (Samuel Vander Linden) sur la pollution de l'eau et son cheminement. Présentation à l'aide d'une maquette et de matériel.
- Explication sur la détermination de la qualité de l'eau grâce à la faune présente. Présentation d'un aquarium avec les animaux pêchés au préalable (Laura Hannequart du service environnement d'Eghezée).

Au total, 16 classes se sont inscrites, pour un total de 153 enfants.

⇒ Animations grand public

Le samedi 26 mars : animation en association avec le CRHM. Une animation le matin et une l'après-midi, de chacune 2 heures.

Animation autour de la détermination de la qualité de l'eau par la méthode IBGN (Indice Biologique Global Normalisé) par la cellule de coordination du CRHM.

Au total, 18 personnes ont participé à cet événement.

3.4.3. Nuit de l'obscurité

La nuit de l'obscurité s'est tenue le 8 octobre 2022.

Deux actions ont été menées :

- Au niveau de l'éclairage public : coupure de l'éclairage public dans le village de Branchon.
- Organisation d'une balade à la lampe de poche : la balade a démarré au coucher du soleil devant l'église de Branchon. A cette occasion, Laura Hannequart du service communal de l'environnement a expliqué les effets de la pollution lumineuse à un groupe de 32 personnes.

3.4.4. Exposition arbres remarquables

Une exposition itinérante sur les arbres remarquables, réalisée conjointement par la Province de Namur et l'administration communale, était ouverte au public du 19 novembre au 3 décembre 2022.

Le vernissage, qui avait lieu dans la salle des mariages le vendredi 18 novembre, a réuni une trentaine de personnes.

Une conférence animée par Paul Gourgue le mercredi 30 novembre et une balade guidée dans le château de Frocourt animée par Martin Cleda et François Laviolette du Département Nature et Forêt, le samedi 19 novembre ont rassemblé respectivement une quinzaine et une bonne vingtaine de participants.

Au moment de sa clôture, ce sont 28 visiteurs qui se sont déplacés pour venir voir l'exposition sur les arbres remarquables dans la salle des mariages de la maison communale.

3.4.5. Participation à la semaine de l'Arbre 2022 – Journée du développement durable

L'opération « Un enfant- un arbre » est reconduite cette année pour les enfants nés en 2021.

Un courrier a été envoyé mi-avril aux parents concernés pour offrir un arbre à leur enfant, à choisir parmi une liste définie d'arbres fruitiers. Les arbres proposés sont des moyennes et basses tiges, ainsi que des petits fruitiers, permettant aux parents qui n'ont pas l'espace pour un arbre haute tige de choisir une essence adaptée. Les parents devaient réserver l'arbre de leur enfant pour le 30 juin au plus tard. La quantité de plants commandés pour les enfants s'ajoute à la commande « classique » faite pour la journée de distribution aux citoyens. Au total, 78 enfants ont été inscrits par leurs parents.

Cette année, le thème des Journées du Développement Durable est « De la vie dans le jardin ».

Ainsi, les élèves de 3, 4, 5 et 6^{èmes} primaire ont été invités à participer à des activités sur ce thème, le mercredi 23 novembre (matin), le jeudi 24 novembre (matin et après-midi) et le vendredi 25 novembre (matin).

Les activités qui ont été proposées sont les suivantes :

- P3 et P4 : Animation de l'asbl Vent sauvage « Le jardin nourricier »,
- P3 et P4 : Animation BEP – « Nourrir les oiseaux en mode do-it-yourself »,
- P5 et P6 : Animation Adalia – « Que font les insectes en hiver ? »,
- P5 et P6 : Animation Adalia – « Les pollinisateurs ».

Chaque classe a assisté à 2 animations de +/- 1h15 réparties sur une demi-journée. Au total, 18 groupes ont participé aux animations.

Le samedi 26 novembre, de 9h à 13h a eu lieu l'évènement de la Journée du Développement Durable 2022, au centre culturel de la commune d'Eghezée, en même temps que la distribution des arbres.

31 stands étaient présents, répartis en 5 catégories :

1. Développement durable (5 stands)
2. Associatif (6 stands)
3. Environnement (6 stands)
4. Producteurs locaux (12 stands)
5. Petits déjeuners locaux et équitables (1 stand)
6. Distribution d'arbres (1 stand)

3.4.6. Participation au projet de contrats de rivières

Un contrat de rivière vise à préserver un environnement de qualité et restaurer les fonctions premières de la rivière. La Commune d'Eghezée est concernée par deux contrats de rivière :

⇒ Sur le bassin versant de la Meuse aval (Mehaigne)

L'entité d'Eghezée fait partie des douze communes ayant adhéré au contrat de rivière sur le bassin hydrographique de la Mehaigne. Plus ou moins 14700 habitants sont concernés par ce projet. Différentes actions ont été mise en œuvre au cours de l'année écoulée :

- Lutte contre l'érosion en zone agricole : Aménagements réalisés rue P. Laurent et Basse Baives (GISER). Rue L. Dachelet pris en charge par la Direction de l'Aménagement foncier rural (DAFoR) dans le cadre du remembrement de Forville. Routes de Gembloux et de la Hesbaye encore à traiter.
- Participation au plan de gestion de la Balsamine de l'Himalaya.
- Pérennisation de la gestion des Berces du Caucase – Ruisseau des Larges.
- Restauration de pont, passage de cours d'eau et muret (Rau de Coria, Nachaux, Liernu).

⇒ Sur le bassin versant de la Haute Meuse : elle est peu concernée avec 3,5 km de rivière.

3.4.7. Natura 2000

Le programme Natura 2000 est un vaste réseau européen qui, selon les normes propres à chaque état de l'Union, va s'attacher à préserver certaines espèces ainsi que les milieux naturels qui les abritent, leur permettant de se développer harmonieusement. Des zones ont donc été désignées selon des critères précis et feront l'objet de soins particulièrement attentifs.

La Commune d'Eghezée fait partie du Comité de gestion du site Natura 2000 des Etangs de Boneffe, d'une superficie de 6 ha et dont la Fondation Roi Baudouin a fait l'acquisition en 2016.

3.4.8. Arbres remarquables

Suivant la liste des arbres et haies remarquables (arrêté du 27 mars 1985) mise à jour en 2012, la commune d'Eghezée compte 15 sites répartis comme suit :

	Arbre	Nom vernaculaire	Localisation
1	FAGUS SYLVATICA PURPUREA 1 sujet	Hêtre pourpre	Dhuy Place de Dhuy
2	TILIA EUROPEA 3 sujets	Tilleul de Hollande	Dhuy Chapelle – route des Six frères
3	CASTANEA SATIVA 1 sujet	Châtaignier commun	Dhuy Ecole du Châtaignier (primaire et maternelle)
4	QUERCUS ROBUR 1 sujet	Chêne pédonculé	Hanret rue D'Zimont
5	TILIA EUROPEA 1 sujet	Tilleul de Hollande	Leuze route des Six frères – Chapelle
6	CASTANEA SATIVA 1 sujet	Châtaignier commun	Liernu rue du Gros Chêne, 4 (Musée Li Tchafiau)
7	QUERCUS ROBUR 1 sujet « Le Gros Chêne »	Chêne pédonculé	Liernu rue du Gros Chêne
8	TILIA PLATYPHYLLOS 1 sujet	Tilleul à grandes feuilles	Liernu rue du Gros Chêne
9	TILIA PLATYPHYLLOS 18 sujets	Tilleul à grandes feuilles	Longchamps place de Longchamps
10	AESCLUS HIPPOCASTANUM 1 sujet	Marronnier d'Inde	Mehaigne A côté de l'église – place de Mehaigne
11	AESCLUS HIPPOCASTANUM 1 sujet	Marronnier d'Inde	Taviers Ecole du Sacré - Coeur Derrière le préau
12	PLATANUS ACERIFOLIA 1 sujet	Platane commun	Upigny place d'Upigny – à côté de l'église
13	QUERCUS ROBUR 1 sujet	Chêne pédonculé	Upigny rue du Chêne à l'Image
14	AESCLUS HIPPOCASTANUM 1 sujet	Marronnier d'Inde	Waret-la-Chaussée rue de la Croisette, face au n°20

3.4.9. Plan MAYA

Le 22 mars 2011, le collège communal a adhéré à la charte d'engagement 'Commune MAYA'. Ce plan vise à sauvegarder les populations d'abeilles en Région wallonne. C'est ainsi que dans ce cadre, les actions suivantes ont été réalisées :

- ⇒ **Sensibilisation des enfants et des adultes** : dans le cadre des Journées du développement durable, le monde des abeilles et des plantes mellifères a été mis à l'honneur : présence d'apiculteurs locaux, exposition de matériel d'apiculture, ...
- ⇒ **Fleurissement des espaces publics** : au moins 20% des végétaux à fleurs plantés depuis 2012 dans nos espaces verts sont à caractère mellifère.
- ⇒ **Verdurisation des cimetières** : En 2022, deux cimetières ont été verdurisés. Il s'agit du cimetière d'Eghezée (nouveau) et celui de Longchamps. Il s'agit d'ensemencer tout le cimetière avec de l'herbe.

3.4.10. Agenda 21

Le 1^{er} février 2010, le conseil communal a décidé de constituer un AGENDA 21.

Suite aux élections communales du mois d'octobre 2018 et conformément au R.O.I de l'AGENDA 21, le renouvellement des membres a eu lieu lors de la séance du conseil communal le 25 avril 2019. La réunion d'installation s'est tenue le 18 juin 2019.

L'AGENDA 21 est un conseil du développement durable et a principalement pour objet :

- De proposer aux autorités communales des mesures ou projets susceptibles de favoriser le développement durable ;
- De réfléchir à l'évolution des idées et des principes susceptibles de trouver une application au niveau de la commune en matière de développement durable.

Un programme comportant au total 54 actions dont 11 ont été retenues comme prioritaires, est mis en place :

1	Encourager le compostage individuel des déchets biodégradables
2	Information sur les autres collectes sélectives : bouchon de liège, huile de friture, petits produits dangereux (pesticides, pots de peinture, médicaments, etc.)
3	Sensibiliser les citoyens à la réduction de l'usage des pesticides
4	Réduire l'utilisation des pesticides dans les espaces verts communaux et favoriser les méthodes alternatives
5	Promouvoir la Journée Wallonne de l'Eau
6	Encourager l'achat de produits directement auprès des producteurs locaux
7	Etablir un PCDN et PCDR
8	Etat des lieux des cours d'eau de la partie amont du Bassin de la Meuse

9	Lutter contre les inondations Etablir une étude sérieuse relevant les zones à risque sur l'entité
10	Prix du Développement Durable ouvert aux écoles, entreprises, associations, etc ... permettant la création (et après, pourquoi pas, la commercialisation ?) d'un objet "pratique" conçu et fabriqué conformément au DD
11	Décret de la RW du mois de juin 2011 modifiant la législation sur la voirie vicinale

Durant la période s'étalant du 1^{er} octobre 2021 au 31 octobre 2022, les membres de l'Agenda 21 se sont réunis 11 fois.

Comme chaque année, ils se sont investis dans l'organisation des journées du développement durable, tant au niveau de la préparation que de l'installation et de la tenue des stands lors de la Fête du développement durable.

Dans le cadre des travaux de restauration du milieu sur le site de grand intérêt biologique (SGIB) du Vieux Nachau, à Aische-en-refail, les membres de l'AGENDA 21 ont également participé à la rédaction des panneaux didactiques, en collaboration avec le CRMA et Natagriwal.

3.4.11. Opération BE WAPP

L'administration communale a organisé deux événements en lien avec le Marathon de la propreté, qui s'est déroulé du 17 au 21 octobre 2022.

L'après-midi du mardi 18 octobre, une équipe de volontaires de l'administration communale a collecté les déchets rue de Bolinne et rue de la Wagère. L'activité a pu compter sur 14 participants motivés.

La matinée du samedi 22 octobre, de 9h à midi : les riverains s'étant inscrits au préalable sont allés ramasser les déchets jonchant les abords de la route de Gembloux. Il y a eu 2 participantes.

3.4.12. Opération de développement rural

En novembre 2016 la procédure de mise en œuvre d'un PCDR (Plan communal de développement rural) a été lancée pour notre commune. La Fondation rurale de Wallonie est chargée d'accompagner le PCDR.

La rédaction du projet de PCDR a été confiée à l'ICEDD (Institut de conseil et d'études en développement durable). Les info-consultations dans les seize villages de l'entité se sont déroulées d'avril à juin 2019.

La composition de la CLDR (Commission locale de développement durable) a été votée lors du conseil communal du 19 novembre 2020. Elle se compose de 60 membres, dont 10 élus (part communale). Les membres de la part communale ont été désignés par le conseil communal. Les 50 représentants des villages ont été choisis de manière constituer un échantillon le plus représentatif possible de la population, avec un maximum de 3 représentants/village.

La composition des membres de la CLDR a été actualisée le 31/03/2022 pour tenir compte des démissions intervenues dans le courant de l'année 2021.

Entre le 1^{er} novembre 2021 et le 31 octobre 2022, 5 réunions de la CLDR (dont 2 visites de terrain) ont été organisées.

Le projet de PCDR a été défendu devant le Pôle Aménagement du territoire le 06/05/2022 et approuvé par le Gouvernement wallon le 29 septembre 2022. La première demande de convention en vue de la réalisation d'une fiche du PCDR sera en principe introduite auprès de la Ministre de l'Environnement en Mars 2023.

3.4.13. Travaux de restauration des milieux sur le site du Vieux Nachau

Suite à l'obtention de subsides auprès de la Région wallonne dans le cadre du Programme Wallon de Développement Rural en avril 2022 (dossier de demande introduit en décembre 2021), des travaux visant à préserver et à restaurer les milieux naturels sur la zone humide du Vieux Nachau, située à Aishe-en-Refail, ont été réalisés début septembre, en collaboration avec le Contrat de Rivière Meuse Aval, Natagriwal et le SPW- Département Nature et Forêt.

Tout d'abord, les arbres et arbustes qui avaient progressivement envahi l'espace autour des trois mares existantes ont été coupés afin de ramener de la lumière aux mares. Cette coupe permet également de limiter l'eutrophisation de celles-ci par l'apport important de feuilles. Les arbres le long du cours d'eau (ripisylve) ont été conservés. Les résidus de coupe ont été placés en tas de manière aléatoire afin de servir de refuge à la faune, notamment aux amphibiens qui y trouvent un abri pour leur hibernation. Ces tas seront réalimentés régulièrement à l'occasion de la taille de la végétation pour empêcher que le milieu ne se referme.

Les mares existantes, d'une superficie totale de 150 m², ont été curées. De plus, cinq nouvelles mares ont été créées, pour une superficie cumulée hors mares existantes de 300 m². Les berges ont été creusées en pente douce afin de favoriser, entre autres, les batraciens.

Deux vasières ont été créées aux abords des nouvelles mares. Elles favoriseront l'installation de certaines espèces d'oiseaux limicoles qui apprécient les roselières (exemple : Bécassine des marais).

Enfin, le petit cours d'eau non-classé se trouvant sur la parcelle avait un tracé trop rectiligne. Il a donc été reméandré afin de favoriser un débit lent et de permettre une meilleure irrigation de la forêt alluviale.

Il ne reste plus pour finaliser ce beau projet qu'à placer les quatre panneaux didactiques permanents prévus afin d'expliquer les spécificités du SGIB du Vieux Nachau. Le contenu des panneaux est en cours de rédaction par les membres de l'AGENDA 21, en collaboration avec le service Environnement et le Contrat de Rivière Meuse Aval. L'objectif est de pouvoir placer ces panneaux pour fin mars 2023.

3.5. ENERGIE ET LOGEMENTS

3.5.1. Statistiques énergie et logements

Un total de 175 logements sont répartis sur la commune afin de répondre à des besoins sociaux.

Nom	Nbre	Adresse	Type	Gestion	Propriété
Appartement du centre sportif	1	rue de la gare Eghezée	Logement de transit	CPAS	Commune
Appartements	2	rue de la gare, 10 Eghezée	Logement social	CPAS	CPAS

Appartements	4	rue de Noville, 11 Noville-sur-Mehaigne	Logements de dépannage	CPAS	Commune
Appartements	1 PMR	place d'Upigny, 28 Upigny	Logement de transit	CPAS	Commune
Appartements	4	route des Six Frères, 161 bte 1 à 4 Dhuy	Logement social	AIS	Privé
Appartements	2	rue du Four, 31 A et B Eghezée	Logement social	AIS	Privé
Maison	1	rue de Rhion 2 Leuze	Logement social	AIS	Privé
Appartement	1	chaussée de Louvain, 57 Eghezée	Logement social	AIS	Privé
Appartements	30	Résidence « THEMIS » chaussée de Louvain 115 Eghezée	Logement social	AIS	Privé
Maisons du Bocage	99	« Cité du Bocage » rue du Bocage Eghezée	Logement social	Joie du Foyer	Joie du Foyer
Appartements	24	Site de « le Pavée » route d'Andenne Eghezée	Logement social	Joie du foyer	Joie du foyer
Appartements	6	rue de la Sacristie Noville-sur-Mehaigne	Logement social	AIS	Commune

3.5.2. Permanences logements

Le guichet logement a été sollicité (uniquement sur rendez-vous) aux dates suivantes :

- Le 10 janvier, le 14 février, le 14 mars, le 9 mai, le 13 juin, le 12 juillet et le 3 octobre 2022.

Le citoyen peut prendre rendez-vous pour les cas suivants :

- S'il est locataire et souhaite faire une demande de logement d'utilité publique ;
- S'il est propriétaire et que ce dernier souhaite se défaire de la gestion de son bien en percevant un loyer ;
- S'il s'interroge sur ses droits et obligations relatifs à son statut de propriétaire ou de locataire.

CHAPITRE 4

PATRIMOINE

1. PRÉSENTATION

Le service est responsable de la gestion du patrimoine communal.

En pratique cela recouvre :

- La gestion des biens communaux et fabriques d'église,
- Le suivi des subsides,
- La vérification des impositions urbanistiques des particuliers,
- La vérification des raccordements à l'égout des particuliers.

Afin d'assurer ces missions, le service est composé d'une cheffe de service (pour les départements Patrimoine et Infrastructures et logistique) et de 4 agents techniques.

2. RÉALISATIONS DE 2022

2.1. ADMINISTRATIF

- Réunions avec les pouvoirs subsidiaires et suivi : PIC, PIMACI, PPT, Infraspport, UREBA, Plan Cigogne, FWB, etc.,
- Dessin de projets (place, parking, voirie, petits aménagements, cours d'école),
- Petits permis d'urbanisme,
- Rédaction de cahiers des charges de fourniture et de service,
- Analyse des métrés des bureaux d'étude,
- Comparaison des offres et rapport,
- Suivi budgétaire,
- Réunions avec les bureaux d'étude voiries et impétrants, à tous les stades de l'étude jusqu'au projet avant exécution,
- Réunions avec les bureaux d'architecture à tous les stades de l'étude jusqu'au projet avant exécution,
- En lien avec les voiries :
 - o Gestion Powalco des projets,
 - o Demande de raccordement d'égout et vérification.

2.2. SUR LE TERRAIN

- Cibler les problèmes techniques et proposer des solutions pour les bâtiments communaux,
- Réunions de concertation avec les échevins concernés,
- Mesurages sur place,
- En lien avec les voiries :
 - o Gestion Powalco des projets,
 - o Demande de raccordement à l'égout et vérification,
 - o Réunions de chantier avec les bureaux d'études voiries,
- Suivi des travaux jusqu'aux réceptions provisoires et définitives. Rédaction des PV de chantier et rapports.

2.3. BÂTIMENTS ET DOMAINES PUBLICS CONCERNÉS EN 2022

- Cahier spécial des charges (CSC) de fourniture :
 - Achat de petit matériel pour le département Infrastructures et Logistique,
 - Acquisition de matériaux nécessaires au placement d'un auvent à l'Ecole communale EGHEZEE II – Implantation de Noville-sur-Mehaigne,
 - Acquisition d'un auvent pour le bureau de la direction à l'Ecole Communale EGHEZEE II – Implantation de Tavier,
 - Acquisition de grilles anti-feu nécessaires à l'aménagement du local d'archives du Département Cadre de Vie,
 - Acquisition de matériel électrique pour le local d'archives du Département Cadre de vie,
 - Acquisition de radiateurs électriques nécessaires à l'aménagement de l'ancien local Croix Rouge rue du Saiwiat,
 - Acquisition de matériel électrique nécessaire à la remise en état des locaux de la petite académie de Musique d'Hanret.
- CSC de travaux :
 - Remise en état du crépi – École de Warêt-la-Chaussée,
 - Sécurisation des accès aux clochers des églises de l'entité d'Eghezée,
 - Entretien et dépannage des installations de chauffage des églises de l'entité d'Eghezée,
 - Rénovation de plancher – Eglise de Waret,
 - Fourniture et placement d'un poêle à pellets à la salle de la balle pelote de Dhuy,
 - Local technique + forage puits artésien – Semrée – Leuze,
 - Rénovation de la salle de squash du Centre sportif – Eghezée,
 - Désignation d'un auteur de projet pour la construction d'une extension au centre sportif – Eghezée,
 - Remplacement des clôtures du terrain multisports – Leuze,
 - Nettoyage des corniches et des descentes d'eau des toits des églises de l'entité d'Eghezée,
 - Placement d'une alarme anti-intrusion au bâtiment de la voirie – Eghezée,
 - Entretien des appareils de production de chauffage,
 - Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation du bâtiment de l'Académie de Musique – Hanret,
 - Placement d'un système de surveillance destiné au bâtiment du Département Infrastructures & Logistique,
 - Réparation du plafond de l'église – Liernu,
 - Mise en peinture du plafond de l'église – Liernu,
 - Rénovation de deux portes extérieures du centre culturel – Eghezée,
 - Remplacement de la toiture plate et du plafond de la Petite Académie – PPT – Intervention en extrême urgence – Hanret,
 - Remplacement de vitres de protection à l'église – Aische-en-Refail,
 - Rénovation de la toiture du Club des Jeunes – Eghezée,
 - Remplacement des châssis du local de l'animateur de rue sis rue du Saiwiat – Eghezée,
 - Réfection de la toiture de l'église de Noville-sur-Mehaigne,
 - Remplacement des vitres de protection de l'église – Warêt-la-Chaussée,
 - Remplacement de la toiture de l'école communale – Tavier (bâtiment droit – côté Eglise).

- Etude et travaux bâtiments :
 - Subside Plan Cigogne – Crèche – Harlue,
 - Subside FWB – cellule archi – Nouvelle école – Liernu,
 - Subside FWB Rénovation école – Aische,
 - Subside FWB Centre Culturel – Eghezée,
 - Subsidés UREBA Exceptionnel PWI – écoles – Tavier – Noville – Leuze,
 - Subsidés – Crèches – Leuze – Harlue,
 - Etude – Rénovation école – Leuze,
 - Etude – Extension du centre sportif – Eghezée,
 - Etude de mise en conformité – Complexe Foot Aische-en Refail,
 - Etude Installation d'un réseau Wifi dans les écoles communales- EGHEZEE I & EGHEZEE II,
 - Pré exécution – Rénovation Académie- Hanret,
 - Pré exécution Chauffage salle Communale – Boscailles,
 - Chantier – Chauffage crèche – Leuze,
 - Chantier – Nouvelle bibliothèque – Eghezée,
 - Chantier – mise en conformité électrique Centre Culturel – Eghezée,
 - Chantier – Rénovation Salle Communale – Saint-Germain,
 - Chantier – RP (réception provisoire) – Rénovation Salle des Scouts – Boscailles,
 - Chantier – Nettoyage des corniches et des descentes d'eau des toits des églises de l'entité d'Eghezée,
 - Chantier – Remplacement des clôtures du terrain multisports – Leuze,
 - Chantier – Placement d'une alarme anti-intrusion au bâtiment de la voirie – Eghezée,
 - Chantier – Placement d'un système de surveillance destiné au bâtiment du Département Infrastructures & Logistique,
 - Chantier – Réparation du plafond de l'église – Liernu,
 - Chantier – Mise en peinture du plafond de l'église - Liernu,
 - Chantier – Remise en conformité électrique du Centre Culturel – Eghezée,
 - Chantier – Entretien des appareils de production de chauffage,
 - RD (réception définitive) – Extension de l'administration communale – Eghezée,
 - Chantier – Rénovation de deux portes extérieures du centre culturel – Eghezée,
 - Chantier – Remplacement de la toiture plate et du plafond de la Petite Académie – PPT – Intervention en extrême urgence – Hanret,
 - Chantier – Remplacement de vitres de protection à l'église – Aische-en-Refail,
 - Chantier – Rénovation de la toiture du Club des Jeunes – Eghezée,
 - Chantier – Remplacement des châssis du local de l'animateur de rue sis rue du Saiwiat – Eghezée,
 - RP – Clôture et palissade – Boscailles,
 - RP – Rénovation des pignons et de la façade de l'école – Mehaigne,
 - RP – Abri de jardin à la crèche – Mehaigne,
 - RP – Rénovation d'un muret école – Leuze,
 - RP – Abords Crèche – Mehaigne,
 - RP – Rénovation de la salle de squash du Centre sportif d'Eghezée,
 - RP – Clôtures à l'école – Dhuy,
 - RP – Etude Installation d'un réseau Wifi dans les écoles communales- EGHEZEE I et EGHEZEE II,
 - RP – Nettoyage des corniches et des descentes d'eau des toits des églises de l'entité d'Eghezée,
 - RP – Remplacement des clôtures du terrain multisports – Leuze,
 - RP – Placement d'une alarme anti-intrusion au bâtiment de la voirie – Eghezée,
 - RP – Entretien des appareils de production de chauffage,

- RP – Placement d'un système de surveillance destiné au bâtiment du département Infrastructures & Logistique,
 - RP – Réparation du plafond de l'église – Liernu,
 - RP – Mise en peinture du plafond de l'église - Liernu,
 - RP – Rénovation de deux portes extérieures du centre culturel – Eghezée,
 - RP – Remplacement de la toiture plate et du plafond de la Petite Académie– PPT – Intervention en extrême urgence – Hanret,
 - RP – Remplacement de vitres de protection à l'église - Aische-en-Refail,
 - RP – Rénovation de la toiture du Club des Jeunes – Eghezée,
 - RP – Remplacement des châssis du local de l'animateur de rue sis rue du Saiwiat – Eghezée,
 - RD – Travaux d'aménagement d'un préau à l'école communale de Warêt-la-Chaussée,
 - RD -Travaux de toiture à l'église de « Les Boscailles »,
 - RD – Travaux de rénovation de la toiture de la sacristie de l'église d'Aische-en-Refail,
 - RD – Travaux de rénovation de la toiture du volume avant de la salle communale de Saint-Germain,
 - RD – Travaux d'installation d'un toboggan 6+ et d'un jeu à ressort 3+ à la plaine de jeux d'Aische-en-Refail,
 - RD – Travaux de mise en place d'une citerne à mazout enterrée pour l'église de Saint-Germain,
 - RD – Mise en œuvre d'un faux-plafond pour le bureau du service Marchés Publics de l'Administration Communale d'Eghezée,
 - RD – Travaux de remplacement de la toiture de la sacristie de Longchamps,
 - RD – Travaux de mise en place d'un abri à vélos sécurisé aux abords du nouveau parking de l'Administration communale,
 - RD – Travaux de mise en place d'une clôture périphérique autour du nouveau parking de l'Administration communale,
 - RD- Remplacement de la double porte d'entrée de la buvette du football d'Eghezée,
 - RD – Rénovation des toitures et corniches de la salle communale d'Upigny,
 - RD – Aménagement d'une rampe métallique dans l'allée de la chapelle de Francquenée,
 - RD – Placement d'un système de climatisation pour le bâtiment des Services Marchés Publics et Finances,
 - RD – Fourniture et pose de stores pour l'école communale de Leuze,
 - RD – Fourniture et pose de stores pour l'école communale de Mehaigne,
 - RD – Rénovation des façades de l'école communale de Mehaigne,
 - RD – Travaux de remplacement des luminaires du terrain de football de Tavier,
 - RD – Remplacement de la toiture plate de la salle de Boneffe.
- Suivis de marché :
Concerne tous les bâtiments précités.
 - Suivis entretiens :
 - Chaufferies sur les bâtiments communaux,
 - Fabriques d'église,
 - Détections incendie sur les bâtiments communaux,
 - Entretien des groupes de ventilation.
 - Voiries – Places – Parking :
 - Subside – Piste cyclable – Aische,
 - Subside – Piste cyclable – Mehaigne,

- Etude – Parking Stade football – Semrée,
 - Etude – Parvis Eglise – Upigny,
 - Etude – Ecole Cour de récréation – Dhuy,
 - Etude – PISQ / AIS - Noville-sur-Mehaigne,
 - Etude – Voiries communales – rue sous la Vaux, rue du Chêne, rue de la Brasserie, rue de la Croisette, rue de la Siroperie,
 - Etude – rue de la Brasserie,
 - RP – Place de l’Europe – Eghezée,
 - Pré exécution – Recyparc – Eghezée,
 - Chantier – rue Fontaine Dieu – Mehaigne,
 - Pré exécution – rue à Bonneffe,
 - Pré exécution – Aménagement de trottoirs – Branchon,
 - Pré exécution – Aménagement de trottoirs – Tavier,
 - Etude – Pompage rue de la Consèle – Aisne-en-Retail.
- Impositions urbanistiques :
- rue du Ruau – Bolinne,
 - Trottoir Aldi – Eghezée,
 - Clos de la Chapelle – Eghezée,
 - Funérarium Kimplaire – Eghezée,
 - VIRIMMO – Eghezée,
 - Biocap – Eghezée.

CHAPITRE 5

INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE

1. PRÉSENTATION

Le département Infrastructures et Logistique (DIL) a la charge d'une grande diversité de missions :

- Signalisation routière,
- Mise en place et création des points relevés au CCCR (signalisation/mobilité),
- Gestion et mise en place des radars préventifs,
- Gestion du réseau d'égouttage et avaloirs,
- Gestion et entretien des espaces verts,
- Gestion des locations de matériel de fête (Transports, barrières Nadar),
- Gestion des locations de panneaux de signalisation,
- Entretien des fossés,
- Entretien et réparation des voiries communales,
- Entretien des bâtiments communaux (écoles, églises, bibliothèque, ...),
- Entretien de la propreté publique,
- Gestion et entretien des cimetières (nettoyage, vidange des bacs de collectes, verdurisation, exhumations, ...),
- Contrôle des travaux réalisés par les impétrants,
- Contrôle des aires de jeux,
- Déneigement et épandage sel routier,
- Organisation technique des festivités,
- Enlèvement des dépôts clandestins,
- Collecte et suivi des animaux morts,
- Mise en place des salles de réunions.

Afin de réaliser toutes ces actions, le département est composé de :

- 1 cheffe de service (pour les départements Infrastructures et logistique et Patrimoine),
- 1 agent technique en chef,
- 2 contremaîtres (1 pour superviser les travaux voiries et bâtiments, 1 pour superviser les espaces verts),
- 1 employé administratif,
- 5 ouvriers spécifiques (électricien, menuisier, chauffagiste, 2 mécaniciens),
- 2 fossoyeurs,
- 1 responsable impétrants,
- +-40 ouvriers polyvalents (maçons, espaces verts, propreté, ...).

2. RÉALISATIONS DE 2022

2.1 ADMINISTRATIF

- Encodage demandes sur BetterStreet : 4-5/jour. En plus de celles-ci, il y a pas mal de demandes qui sont réalisées le jour même et donc qui ne sont pas encodées.
- Rapport égouttage : Depuis Novembre 2022 → Jérôme Vanstappen. Avant : 4-5 rapports / mois
- Autorisation Powalco (Plateforme Impétrants) :
 - 6-8 autorisations / mois (points au collège).
 - 8-10 informations de chantiers et donc autorisations simplifiées / semaine

- Points pour prêt de barrières « NADAR » : 60 demandes pour l'année 2022.
- Points pour demandes de transport : 10 demandes pour l'année 2022.
- Rapports pour réalisation de points (réparation véhicule ou outillage) via les marchés publics : 1 rapport / mois.
- Demande de bon de commande via le service gestion Financière : une quarantaine de bons de commande par collège.
- Distribution des bons de commande une fois reçus du service « Gestion Financière ».
- Clôture des bons de commande une fois la marchandise réceptionnée.
- Réalisation cahiers des charges, analyse offres et PV de réception : 2-3/mois.
- Encodage prestations ouvriers via ERH : encodage journalier en fonction des demandes de congés.
- Encodage des heures supplémentaires prestées par les ouvriers via ERH.
- Suivi et vérification du crédit des OBU's : 1x/mois.
- Réponse par mail aux riverains (accusé réception ou autre sur boîte "logistique") : 20/semaine
- Gestion du courrier entrant sur Imio
- Gestion du stock des EPI
- Suivi des entretiens de la végétation en lien avec le service « Environnement ». Courriers envoyés aux citoyens par le service « Environnement », mais suivi assuré par le DIL.
- Contacts et suivi avec différents intervenants ext. à la commune : ORES, Oxfam, TERRE, BEP, TEC, ...

2.2. SUR LE TERRAIN

- Dépannages dans les écoles, crèches, églises, académie, bâtiments communaux : 4-5/semaine. (1 à 2 ouvriers),
- Vérification travaux impétrants : quotidien et généralement lié à la météo ! Beaucoup plus en période estivale qu'hivernale et peut aller jusqu'à 7-8/jour (1 ouvrier)
- Vérification raccordement à l'égout : 3-4/mois. (1 ouvrier)
- Mise à disposition ouvriers : quotidienne pour 2 ouvriers avec notamment :
 - o Mise en place de la salle communale pour diverses réunions (+3x/semaine),
 - o Livraison de sacs poubelle dans les commerces (+2x/mois),
 - o Affichage public (+2/semaine),
 - o Placement et enlèvement radars préventifs (6 placements et 6 enlèvements/semaine),
 - o Expulsion (1x/2mois),
 - o Réapprovisionnement stock papier dans les différents services communaux,
 - o Livraison stock papier pour les 8 écoles (2x/3mois),
 - o Dépose des courriers officiels et enlèvement des commandes des autres services (4-5x/mois),
 - o Rangement dans la cave des sacs poubelle livrés par le BEP
- Entretien espaces verts : quotidien avec notamment ;
 - o Parc de l'administration communale tous les mercredis (4 ouvriers),
 - o Minimum 1 cimetière / jour d'avril à octobre (4 ouvriers),
 - o Nettoyage et entretien des monuments aux morts 3x / an (4 ouvriers),
 - o Entretien des berges des cours d'eau = +2km/an (4 ouvriers),
 - o Entretien des pelouses de mars à fin octobre (2-3 ouvriers full-time),
 - o Entretien des haies et des sentiers communaux de mars à octobre (2 ouvriers full-time),
 - o Entretien des aménagements plantés (4 ouvriers à ½ temps toute l'année),
 - o 4 à 5 nouvelles pelouses et nouveaux aménagements / an (4 ouvriers à 1/5 temps),
 - o Verdurisation des cimetières à raison de 2 ou 3 / an (4 à 5 ouvriers à temps plein pendant 3 semaines par cimetière),

- Abattage et élagage d'arbres sur partie communale : +-50 interventions / an. (3 ouvriers),
- Entretien cimetières (22) : en dehors des équipes EV, passage hebdomadaire des 2 fossoyeurs
- Fauchage Ravel + remembrements : De mai à octobre. 3 ouvriers full-time !
- Passage au C.T. : 2-3 / mois. Implique la préparation par le mécanicien (1 journée) et le passage le jour-J par un ouvrier (+-3h)
- Nettoyage des avaloirs : 3 tournées/village sur l'année. (2 ouvriers full-time à chaque tournée)
- Tournée poubelles : quotidienne et en moyenne chaque village est fait 2x / semaine. (+300 poubelles sur l'entité !)
- Nettoyage des sites publics (Bulles à verre, aires de jeux, entrée cimetières, bords de routes, abris de bus, parkings, ...) : 2 ouvriers full-time toute l'année
- Réparations voirie (tarmac, filet d'eau, avaloirs, ...) : 2 à 3 interventions / semaine. (2-3 ouvriers)
- Réparation, modification, nouvelle signalisation routière : quasi quotidienne ! 2 ouvriers à ¾ temps toute l'année
- Curage fossés et ruisseaux : de décembre à avril, +- 4 ou 5 = +- 2km. (4 ouvriers)
- Nettoyage tête de pont : de décembre à avril, +- 50. (2 ouvriers)
- Préparation et mise en place signalisation pour festivités ou travaux : en fonction des activités de l'année, cela représente +- 50 festivités sur l'année. (2 ouvriers)
- Enterrements (+ mise en place fosse ou autre avant l'enterrement) : 2-3 / semaine. (2 ouvriers)
- Marché dominical : implique le nettoyage, tous les vendredis, des poubelles de la rue de la Gare, de la rue de la Peupleraie et des alentours du carrefour Delmelle. Placier présent tous les dimanches de 6h00 à 14h00. 2 ouvriers pour nettoyage après marché de 14h00 à 16h00. Repassage le lundi d'une équipe de 2 ouvriers pour éventuel manquement...
- Sorties "neige" (sel et/ou chasse neige) : sur un hiver cela représente +-35 sorties (de 00h00 à 08h00) avec 2 véhicules et 4 ouvriers.

CHAPITRE 6

AFFAIRES CIVILES ET SOCIALES

1. PRÉSENTATION

Parmi les missions premières de ce service anciennement appelé "Population et Etat civil" figurent :

- la tenue à jour de la Banque de l'Etat civil (BAEC) : rédaction et délivrance d'actes authentiques fixant ou modifiant l'état d'une personne ;
- la tenue des registres de la Population et des Etrangers : banques de données servant à conserver et consulter un ensemble d'informations administratives relatives aux personnes physiques présentes en Belgique ;
- la mise à jour des données figurant au Registre National : système de traitement d'informations qui assure l'enregistrement, la mémorisation et la communication d'informations relatives à l'identification des personnes ;
- la tenue à jour de l'Inventaire Centralisé des Adresses et Rues (ICAR).

⇒ En matière d'Etat civil, ses missions sont :

- *Délivrance de documents administratifs* : copies ou extraits d'actes d'Etat civil,
- *Déclarations* : naissance, mariage, décès
- *Démarches administratives* : acquisition de nationalité belge, reconnaissance d'enfant avant ou après naissance, établissement ou cessation de cohabitation légale, adoption, divorce ou séparation de corps, transcription d'actes établis à l'étranger (pour les belges), demande de pension de retraite anticipée ou survie, demande d'allocations ou de reconnaissance d'handicap, changement de nom ou prénom, changement de genre, don d'organe, enregistrement des dernières volontés en matière de sépulture, euthanasie, ...

⇒ En matière de Population, ses missions sont :

- *Délivrance de documents administratifs* : documents d'identité (eID, Kids-ID, titre de séjour pour étranger, passeport, titre de voyage), permis de conduire provisoire ou définitif, extraits divers des registres de la Population ou des Etrangers (certificat de résidence, composition de ménage, preuve d'adresse, ...), listes à destination d'associations de droit belge reconnues d'intérêt général, autorisations diverses (parentale, voyage à l'étranger pour enfant mineur, ...), certificat de milice, extrait de casier judiciaire, certification conforme et légalisation de signature ;
- *Déclarations* : changement d'adresse (autre commune) ou mutation intérieure, inscription des ressortissants étrangers (étudiants, travailleurs, regroupements familiaux, autres, courts ou longs séjours, visas, ...), inscription en adresse de référence, en adresse provisoire, absence temporaire, permis de travail ;
- *Autorisations et contrôles* : autorisation de vente de boissons spiritueuses dans le cadre d'une festivité, certificat d'hygiène dans le cas de l'ouverture d'un débit de boissons, radiation ou inscription d'office, vaccination.

Outre les missions décrites ci-avant, le service a également en charge la gestion et administration des cimetières (achat, renouvellement, abandon, reprise de sépulture, inhumation, incinération, exhumation, ...) ainsi que l'organisation des élections communales, provinciales, fédérales, régionales et européennes.

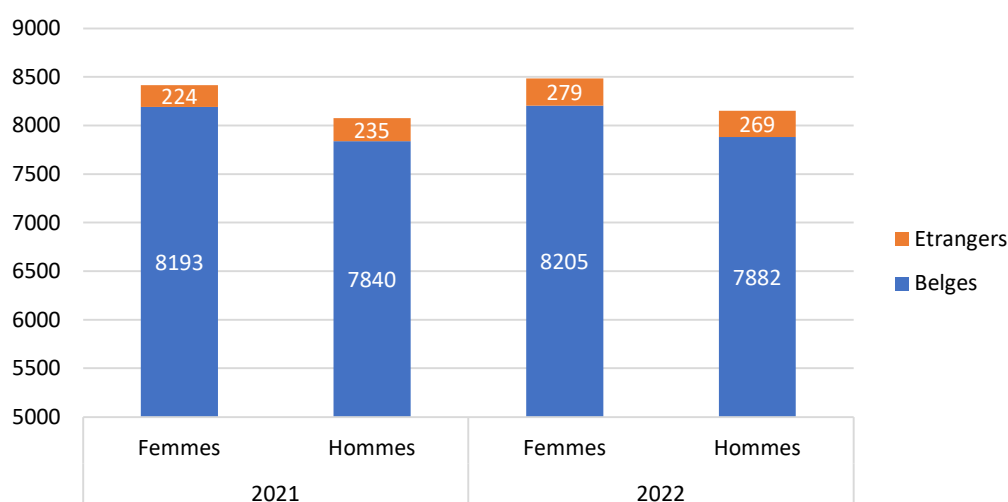
En raison de l'étendue de ses missions, le département des Affaires civiles et sociales est l'un des plus fréquentés par les citoyens. En effet, celui-ci intervient dans tous les grands moments de la vie.

Afin de répondre au mieux aux besoins, le département compte un chef de service et 7 agents administratifs.

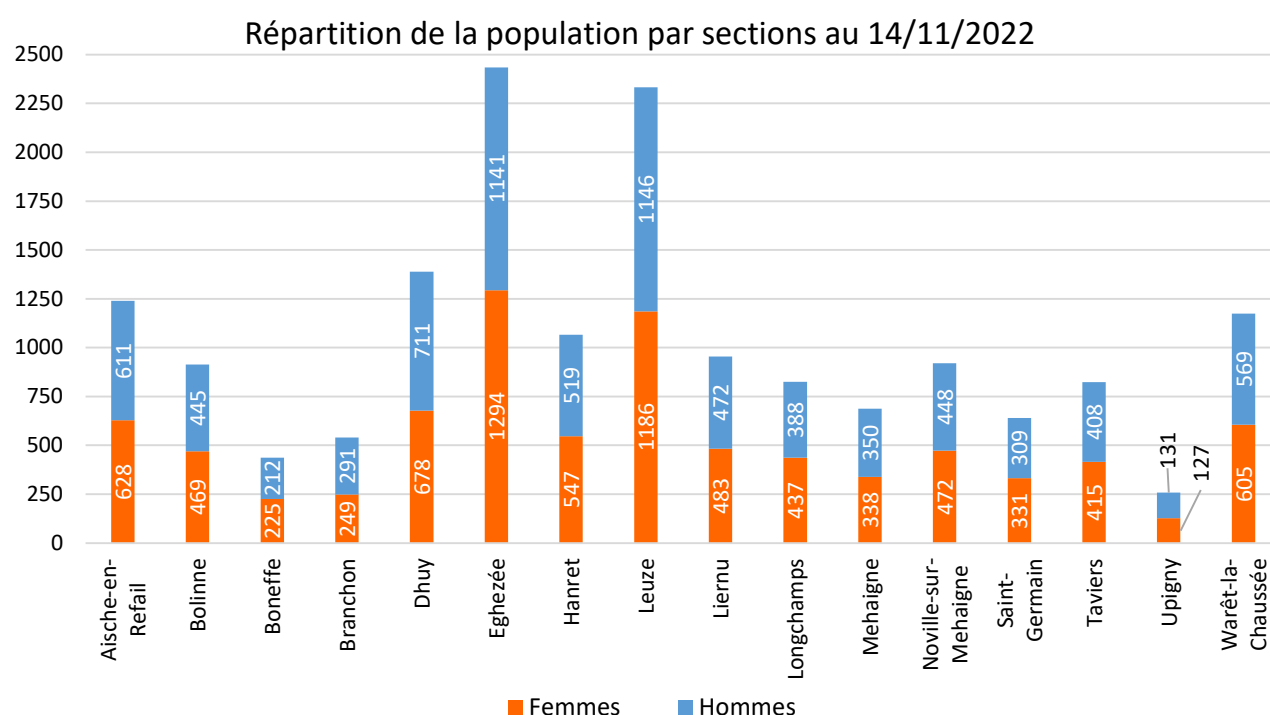
2. STATISTIQUES RELATIVES À LA POPULATION

2.1. POPULATION AU 14/11/2022

Au 14 novembre 2022, la population d'Eghezée s'élève à 16 635 personnes, parmi lesquelles 8 484 femmes et 8 151 hommes, ce qui représente une augmentation de 140 personnes par rapport à la même période en 2021 (+ 64 femmes et 76 hommes).



2.2. POPULATION PAR SECTIONS AU 14/11/2022



Le tableau de comparaison de répartition par section entre 2021 et 2022 se trouve en annexe 2, p. 140.

2.3. CHANGEMENTS D'ADRESSE AU 14/11/2022

Type	Nombre de dossiers	Nombre de personnes
Entrées	576	893
Sorties	575	769
Mutations intérieures	199	331

2.4. DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ ET PERMIS DE CONDUIRE AU 14/11/2022

CARTES		PASSEPORTS	PERMIS	
Type	Nombre	Nombre	Type	Nombre
EiD	930	849	Original & Duplicata	585
Kids-iD	639		International	41
Autres	18		Provisoire	219
Total	1587	849	Total	845

2.5. ETAT CIVIL AU 14/11/2022

Type	Nombre de dossiers	
	2021	2022
Naissances	143	127
Reconnaissances	90	88
Déclarations de choix de nom	0	0
Déclarations de changement de prénom	5	8
Mariages	50	70
Déclarations de mariage	49	70
Cohabitations légales	55	64
Décès	120	131
Adoptions	4	2
Naturalisations	0	0
Acquisitions de nationalité par déclaration	7	6
Séparations de corps	0	0
Divorces	10	9
Dossiers de pensions (anticipées)	15	9
Dossiers d'allocations handicapés	170	115

2.6. NOMBRE D'HABITANTS ENREGISTRÉS PAR NATIONALITÉ AU 14/11/2022

Sur une population totale de 16 635 personnes inscrites aux registres de la commune, ce sont 61 nationalités différentes qui sont représentées sur le territoire, dont :

- 16087 habitants de nationalité belge,
- 389 ressortissants de l'Union européenne (hors Belgique), dont 46% de Français,
- 55 ressortissants de pays européens hors UE,
- 44 ressortissants du continent africain,
- 32 ressortissants du continent américain,
- 28 ressortissants du continent asiatique.

Le tableau détaillé par nationalité est consultable en annexe 3, p. 141.

2.7. DÉLIVRANCE DE DOCUMENTS DU 01/01/2022 AU 14/11/2022

Demandes de codes d'activation pour clés numériques

(Covid Safe Ticket, MyMinfin, autres) : 52

Demandes effectuées via Téléservice

Etat civil

	2021	2022
Acte de décès :	3	0
Acte de divorce	5	10
Acte de mariage	13	16
Acte de naissance	55	112
Cohabitation légale	10	19
Publication des naissances - Consentement	26	64

Population

	2021	2022
Déclaration de changement de résidence	231	318
Certificat de nationalité	10	13
Certificat de résidence	92	206
Certificat de résidence avec historique	9	13
Certificat de vie	9	17
Composition de ménage	364	904
Extrait de casier judiciaire	343	661
Autorisation de détention animal	0	122

Totaux des documents extraits de Saphir

Modèle 2 : récépissé déclaration d'inscription	594
Modèle 2 : Rapport d'enquête de résidence	743
Modèle 2 : Convocation	17
Modèle 2 : demande d'inscription	733
Modèle 2 : changement résidence	90
Changement résidence pour l'étranger	31
Convocation pour renumérotation	1
Autorisation de domiciliation	2
Modèle 2 bis : récépissé déclaration inscription (mutation)	168
Information pour habitants inscrits	2
Inscription provisoire	2
Modèle 2 : Rapport d'enquête PRIMO ARRIVANT	2
Modèle 3 : avis d'inscription	77
Modèle 4 : avis de NON inscription	7
Modèle 5 : envoi documents personnels	575
Modèle 5 bis : récépissé envoi dossiers personnels	3
Modèle 6 : demande envoi avis inscription	23
Modèle 6 : réponse	3
Modèle 6 : enquête	15
Modèle 8 : certificat radiation des registres	58
Enquête en vue de radiation d'office	4
Avertissement citoyen avant radiation d'office	1

Lettre au cohabitant (Radiation d'office)	5
Avertissement citoyen avant inscription d'office	7
Avertissement citoyen après inscription d'office	8
Avertissement citoyen après radiation d'office	4
Modèle 8 bis : déclaration départ pour l'étranger	47
Modèle 9 : avis décision non inscription	7
Demande inscription adresse référence	1
Cohabitation légale (Extrait en vue de)	1
Cohabitation légale (Acc.Récep.de déclaration)	37
Cohabitation légale (Déclaration)	48
Cohabitation légale (Attestation enregistrement déclaration)	55
Cohabitation légale (Déclaration de cessation)	29
Cohabitation légale (Récépissé déclaration de cessation)	17
Cohabitation légale (Attestation cessation)	19
Cohabitation légale (Notification cessation commun accord)	1
Annexe 12 : Attestation perte ou vol de document	171
Annexe 6 : Attestation perte ou vol CI -12 ans	2
Fax DOCSTOP	1
Annexe 1 : déclaration perte/vol passeport	10
Annexe 36 : Déclaration d'honneur (pertes passeport)	1
Certificat de présence	24
Preuve d'adresse	1
Déclaration absence temporaire	1
CI : Attestation de demande de CI	21
CI : Récépissé de demande de CI	18
Attestation carte professionnelle	1
CI : Demande C.I. provisoire	1
CI : Demande C.I. provisoire - 12 ans	2
CI : Convocation renouvellement (demi A4)	6
CI : Convocation renouvellement (1/4 A4 carte postale)	3
CI : Convocation renouvellement (1/4 A4 verso)	3
CI : Certificat inscription avec photo	1
CI : Scapulaire	2
Autorisation parentale légalisée	572
Autorisation parentale plurilingue	3
Autorisation de voyage	2
Accord parental demande explicite	1
C.I. enfant - 12 ans (demande)	8
C.I. notification demande pour mineur	27
C.I. enfant - 12 ans (verso)	24
C.I. enfant - 12 ans (recto)	18
C.I. Retrait par la commune (Annexe 33)	13
Réception de code PIN	247
Attestation titulaire CI ou passeport	7
Dernières volontés sépulture (Déclaration)	12
Dernières volontés sépulture (Accusé de réception de déclaration)	6
Attestation relative au mode de sépulture	31
Euthanasie : déclaration	28
Données électorales	1
Certificat d'état civil	1
Certificat d'honorabilité	1
Changement adresse mineur non émancipé	69

Changement adresse mineur non émancipé (avis)	12
Prime de naissance	1
Demande d'hébergement partagé	1
Historique des adresses	10
Extrait du registre de population	23
Certificat de milice	6
Extrait avec composition du ménage	2
Composition de ménage	2309
Composition de ménage complète	193
Composition de ménage résumée	4
Certificat de vie	53
Certificat de nationalité	21
Elections (Avis de mutation)	1
Elections (extrait du registre)	3
Certificat inscription ou résidence	245
Certificat de résidence avec historique	63
Demande certificat pour tiers	1
Extrait registre population (avec filiation)	15
Certificat avec certains TIs	1
Certificat avec certains TIs (historique)	5
Fiche 79	195
Organes : Formulaire prélèvement et transplantation	1
Carte Kids - avis aux parents	1
Rappel activation	3
Convocation suite à annulation	4
Dernier rappel modèle de base	1
CI : Convocation retrait nouveaux codes	9
Transfert Annexe 35 vers autre commune	2
CI : Annexe 26 - Analyse carte d'identité	3
CI : Annexe 36 – Déclaration sur l'honneur (pertes-vols)	4
Etranger : déclaration d'inscription	1
Etranger annexe 3 : déclaration d'arrivée	10
Etranger annexe 3bis : engagement prise en charge	42
Etranger annexe 8TER	9
Etranger annexe 8QUATER	2
Etranger annexe 15 : Attestation	48
Etranger annexe 16 : Demande autorisation établissement	1
Etranger annexe 18 : Attestation de départ	5
Etranger annexe 19	12
Etranger annexe 19 ter : Demande carte séjour famille	13
Etranger annexe 20 : Décision refus séjour + OQT	1
Etranger annexe 20 : Décision refus séjour sans OQT	5
Etranger annexe 22 : Demande séjour permanent	11
Etranger annexe 32 : Engagement de prise en charge	4
Etranger annexe 33 : Document de séjour	1
Etranger annexe 33 ter : Attestation de Réception	4
Etranger annexe 42 : irrecevabilité demande de séjour	1
Etranger Fax Office Etrangers	16
Etranger attestation logement suffisant 26/3(annexe 7)	1
Formulaire : Recherches généalogiques	1
Formulaire : Déclaration - Euthanasie	7
Formulaire : Déclaration - Dernières volontés	4

Formulaire : Autorisation parentale légalisée	2
Permis Cond : Attestation-stage	5
Permis Cond : Attestation	5
Permis Cond : Renouvellement (F07)	226
Permis Cond : Demande permis (F06)	105
Permis Cond : Demande permis international (F08)	44
Permis Cond : Attestation SPF	7
Permis Cond : Echange PC Etranger non européen (P1)	1
Permis Cond : Demande de permis provisoire C1-DE (F03)	1
PC : Demande permis provisoire B-M18-M36 (F02)	44
PC : Demande permis provisoire B-M3 (F02bis)	23
Permis Cond : Déclaration sur l'honneur	3
Permis Cond : Fiche de renseignements	1
Extrait Fichier SANS Délinquance Environnementale	1
Extrait Fichier AVEC Délinquance Environnementale	1
Modèle 2 - Rapport d'enquête	2
Bienvenue bourgmestre : fête des nouveaux arrivants	494
Farde	560
Farde	618
Farde	193
Totaux	11377

*CI : carte d'identité - Etr : Etrangers

2.8. RÉCEPTIONS

Au cours de l'année 2022, plusieurs réceptions ont été organisées afin de célébrer les anniversaires de mariage (50 ans de mariage ou plus) et les centenaires.

Au total ce sont 30 couples et 7 centenaires qui ont été mis à l'honneur.

Noces d'or	18
Noces de diamant	8
Noces de brillant	3
Noces de platine	1
Centenaires	7

CHAPITRE 7

PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES

1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le service de la gestion des ressources humaines a en charge le suivi administratif des dossiers du personnel, du recrutement à la sortie de fonction, et la gestion de la paie.

Cela inclut :

- La gestion des recrutements et sélections,
- L'élaboration des contrats de travail,
- La gestion de carrière du personnel communal (formations...),
- Le calcul des salaires et indemnités,
- Les déclarations à l'ONSS,
- La mise à jour des règlements et statuts à destination du personnel communal,
- Le secrétariat des Comités de concertation et de négociation.

Pour mener à bien ces tâches, le service compte une cheffe de service et 3 agents administratifs.

En parallèle, le service de la gestion des ressources humaines supervise l'équipe des 9 auxiliaires professionnelles qui nettoient les locaux de l'administration communale.

2. ENSEIGNEMENT

Les activités du service enseignement sont orientées sur trois axes principaux :

- **La gestion administrative de la carrière du personnel enseignant** statutaire, temporaire et contractuel des écoles communales : engagements, nominations, calculs d'ancienneté, mises en disponibilité, ...
- **L'aide administrative aux directions d'écoles** : rédaction de courriers, mise à jour de dossiers, tâches de secrétariat, ...
- **L'aide administrative aux écoles** : support à l'organisation des classes vertes et sorties pédagogiques, gestion opérationnelle des repas scolaires, établissement de la facturation des activités aux parents des élèves, suivi et approbation des factures des fournisseurs, ...

Le service est composé de 3 agents administratifs.

2.1. ECOLES FONDAMENTALES DE L'ENTITÉ D'EGHEZÉE

Les coordonnées des écoles communales peuvent être consultées sur le site internet de la commune en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/enseignement/communal>

2.1.1. Ecole fondamentale Eghezée I (au 01/10/2022)

Siège : Place de Mehaigne, 8
5310 MEHAIGNE
081/56.77.46

Chef d'école (sans classe) : Madame Véronique DASSELEER
0490/42.34.21
veronique.dasseleer@eghezee.be

⇒ **Section d'Aische-en-Refail**

Classes primaires mixtes (2 classes)	2 institutrices primaires à titre définitif 1 institutrice primaire à titre temporaire 1 instituteur primaire temporaire (APE)
Classes maternelles (2 classes)	3 institutrices maternelles à titre définitif 1 institutrice maternelle à titre temporaire

⇒ **Section de Dhuy**

Classes primaires mixtes (2 classes)	3 institutrices primaires à titre définitif 1 institutrice primaire à titre temporaire
--------------------------------------	---

⇒ **Section de Liernu**

Classes primaires mixtes (3 classes)	2 institutrices primaires à titre définitif 1 instituteur primaire à titre définitif 1 institutrice primaire à titre temporaire
--------------------------------------	---

⇒ **Section de Mehaigne**

Classes primaires mixtes (3 classes)	3 institutrices primaires à titre temporaire 1 institutrice primaire à titre définitif
Classes maternelles (1 ½ classes)	2 institutrices maternelles à titre définitif

2.1.2. Ecole fondamentale Eghezée II (au 01/10/2022)

Siège : Place de Tavier, 13
5310 TAVIERS
081/81.11.80

Chef d'école (sans classe) : Madame Valérie FONTINOY
0491/37.38.82
valerie.fontinoy@eghezee.be

⇒ **Section de Tavier**

Classes primaires mixtes (5 classes)	6 institutrices primaires à titre définitif 2 instituteurs primaires à titre temporaire
Classes maternelles (2 classes)	2 institutrices maternelles à titre définitif 1 instituteur maternelle à titre définitif

⇒ **Section de Leuze**

Classes primaires mixtes (3 classes)	1 institutrice primaire à titre définitif 2 institutrices primaires à titre temporaire 2 institutrices primaires à titre temporaire chargées de cours en immersion linguistique en langue anglaise
--------------------------------------	---

Classes maternelles (2 ½ classes)	2 institutrices maternelles à titre définitif 1 instituteur maternelle à titre définitif 1 institutrice maternelle à titre temporaire 1 institutrice maternelle à titre définitif et temporaire chargée de cours en immersion linguistique en langue anglaise
-----------------------------------	---

2.1.3. Ecole fondamentale Eghezée III (au 01/10/2022)

Siège : Grande Ruelle, 26
5310 WARET-LA-CHAUSSEE
081/51.23.92

Chef d'école avec classe : Madame Perrine GREGOIRE
0478/792.006
perrine.gregoire@eghezee.be

⇒ Section de Noville s/Mehaigne

Classes maternelles (1 classe)	1 institutrice maternelle à titre définitif
--------------------------------	---

⇒ Section de Warêt-la-Chaussée

Classes primaires mixtes (3 classes)	5 institutrices primaires à titre définitif 1 institutrice primaire à titre temporaire 1 instituteur primaire à titre temporaire
--------------------------------------	--

Classes maternelles (1 classe)	1 institutrice maternelle à titre définitif 1 institutrice maternelle à titre temporaire
--------------------------------	---

2.1.4. Ensemble des écoles

1 maîtresse d'éducation physique à titre définitif
1 maîtresse d'éducation physique à titre définitif et à titre temporaire
1 maîtresse d'éducation physique à titre temporaire
1 maîtresse de morale à titre définitif
1 maître de morale à titre temporaire
1 maîtresse de philosophie et de citoyenneté à titre définitif et temporaire
1 maîtresse de philosophie et de citoyenneté à titre définitif
1 maîtresse de religion catholique à titre définitif
1 maîtresse de seconde langue à titre définitif
1 maîtresse de psychomotricité à titre définitif
5 agents PART-APE (assistantes institutrices maternelles)

2.2. SURVEILLANTES DE MIDI

En plus de surveiller les enfants, de répondre à leurs besoins élémentaires et de faire en sorte que le repas se passe bien dans un environnement sécurisé, les surveillantes de midi sont également chargées de la logistique du repas : mise en place du local, réchauffage des plats des enfants, service à table, rangement et nettoyage du local et de la vaisselle.

La commune emploie 24 surveillantes de midi réparties dans les différentes implantations des écoles communales :

Ecole	Section	Nombre de surveillant(e)s de midi	Prestation journalière *
Eghezée I	Aische-en-Refail	4	De 2 à 3h
	Dhuy	2	3h
	Liernu	3	De 2 à 4h
	Mehaigne	4	De 2 à 4h
Eghezée II	Leuze	3	De 2 à 3h
	Taviers	4	De 2 à 3h
Eghezée III	Noville-sur-Mehaigne	1	3h
	Warêt-la-Chaussée	3	De 2h30 à 3h

** les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée*

2.3. CONVOYEUSES SCOLAIRES

Les convoyeurs/convoyeuses scolaires accompagnent les enfants lors des déplacements en car vers le centre sportif.

En 2022, la commune emploie 4 convoyeuses scolaires, selon un horaire de travail compris entre 2h00 et 12h45 par semaine.

2.4. NETTOYEUSES DE LOCAUX SCOLAIRES

Afin de disposer de locaux propres pour l'accueil des enfants dans les écoles, la commune emploie 10 auxiliaires professionnelles réparties entre les différentes implantations :

Ecole	Section	Auxiliaires professionnelles
Eghezée I	Aische-en-Refail	1
	Dhuy	1
	Liernu	2
	Mehaigne	1
Eghezée II	Leuze	1
	Taviers	2
Eghezée III	Noville-sur-Mehaigne	1
	Warêt-la-Chaussée	1

2.5. NOMBRE D'ÉLÈVES AU 01/10/2022

Ecoles communales d'Eghezée	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE		ENSEIGNEMENT MATERNEL	
	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Section d'Aishe-en-Refail	2	36	2	27
Section de Dhuy	2	33	-	-
Section de Leuze	3	53	2 1/2	36
Section de Liernu	3	56	-	-
Section de Tavier	5	91	2	35
Section de Waret-la-Chaussée	3	57	1	16
Section de Noville s/Mehaigne	-	-	1	15
Section de Mehaigne	3	47	1 1/2	20
TOTAL GENERAL	21	373	10	149

2.6. AUTRES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

2.6.1. Ecoles de la communauté française

Ecole fondamentale autonome Yannick Leroy	route de Gembloux 10 5310 Eghezée 081/81.12.18
Institut Technique de la Communauté Française Henri Maus	Site Yannick Leroy chaussée de Louvain 92 5310 Eghezée 081/81.12.32

2.6.2. Ecoles libres subventionnées

Ecole Fondamentale Abbé Noël	route de Gembloux 32 5310 Eghezée 081/81.19.39
Ecole du Châtaignier	rue des Infirmeries 1-5 5310 Dhuy 081/51.25.23
Ecole St-Rémy	rue de l'Eglise 11 5310 Hanret 081/81.24.77
Ecole libre Saint-Martin	route de Namêche 32 5310 Leuze 081/51.26.54

Ecole libre Saint Jean-Baptiste

place de Liernu 6
5310 Liernu
081/65.61.78

Collège Abbé Noël

rue du Collège 4
5310 Eghezée
081/81.02.11

3. ACADÉMIE DE MUSIQUE

3.1. PRÉSENTATION

Créée en 1985, l'Académie d'Eghezée fait partie d'un réseau d'une centaine d'établissements reconnus et subsidiés par le Ministère de la Communauté française. Son Pouvoir organisateur est la commune d'Eghezée qui prend par ailleurs en charge le fonctionnement (bâtiments, équipement, ...).

Au 30 septembre 2022, l'Académie comptait 736 élèves répartis dans trois domaines d'enseignement : la danse, les arts parlés et la musique.

Toutes les informations relatives aux cours donnés, aux horaires ou encore aux conditions d'inscription sont disponibles sur le site de la commune en suivant ce lien :

<https://www.eghezee.be/votre-commune/enseignement/academie>.

L'Académie est gérée par une directrice, deux employées administratives et deux surveillantes éducatrices.

3.2. ENSEIGNANTS

- 1 professeur de trompette
- 1 professeur de chant et d'ensemble vocal
- 3 professeurs de guitare (dont un en détachement externe à Gembloux)
- 4 professeurs de piano
- 2 professeurs de saxophone jazz et ensemble jazz
- 1 professeur d'ensemble vocal
- 1 professeur de violon
- 1 professeur de formation musicale, d'ensemble instrumental et de pratique des rythmes musicaux du monde
- 2 professeurs de formation musicale
- 1 professeur de flûte traversière
- 1 professeur d'alto, violon, ensemble vocal, ensemble instrumental et de musique de chambre
- 1 professeur de danse classique
- 1 professeur de flûte traversière
- 1 professeur de flûte à bec
- 1 professeur d'histoire de la musique à titre bénévole
- 1 professeur de violoncelle
- 1 professeur d'accompagnement au clavecin et de formation musicale
- 1 professeur d'arts de la parole
- 2 professeurs de clarinette (dont un en détachement externe à Woluwé)
- 1 professeur d'accompagnement au piano
- 1 professeur de cornemuse, ensemble instrument et d'instrument patrimonial (épinette)
- 1 professeur de piano jazz et ensemble jazz

4. ACCUEIL TEMPS LIBRE D'EGHEZÉE (ATL)

4.1. PRÉSENTATION

Le service enfance/jeunesse est un point de contact (subventions, inauguration...) entre la commune et les différents comités de quartier ou organismes communaux qui mettent en place des activités à destination des enfants ou des jeunes.

Le service accueil temps libre (ATL) est un service communal subsidié par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) qui est entre autres chargé :

- de coordonner les activités extrascolaires* qui se déroulent dans la commune pour les enfants de 2,5 à 12 ans ;
- de veiller à la qualité de l'accueil extrascolaire ;
- de créer une politique extrascolaire globale et cohérente dans la commune.

**activités organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les jours de congés.*

4.2. LES PROJETS 2022

4.2.1. Les plaines de vacances et les stages

Depuis plusieurs années, la commune organise des plaines et stages à destination des enfants.

Soucieux de proposer des activités de qualité, les services jeunesse et ATL ne cessent de se renouveler afin de proposer à l'enfant des activités diversifiées et amusantes pour qu'il passe un été hors du commun !

Encadré par des jeunes qualifiés, en cours de qualification ou avec une expérience dans le domaine, l'enfant pourra s'épanouir dans un cadre sécurisant et ouvert à tous.

4.2.1.1. Les plaines de vacances

Accueillis au Collège Abbé Noël d'Eghezée pour une période de 7 semaines du 4 juillet au 19 août 2022, les enfants ont été répartis suivant 3 groupes d'âges distincts de 24 enfants maximum, afin de répondre aux besoins spécifiques et au développement de chacun :

- Les minis : âgés de 2 ans et demi à 4 ans,
- Les minimax : âgés de 5 à 7 ans,
- Les maxis : âgés de 8 à 13 ans.

Chacun des groupes était encadré par 3 jeunes engagés par la commune.

4.2.1.2. Les stages sportifs

Un appel d'offre a été lancé pour l'organisation des stages de psychomotricité, multisports et sports.

C'est l'asbl « Punch » de Boneffe qui a remporté le marché et s'en est vue confier la gestion.

- ✓ Le stage de psychomotricité (2,5 - 4 ans) : organisé durant 7 semaines soit du 4 juillet au 19 août, encadré par 3 jeunes dont 2 sont engagés par Punch et un par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël d'Eghezée.
- ✓ Le stage multisports (5 - 7 ans) : organisé durant 7 semaines soit du 4 juillet au 19 août, encadré par 3 jeunes dont 2 sont engagés par Punch et un par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Centre sportif d'Eghezée.
- ✓ Le stage sports (8 - 12 ans) : organisé durant 7 semaines soit du 4 juillet au 19 août, encadré par 3 jeunes dont 2 sont engagés par Punch et un par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Centre sportif d'Eghezée.

4.2.1.3. Les autres stages

- ✓ Le stage différencié (8 - 15 ans pour les enfants ordinaires et aucune limite pour les enfants extraordinaires) : organisé durant 1 semaine soit du 11 juillet au 15 juillet. Encadré par une équipe de 5 moniteurs engagés par la commune, implanté à l'école communale de Mehaigne.
- ✓ Le stage des minis artistes (2,5 - 4 ans) : organisé durant 1 semaine soit du 8 août au 12 août en collaboration avec Terre Franche. Encadré par deux animateurs Terre Franche et 2 animateurs engagés par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël.
- ✓ Le stage nature mini (4 - 7 ans) : organisé durant 1 semaine soit du 1er août au 5 août en collaboration avec l'asbl Dams. Encadré par 3 moniteurs Dams et un moniteur engagé par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté à l'école communale de Dhuy.
- ✓ Le stage p'tit agent secret à bicyclette (5 - 7 ans) : organisé durant 1 semaine soit du 11 juillet au 15 juillet en collaboration avec Cap sciences. Encadré par 1 moniteur Cap sciences et 2 moniteurs engagés par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël.
- ✓ Le stage p'tit pompier connecté (8 - 12 ans) : organisé durant 2 semaines soit du 18 juillet au 22 juillet et du 16 août au 18 août en collaboration avec la Zone NAGE et Cap sciences. Encadré par 1 moniteur Cap sciences, 2 pompiers de la Zone NAGE et un animateur engagé par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël.
- ✓ Le stage cook&dance (5 - 8 ans) : organisé durant 1 semaine soit du 25 juillet au 29 juillet en collaboration avec Deli4S. Encadré par la responsable de chez Deli4s et 2 moniteurs engagés par la commune, composé de maximum 24 enfants, implanté au Centre sportif d'Eghezée.
- ✓ Le stage p'tit aventurier (8 - 12 ans) : organisé durant 2 semaines soit du 25 juillet au 29 juillet et du 8 août au 12 août en collaboration avec l'école de Kayak et Canoë de Namur et les écuries du Warichet. Encadré par deux moniteurs engagés par la commune, des moniteurs des deux partenaires respectifs.
- ✓ Le stage du p'tit acrobate (5 - 7 ans) : organisé durant 1 semaine soit du 8 août au 12 août en collaboration avec l'asbl Circomédie. Encadré par un moniteur engagé par la commune et un moniteur de l'asbl, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël d'Eghezée.

4.2.1.4. En chiffres

Plaines des minis : 118 enfants

Plaines des minimax : 147 enfants

Plaines des maxis : 128 enfants

Stage de psychomotricité : 165 enfants
Stage multisports : 166 enfants
Stage sports : 158 enfants
Stage différencié : 8 enfants ordinaires et 7 enfants extraordinaires.
Stage des minis artistes : 23 enfants.
Stage nature des minis : 24 enfants.
Stage du p'tit agent secret à bicyclette : 48 enfants.
Stage p'tit pompier connecté : 52 enfants.
Stage cook&dance : 24 enfants.
Stage p'tit aventurier : 48 enfants.
Stage du p'tit acrobate : 24 enfants

En tout et pour tout 673 fiches d'inscription ont été encodées.
53 moniteurs ont été engagés par la commune.

4.2.2. Place aux enfants

Chaque année, la commune en collaboration avec la Province de Namur, organise la journée place aux enfants et invite les enfants de 11 ans à prendre place derrière le comptoir de leur commerce préféré et de se glisser dans la peau de leur gérant.

Cette année, cette journée s'est déroulée le samedi 15 octobre.

Dans l'après-midi, une activité bowling leur a été proposée ainsi que quelques jeux pour découvrir ou redécouvrir leur commune.

91 enfants ont participé à cette journée et 23 commerces ont accepté de leur ouvrir leur porte.

4.2.3. Saint-Nicolas

Pour le plus grand plaisir des plus petits, la commune octroie un subside aux comités de village afin qu'ils puissent organiser la fête de Saint-Nicolas et leur offrir un petit cadeau.

Un montant de 9,57€ est attribué à chaque enfant domicilié à Eghezée et âgé entre 0 et 9 ans.

4.2.4. Gestion du service ATL

- Actualisation de la page internet dédiée à l'ATL
- Promotion de la formation des professionnels de l'accueil
- Evolution continue de la communication de l'ATL
- Mise en place d'un conseil communal des enfants
- Organisation d'une journée « Eghezée & vos kids »

5. CENTRE SPORTIF

Situées au cœur de l'entité d'Eghezée, les installations du centre sportif hébergent divers clubs et activités sportives accessibles aux citoyens.

Le détail des activités, horaires et modalités de réservations peut être consulté sur le site internet de la commune en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/loisirs/sports/centre-sportif>.

Afin de veiller à l'entretien des installations du centre, 8 agents communaux sont mis à la disposition de l'ASBL Centre Sportif d'Eghezée.

6. COGES A.S.B.L.

L'asbl Comité de gestion des salles polyvalentes (COGES) s'est vue confier plusieurs missions par la commune :

- gérer les salles polyvalentes du centre culturel,
- permettre l'utilisation des installations du centre culturel pour l'organisation des activités de la commune, des écoles et de l'académie,
- permettre en priorité l'accès aux installations du centre culturel à toute personne physique ou morale, domiciliée ou dont le siège social est fixé à Eghezée, en fonction des périodes d'inoccupation des salles et infrastructures par l'asbl ECRIN, qui en est l'occupant principal et prioritaire.

Afin de lui apporter un support dans l'accomplissement de ses missions, la commune met à disposition de COGES le personnel suivant :

- 1 agent pour l'aménagement des salles et l'entretien du bâtiment et de ses extérieurs,
- 2 agents pour le nettoyage des installations.

Les coordonnées du centre culturel d'Eghezée et le programme des activités qui y sont proposées sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.ecrin.be/>.

CHAPITRE 8

SERVICES GÉNÉRAUX TRANSVERSAUX

1. JURIDIQUE/SÉCURITÉ

1.1. PRÉSENTATION

Le service juridique/sécurité couvre plusieurs domaines :

- la partie juridique gère :
 - o les procédures contentieuses qui concernent la commune,
 - o les conventions établies entre la commune et des tiers,
 - o les contrats d'assurance de la commune et les divers sinistres qui y sont liés ;
- la partie sécurité veille à la sécurité des citoyens lors de manifestations ou interventions sur le domaine public au moyen de deux outils :
 - o les autorisations du bourgmestre,
 - o les arrêtés de police.

Le service est composé d'un juriste et de deux agents administratifs.

1.2. CONTENTIEUX

Le service gère les procédures contentieuses, administratives et judiciaires (civiles et pénales), dans lesquelles la commune agit soit comme partie défenderesse, soit comme partie demanderesse. Il est en lien avec les avocats désignés pour assurer la défense des intérêts de la commune.

Le service est également sollicité par les différents services communaux dans de multiples dossiers pour émettre un avis préalable (projet de contrat, projet de règlement, ...), pour défendre les intérêts de la commune en phase précontentieuse, pour assurer - en collaboration avec les notaires - la rédaction et le suivi de actes authentiques dans lesquels la commune est partie (actes notariés).

En résumé, au 10 novembre 2022, 11 dossiers sont encore en cours et 3 dossiers ont été clôturés.

Dossiers contentieux en cours :

⇒ Personne(s) concernée(s) : [A.C.], [C.G.], [M.B.] et [J.S.].

Objet du contentieux : recours de [A.C.], [C.G.], [M.B.] et [J.S.] auprès du Conseil d'Etat. Ils demandent l'annulation d'une décision du collège communal du 17 janvier 2022 octroyant un permis d'urbanisme pour la régularisation de travaux dans une maison voisine.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours auprès du Conseil d'Etat, auquel la commune a déposé sa note d'observations. La date d'audience au Conseil d'Etat n'est pas encore connue.

Frais encourus : frais de défense totaux estimés à 4.000 EUR TVAC.

⇒ Personne(s) concernée(s) : la commune contre le Gouvernement wallon.

Objet du contentieux : recours de la commune auprès du Conseil d'Etat. La commune demande l'annulation d'une décision du Gouvernement wallon du 23 décembre 2021 octroyant à la société [E.] un permis unique pour la construction et l'exploitation d'un parc de six éoliennes route de Gembloux, à l'ouest des villages d'Aische-en-Refail et Liernu.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours au Conseil d'Etat. La commune a introduit une demande de suspension de ce permis unique le 24 août 2022. La date d'audience au Conseil d'Etat n'est pas encore connue.

Frais encourus (à ce stade) : 7.500 EUR TVAC.

⇒ Personne(s) concernée(s) : [B.B.] et [C.V.].

Objet du contentieux : mesures de réparation sollicitées par la commune suite à la commission d'une infraction urbanistique par [B.B.] et [C.V.] portant sur le dépôt de véhicules usagés et de déchets divers sur leur terrain sans permis d'urbanisme. La remise en état du terrain est demandée.

Etat d'avancement : dossier en cours. [B.B.] et [C.V.] sont poursuivis devant le tribunal correctionnel. L'audience d'introduction de cette affaire est fixée au 9 janvier 2023.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personne(s) concernée(s) : [G.D.].

Objet du contentieux : action de [G.D.] contre la commune pour l'échange d'un permis de conduire étranger contre un permis de conduire belge.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours devant le tribunal de première instance de Namur. L'audience devant ce tribunal est fixée le 14 décembre 2022.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personne(s) concernée(s) : [S.D.].

Objet du contentieux : [S.D.] a chuté à vélo en roulant sur une voirie. [S.D.] demande des dommages et intérêts à la commune, en estimant que cette voirie n'était pas dans un état correct.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours devant le tribunal de police de Namur. L'audience devant ce tribunal est fixée au 20 avril 2023.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personne(s) concernée(s) : [M.L.].

Objet du contentieux : [M.L.] a introduit une plainte à l'Autorité de protection des données contre la commune.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours devant l'Autorité de protection des données. La date à laquelle l'Autorité de protection des données prendra sa décision dans cette affaire n'est pas connue.

Frais encourus : affaire traitée par le service juridique de la commune.

⇒ Personne(s) concernée(s) : [A.C.].

Objet du contentieux : [A.C.] conteste 3 amendes administratives communales qui lui ont été infligées par le fonctionnaire sanctionnateur provincial (agissant dans le cadre d'un partenariat entre la province de Namur et la commune) suite à la survenance de 3 vols dans un commerce.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours devant le tribunal de police de Namur. L'audience devant ce tribunal a eu lieu le 19 octobre. Le tribunal devrait rendre son jugement d'ici la fin de l'année 2022.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personne(s) concernée(s) : les 10 communes formant la zone de secours N.A.G.E. - dont Eghezée - contre l'Etat belge.

Objet du contentieux : action de ces 10 communes contre l'Etat belge, pour obtenir de l'Etat le remboursement des surcoûts supportés par les communes suite à la réforme des zones de secours et la création de la Zone N.A.G.E. en 2015.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours. Par un jugement du 8 septembre 2021, le tribunal de première instance de Namur a condamné l'Etat à adopter un arrêté royal nécessaire à la fixation du ratio relatif à la contribution financière de l'Etat et des communes dans la zone de secours N.A.G.E. Le 15 novembre 2021, l'Etat a interjeté appel de ce jugement auprès de la Cour d'appel de Liège. Le 27 juin 2022, l'Etat a adopté un arrêté royal en vue d'exécuter le jugement du 8 septembre 2021. A ce stade, les parties s'échangent leurs conclusions avant une audience devant la Cour d'appel, qui rendra ensuite sa décision.

Frais encourus (à ce stade) : 1.070 EUR (les frais totaux étant divisés entre les 10 communes).

⇒ Personne(s) concernée(s) : [G.M.] et [D.H.].

Objet du contentieux : action de [G.M.] et [D.H.] contre la commune, par laquelle ils demandent le déplacement d'un dispositif de sécurité en voirie et des dommages et intérêts.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours. Jugement par défaut du tribunal de première instance de Namur du 14 septembre 2021 condamnant la commune, laquelle a ensuite interjeté appel de ce jugement auprès de la Cour d'appel de Liège. L'audience devant la Cour d'appel est fixée au 15 novembre 2022.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personne(s) concernée(s) : [J.J.] - S.R.L. [S.].

Objet du contentieux : recours de [J.J.] et la S.R.L. [S.] auprès du Conseil d'Etat contre une décision du collège communal du 26 avril 2021 octroyant un permis d'urbanisme à la S.A. [D.] pour l'abattage d'arbres.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours. La commune a déposé son mémoire en réponse au Conseil d'Etat le 5 octobre 2021. La date d'audience au Conseil d'Etat n'est pas encore connue.

Frais encourus : frais de défense totaux estimés à 3.000 EUR TVAC.

⇒ Personne(s) concernée(s) : [A.P.] et [A.D.].

Objet du contentieux : recours de [A.P.] et [A.D.] auprès du Conseil d'Etat. Ils demandent l'annulation d'une décision du collège communal du 14 juin 2021 octroyant un permis d'urbanisme pour la construction d'une maison unifamiliale.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours. L'audience devant le Conseil d'Etat a eu lieu le 29 septembre 2022. Celui-ci rendra prochainement sa décision dans cette affaire. Le recours devrait être déclaré sans objet, la décision du 14 juin 2021 ayant fait l'objet d'un retrait.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

Dossiers contentieux clôturés : (au 10 novembre 2022)

⇒ Personne(s) concernée(s) : [P.B.] – [A.B.].

Objet du contentieux : action en revendication de [P.B.] devant le juge des saisies, dans le cadre d'une saisie exécution mobilière de biens faite par la commune pour récupérer une astreinte due suite à une infraction urbanistique d'[A.B.].

Etat d'avancement : dossier juridique clôturé. En définitive [A.B.] a payé l'astreinte due. En conséquence, le juge des saisies a rendu un jugement le 7 février 2022 déclarant l'action en revendication de [P.B.] sans objet.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personne(s) concernée(s) : S.A. [I.] – S.A. [V.D.].

Objet du contentieux : recours introduit par [I.] au Conseil d'Etat contre l'attribution d'un marché public pour un camion balayeuse à une société concurrente ([V.D.]).

Etat d'avancement : dossier juridique clôturé. Le Conseil d'Etat a rejeté la demande de suspension en extrême urgence d'[I.] le 21 octobre 2021. [I.] s'est désistée de son recours par la suite.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personne(s) concernée(s) : [P.V.] et [N.D.].

Objet du contentieux : mesures de réparation sollicitées par la commune suite à la commission d'une infraction urbanistique par [P.V.] et [N.D.] portant sur le maintien du déboisement d'un terrain à des fins agricoles sans permis d'urbanisme.

Etat d'avancement : dossier juridique clôturé. Par un jugement du 13 décembre 2021, le tribunal correctionnel de Namur a condamné [P.V.] et [N.D.] à replanter des arbres sur le terrain déboisé dans un délai d'un an.

Frais encourus : frais de défense totaux de 4.420 EUR TVAC.

1.3. CONVENTIONS

- Suivi et mise pour approbation de diverses conventions de location (Centre sportif, Centre culturel, ...).
- Renouvellement de la convention d'autorisation d'occupation gratuite du presbytère de Longchamps en faveur de l'association « Solidarité Saint-Vincent de Paul ».
- Création d'une convention d'emphytéose (via le Comité d'acquisition de Namur) pour le recyparc d'Éghezée.
- Création d'une convention pour l'occupation de la salle Saint-Jean-Baptiste de l'Ecole libre de Liernu en faveur de la Commune d'Éghezée.

1.4. ASSURANCES

Pour l'année 2022 :

- Ethias couvre le lot « Assurance accidents du travail » ainsi que le lot « Assurances automobiles »

- Axa couvre le lot « Assurance responsabilité civile et protection juridique »
- P&V couvre le lot « Assurance dommages matériels – Incendie ».

12 dossiers de sinistres « responsabilité civile et protection juridique », 9 sinistres « incendie », 1 sinistre « automobiles » et 39 sinistres « accidents corporels » (écoles, stages, accident du travail etc...) ont été traités du 1^{er} janvier au 1^{er} novembre 2022.

1.5. AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE

De Janvier 2022 au 15 novembre 2022 :

- Autorisations : 132
- Nombre de refus/non autorisé/annulé : 2
- Nombre de déclarations d'activité reçues à titre privé : 125

1.6. ARRÊTÉS DE POLICE

- 19 autorisations conteneurs/échafaudages, dont 5 prolongations et 1 refus,
- 14 autorisations marches ADEPS/autres marches,
- 7 arrêtés de police pour les « cas particuliers » (= dérogations à l'utilisation de la voirie publique),
- 2 autorisations chapiteau hors braderie,
- 3 arrêtés pour course de voitures (rallye de Wallonie),
- 47 arrêtés aux différentes mesures particulières de circulation pour des festivités,
- 5 arrêtés pour marche/jogging/corrida,
- 37 arrêtés de mesures particulières de stationnement,
- 247 arrêtés de travaux (toutes interventions et mesures de circulation confondues),
- 1 délivrance d'autorisation d'emplacements forains.

2. SECOURS

2.1. SERVICE D'INCENDIE – ZONE DE SECOURS NAGE

2.1.1. Siège et coordonnées de la zone de secours NAGE

chaussée de Liège 55

5100 JAMBES

☎ (081)325 200

📠 (081)325 201

✉ info@zone-nage.be

2.1.2. Coordonnées du poste de secours d'Eghezée

chaussée de Namur 28

5310 EGHEZEE

☎ (081)325 200 (administratif) / (081)325 239 (direct)

✉ patrick.piette@zone-nage.be

☎ **APPEL URGENT : 112**

2.1.3. Gestion administrative et opérationnelle de la zone NAGE

La zone de secours couvre 10 communes : Assesse, Andenne, Eghezée, Fernelemont, Gembloux, Gesves, La Bruyère, Namur, Ohey et Profondeville.

Elle comporte 4 centres de secours situés à : Andenne, Eghezée, Gembloux et Namur.

La zone est administrée par un conseil de zone et un collège de zone.

Le conseil est composé de l'ensemble des bourgmestres de la zone, et est présidé par Monsieur Maxime PREVOT.

Le collège est composé des bourgmestres des communes sur le territoire desquelles sont installés les postes de secours, et d'un bourgmestre d'une des autres communes, selon une tournante. Il est également présidé par Monsieur Maxime PREVOT.

La zone est dirigée par un colonel de zone, Monsieur Pierre BOCCA, responsable de la direction, de l'organisation et de la gestion ainsi que de la répartition des tâches au sein de la zone. Le colonel de zone exerce ces compétences sous l'autorité du collège.

La commission technique est composée des officiers responsables des postes de la zone et présidée par le colonel de zone.

2.1.4. Service de la Sécurité civile et de l'Environnement (Province de Namur)

Direction :
place Saint-Aubain 2
5000 NAMUR
☎ (081)256 868

Permanence de garde :
5^{ème} colonne mobile
rue Vincent Bonnechère 30
4367 CRISNEE (Kémexhe)
☎ (04)257 66 00
☎ Permanence (0475)773 424

2.2. ZONE DE POLICE ORNEAU-MEHAIGNE

2.2.1. Coordonnées des commissariats de la zone de police Orneau-Mehaigne

Commissariat central
chaussée de Tirlemont 105
5030 GEMBLoux (Sauvenière)
☎ (081) 620 540
☎ (081)620 541

Police d'Eghezée
route de Ramillies 12
5310 EGHEZEE
☎ (081) 620 570
☎ (081) 620 571

Police de La Bruyère
place communale
5080 RHISNES
☎ (081) 620 590
☎ (081) 620 591

2.2.2. Gestion administrative et opérationnelle de la zone Orneau-Mehaigne

La zone de police Orneau-Mehaigne regroupe les communes de Gembloux, Eghezée et La Bruyère.

Elle est administrée par un conseil et un collège de police et commandée par un Chef de Corps.

⇒ Le conseil de police

Il est présidé par Monsieur Benoît DISPA, Député-Bourgmestre de Gembloux.

Sur la base des chiffres de population des 3 communes au 1^{er} janvier 2018 (année des élections), le nombre de membres que compte chaque conseil communal au sein du conseil de police s'élève à 10, 6 et 3, respectivement pour Gembloux, Eghezée et La Bruyère.

Les six membres du conseil communal d'Eghezée qui ont été élus au conseil de police sont :

- Monsieur Alain CATINUS,
- Monsieur Vincent DUJARDIN,
- Madame Joséphine GOFFIN,
- Monsieur Thierry JACQUEMIN,
- Monsieur Frédéric ROUXHET,
- Monsieur Gilbert VAN DEN BROUCKE.

⇒ Le collège de police

Le collège de police est quant à lui composé des bourgmestres des 3 communes qui composent la zone :

- Monsieur Benoît DISPA, Député-Bourgmestre de Gembloux,
- Monsieur Rudy DELHAISE, Bourgmestre d'Eghezée,
- Monsieur Yves DEPAS, Bourgmestre de La Bruyère.

Il est également présidé par Monsieur Benoît DISPA.

⇒ Chef de Corps

La zone de Police Orneau-Mehaigne est commandée par Monsieur Christophe ROMBOUX, Commissaire divisionnaire.

3. INFORMATION ET COMMUNICATION

Le service Information et Communication regroupe deux pôles complémentaires :

- un pôle axé sur le contenu de l'information et sa mise en forme,
- un pôle axé sur les moyens techniques mis en œuvre pour la diffusion de l'information.

Plus concrètement, les missions de l'agent chargé de la communication sont :

- la réalisation du trimestriel Eghezée & Vous et de l'annuaire Eghezée Infos,
- la gestion du site Internet www.eghezee.be,
- la gestion des réseaux sociaux,
- diverses réalisations graphiques,
- la gestion de l'accueil du citoyen,
- la communication de crise.

Les réalisations de 2022 :

- 5 revues de 20 pages
- 1 revue de 28 pages
- 1 annuaire d'informations de 32 pages
- 39 affiches créés pour les services de la Commune et du CPAS
- 1 109 éléments modifiés ou créés sur www.eghezee.be (actualités, annuaire, fichiers, pages)
- 11 posts LinkedIn (liés au recrutement uniquement)
- environ 260 posts Facebook (statistique exacte non disponible)

En parallèle, les missions du service informatique, qui apporte un support technique à la communication, sont les suivantes :

- gestion du hardware et du software,
- gestion technique du site Internet www.eghezee.be,
- mise en place des solutions TIC correspondant aux besoins de l'administration,
- gestion des PC et du réseau,
- assistance informatique aux services communaux,
- élaboration des cahiers des charges relatives aux produits informatiques,
- gestion de la téléphonie,
- finalisation de la réalisation des produits imprimés et transmission aux imprimeurs (envois FTP, corrections informatiques...),
- collaboration à l'élaboration des cahiers des charges relatives aux produits imprimés (revues, annuaires, publicités...).

Afin d'effectuer ces tâches, la commune compte deux agents informaticiens.

CHAPITRE 9

LES SERVICES SPÉCIFIQUES

1. AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Le service des affaires économiques est actif dans trois grands domaines :

- le commerce,
- le tourisme,
- la solidarité internationale.

Toutes les coordonnées et informations relatives aux affaires économiques sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/affaires-economiques>.

1.1. COMMERCE

1.1.1. Commerce local

L'administration communale répertorie les commerçants, indépendants, producteurs locaux ou artisans présents sur le territoire de la commune.

Par ses actions, l'administration veut apporter un support aux commerçants afin de dynamiser l'activité économique de la commune.

En 2022, les actions principales ont été :

- la mise à jour continue de la liste de recensement des commerçants et plus particulièrement des artisans,
- la mise en place de rencontres et collaborations diverses avec l'Entente des commerçants et les commerçants eux-mêmes (interventions personnalisées, ...),
- l'organisation de webinaires à destination des commerçants (en moyenne 1 toutes les deux semaines) et couvrant des sujets susceptibles de les aider à développer, protéger ou promouvoir leur activité, tels que :
 - « La création de contenus pour une communication digitale efficace »,
 - « Cybersécurité : les attaques courantes »,
 - « Apprendre Google AdWords, l'incontournable outil du Web »,
 - « La fidélisation des clients par le digital »,
 - ...
- la sensibilisation au Week-end du Client,
- la coordination de la braderie,
- la gestion et la coordination des illuminations de Noël et du placement des sapins de Noël dans les villages de l'entité.

1.1.2. Commerce ambulant

Le commerce ambulant concerne principalement le marché dominical et l'occupation du domaine public.

Cette année, les actions du service couvrent :

- le traitement de 26 dossiers portés à l'ordre du jour du collège communal (cessions, cessations, suspensions, attributions, retraits, diminutions, extensions),
- le traitement de 8 candidatures pour un emplacement fixe,

- le traitement de 21 demandes d'inscription comme volant,
- la préparation et le suivi de 50 marchés dominicaux,
- la délivrance de 43 cartes « volant »,
- la délivrance de 3 autorisations d'occupation du domaine public.

1.1.3. Forains

En début d'année, la commune informe les forains des fêtes et évènements qui auront lieu sur le territoire afin qu'ils puissent, s'ils le désirent, se porter candidats à y participer.

Dans ce cas, une autorisation du bourgmestre est nécessaire.

1.2. TOURISME

En matière de tourisme, l'administration vise à recenser et apporter un support pour promouvoir les activités touristiques qui s'organisent dans la commune.

Afin de progresser vers cet objectif, la commune a pris diverses actions :

- adhésion à l'ASBL Maison du Tourisme « Explore Meuse », qui induit de multiples collaborations et interactions en termes de recensement, de création de produits, de promotion, ou encore de participation à des journées professionnelles,
- adhésion à l'ASBL GAL Meuse@Campagnes, qui favorise les contacts et interactions avec les acteurs du secteur du tourisme, les producteurs locaux, ...,
- actualisation des fiches balades visant à faire découvrir les villages de l'entité et création de la fiche n°17 « Zaman pédestre »,
- campagne de sensibilisation à destination des hébergements touristiques afin qu'ils se fassent connaître auprès du Commissariat général du tourisme,
- recensement du « Petit patrimoine » : chapelles, anciennes bornes, ..., principalement sur le village d'Aische-en-Refail cette année,
- sensibilisation à la création de partenariats touristiques avec le syndicat d'initiative de La Bruyère et l'échevinat du tourisme de Fernelemont,
- multiples collaborations avec la Commission Nature et Loisirs du Centre culturel Ecrin.

1.3. SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Soucieuse d'apporter son soutien au secteur associatif, la commune d'Eghezée s'implique dans divers projets de solidarité internationale.

Cette année, elle a par exemple :

- octroyé un subside destiné à réhabiliter un centre pour enfants, à créer une bibliothèque et à aménager un réfectoire dans le village d'Assahoun au Togo,
- octroyé un subside destiné à améliorer les conditions de vie des habitants du village de Boko en République Démocratique du Congo en luttant contre les inondations qui ravagent leurs cultures pendant la saison des pluies.

Les coordonnées du service de la solidarité internationale sont disponibles via ce lien :

<https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/solidarite-internationale/solidarite-internationale>

2. LOISIRS

2.1. SPORTS

Au sein des services spécifiques, les missions du service Sports sont les suivantes :

- la gestion des subventions annuelles aux clubs sportifs
- la gestion des demandes de subventions des clubs sportifs
- l'organisation de la Fête du sport

En 2022, cela représente :

- 16 dossiers portés à l'ordre du jour du collège communal,
- 7 dossiers portés à l'ordre du jour du conseil communal,
- L'organisation de la Fête du sport 2022.

Ces tâches sont assurées par un agent chargé du traitement des subventions (même agent que pour la communication et les ambulants).

Les coordonnées de contact et horaires du service sont accessibles en suivant ce lien :

<https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/sport>.

2.2. BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

2.2.1. Services et missions

2.2.1.1. Prêts de livres

La bibliothèque, par le service de prêts de livres, remplit sa mission de promotion de la lecture publique en permettant l'accès des collections au public.

⇒ Fonds propre :

Le catalogue de la bibliothèque propose au public près de 19 000 références de livres disponibles à l'emprunt. Il s'agit du fonds propre. Tous les livres sont accessibles directement, tant pour les rayons adultes que jeunesse. Les adultes et les enfants déambulent et choisissent les livres après les avoir consultés. Voici, en date du 8 novembre 2022, le nombre de titres disponibles par catégorie (liste non exhaustive) :

- albums enfants : 2200 titres
- romans jeunesse : 2710 titres
- littérature adultes : 7050 titres
- BD jeunesse : 1970 titres
- BD adultes : 1790 titres
- documentaires jeunesse : 720 titres
- documentaires adultes : 2500 titres

⇒ Emprunts à l'opérateur d'appui :

La bibliothèque emprunte également des livres à la Bibliothèque Centrale, opérateur d'appui, pour compléter ses collections, notamment des séries de mangas et des livres en gros caractères pour les personnes qui ont des problèmes de vue. Elle complète également ses suggestions aux enseignants en empruntant des livres sur des thématiques spécifiques pour les enseignants qui en font la demande. Cette aide de l'opérateur d'appui permet de conserver le budget pour les acquisitions du fonds propre qui seront empruntées durant plusieurs années.

2.2.1.2. Animations et visites de groupes

Par les animations qu'elle réalise, la bibliothèque remplit sa mission de sensibilisation à la lecture en touchant un public qui ne vient pas à la bibliothèque :

- ANIMATION « LES NUITS EN BIBLIOTHÈQUE » : les enfants sont venus en pyjama et ont laissé leur doudou pour la nuit,
- ANIMATION « HISTOIRES À SEMER ET À ÉCOUTER » : animation-lecture autour du thème « nature-jardin »,
- ANIMATIONS DANS LES CRÈCHES : 9 animations dans 4 crèches, groupes de 7 à 14 enfants,
- VISITES DE GROUPES SCOLAIRES : une visite de classe primaire,
- ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES : 4 animations en classes maternelles, groupes de 15 à 20 enfants,
- PARTICIPATION À LA JOURNÉE « PLACE AUX ENFANTS » : accueil de deux enfants.

2.2.1.3. Prêts de livres pour les enseignants

Plusieurs formules de prêts de livres sont disponibles pour les enseignants :

- Choix de livres à la bibliothèque pour des activités de lecture avec les élèves.
- Les enseignants demandent des livres en exemplaires multiples pour des lectures scolaires dans le cadre des cours. Ce service est proposé grâce à l'aide de la Bibliothèque Centrale.
- Les enseignants demandent des livres sur des thématiques précises pour des activités avec les élèves ou pour préparer leurs cours (thèmes sur l'histoire, la nature, ... activités de lecture de parrainage ...)

2.2.1.4. Horaire

Horaire actuel : - Mercredi : 14h-18h

- Jeudi : 9h-12h et 13h-16h

- Samedi : 9h-12h

toute l'année y compris durant les congés scolaires.

La bibliothèque est donc ouverte au public 13h/semaine (ou 52h/mois).

L'horaire actuel et l'élargissement du jeudi permettent de garantir un horaire fiable sur la durée sans fermeture inopinée. Il permet également de concilier l'accueil des usagers dans de bonnes conditions (disponibilité, conseil...) et le travail indispensable qui doit se faire à « bureaux fermés » :

- sélection, préparation et encodage des livres,
- préparation des animations, accueil de groupes
- déplacement dans les écoles pour des activités de sensibilisation à la lecture,

- gestion administrative de la bibliothèque.

2.2.1.5. Personnel de la bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque est constituée de 3 personnes. Une bénévole aide à raison de 3 à 4 heures par semaine.

2.2.2. Informatisation : catalogue en ligne et prêt informatisé

L'année 2022 est marquée par une évolution majeure : le passage au prêt informatisé et la mise en ligne du catalogue.

Le processus d'information a été entamé en 2015. Le Covid a ralenti et mis à l'arrêt l'encodage des collections, mais le basculement vers le prêt informatisé a pu se concrétiser fin octobre.

L'informatisation du fonds étant terminée, le catalogue est consultable en ligne et le prêt est informatisé.

Les lecteurs régulièrement inscrits à la bibliothèque peuvent consulter leurs données d'emprunts via leur compte en ligne sur le site du catalogue.

Adresse du catalogue en ligne : <https://eghezee.bibli.be>

2.2.3. Evolution de la fréquentation

La crise du Covid a fortement perturbé la fréquentation de la bibliothèque : fermeture complète (car pas de « take away » possible), puis fonctionnement sur rendez-vous (respect de la distanciation sociale). Les données de fréquentation n'ont pas été enregistrées.

Le prêt étant à présent informatisé, les données de fréquentation sont à nouveau enregistrées et pourront donner lieu à des évaluations d'ici fin 2023.

En ce qui concerne le nombre d'utilisateurs régulièrement inscrits, il dépasse la barre des 850. Il s'agit de lecteurs individuels ou de lecteurs inscrits en formule « famille ». Chaque usager inscrit a la possibilité d'emprunter individuellement 10 livres mais des parents préfèrent parfois faire une seule inscription à leur nom et emprunter 10 livres pour toute la famille.

2.2.4. Budget et acquisitions

La bibliothèque dispose d'un budget annuel de 15000 € pour l'acquisition de livres :

- nouvelles acquisitions,
- remplacement des livres abîmés.

Depuis août 2021 et jusqu'en 2025, la bibliothèque a rejoint le marché de la FWB et ne passe plus de marchés directement auprès des fournisseurs. Plus précisément, il s'agit de l'accord cadre 2021-2025 de fournitures de livres et autres ressources du Ministère de la Communauté française agissant en qualité de centrale d'achats.

2.3. FÊTES LOCALES

Eghezée	Weekend avant les Jeux Intervillages
Aische-en-Refail	Pentecôte 1 ^{er} dimanche de septembre
Bolinne	4 ^{ème} dimanche de juillet
Boneffe	2 ^{ème} dimanche d'août ou dimanche suivant le 15 août
Branchon	Dimanche suivant St Pierre et Paul ou 1 ^{er} dimanche de juillet
Dhuy	1 ^{er} dimanche d'octobre
Les Boscailles	5 ^{ème} dimanche de juillet ou 1 ^{er} dimanche d'août
Hanret	3 ^{ème} dimanche de mai 1 ^{er} dimanche d'octobre
Leuze	Pentecôte 2 ^{ème} dimanche de septembre
Liernu	1 ^{er} dimanche de mai Dimanche suivant la St Lambert
Longchamps	Du 29 juillet au 1 ^{er} août
Mehaigne	2 ^{ème} dimanche de mai Dernier dimanche de septembre
Noville-sur-Mehaigne	20 août ou le dimanche suivant lorsque le 20 août tombe en dehors du dimanche
Saint-Germain	2 ^{ème} dimanche de juillet 3 ^{ème} dimanche d'octobre
Taviers	Dimanche de la Trinité
Upigny	Néant
Warêt-la-Chaussée	Dernier dimanche d'août

CHAPITRE 10

SOCIAL

1. AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

L'ALE d'Eghezée est une ASBL qui a pour mission, en collaboration avec le Forem, de mettre en relation des demandeurs d'emploi et des utilisateurs, en vue de réaliser certaines activités.

Le détail des services, ainsi que les coordonnées complètes de l'ALE sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/social/ale>.

2. LA JOIE DU FOYER

Depuis 1923, la Joie du Foyer gère des logements publics. Agréée par la Société Wallonne du Logement, elle compte aujourd'hui un patrimoine de 1.098 logements (appartements et maisons unifamiliales), répartis dans les communes-partenaires d'Eghezée, La Bruyère et Namur.

Le détail des services, ainsi que les coordonnées complètes de la Joie du Foyer sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/social/joie-du-foyer>.

3. AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE

De manière générale, la mission des agences immobilières sociales est « de favoriser la mise à disposition d'immeubles issus tant du parc privé que public qui répondent aux normes minimales de salubrité, en vue de répondre à la demande sans cesse croissante, de logements de qualité ». Les agences immobilières sociales (AIS) sont des organismes à finalité sociale agissant comme intermédiaires entre les propriétaires et les candidats-locataires ayant des revenus précaires et modestes qui sont à la recherche d'un logement.

L'objectif principal des AIS est de (ré)introduire des logements salubres dans le circuit locatif au bénéfice des ménages à revenus modestes.

A Eghezée, c'est l'Agence « Un toit pour tous », basée à Andenne, qui est présente. Elle gère des biens publics et privés.

Le détail des services, ainsi que les coordonnées complètes de « Un toit pour tous » sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/social/agence-immobiliere-sociale>.

4. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le Centre public d'aide sociale est le bras social de la commune. Il reçoit la mission fondamentale, par la loi, d'octroyer l'aide sociale due par la collectivité aux familles et aux personnes. Le but est de garantir à chacun de vivre dans des conditions respectueuses de la dignité humaine.

Cela se traduit par différents services proposés, tels que la médiation de dettes, l'insertion socio-professionnelle, les services de maintien à domicile, une aide juridique, ...

Le CPAS est également le point de contact « Handicontact » pour les personnes en situation de handicap pour l'entité d'Eghezée.

Le détail des services, coordonnées et permanences du Centre public d'aide sociale est accessible sur le site du CPAS : <https://www.cpaseghezee.be/>.

Tout comme la commune, le CPAS dispose d'un organe décisionnel, appelé le conseil de l'action sociale, dont les missions sont par exemple : de définir une déclaration de politique sociale qui servira de ligne directrice des actions du CPAS, d'arrêter le budget, les modifications budgétaires et les comptes, de statuer sur les demandes d'aides sociales sollicitées par les habitants et présentées par les assistants sociaux, ...

Les membres du conseil de l'action sociale sont élus par les conseillers communaux à la suite des élections communales.

Président : Monsieur Michel DUBUISSON

Conseillers du CPAS :

Madame Audrey LEQUEUX
Madame Nathalie BELLE-DUCHENE
Madame Kidist LEPOUTRE
Madame Béatrice ALDRIC
Madame Audrey PARIS
Monsieur Paul GOFFIN
Madame Caroline BOUCHAT
Monsieur Olivier STREEL
Monsieur Robert DORMAL
Madame Carole CATINUS

CHAPITRE 11

INFORMATIONS DIVERSES

1. INTERCOMMUNALES DONT LA COMMUNE EST MEMBRE

BEP

BEP – Expansion économique

BEP – Environnement

BEP – Crématorium

Avenue Sergent Vrithoff, 2

5000 Namur

Tél. : 081/717.171.00

<https://www.bep.be/>

INASEP (Intercommunale Namuroise des Services Publics)

Parc industriel

rue des Viaux, 1 b

5100 Naninne

Tél. : 081/407.511

<https://www.inasep.be/>

IMAJE (Intercommunale des Modes d’Accueil pour Jeunes Enfants)

rue Albert 1^{er}, 9

5380 FERNELMONT

Tél. : 081/409.160

<https://www.imaje-interco.be/>

Electricité :

ORES Assets

avenue Jean Monnet, 2

1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél. : 078/157.801

<https://www.ores.be/ores-assets>

IDEFIN (Intercommunale de financement)

avenue Sergent Vrithoff, 2

5000 NAMUR

Tél. : 081/717.180

<https://www.idefin.be/>

IMIO (Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle)

rue Léon Morel, 1

5032 ISNES

Tél. 081/586.100

<https://www.imio.be/>

2. INFRASTRUCTURES D'UTILITÉ PUBLIQUE

2.1. DISTRIBUTION D'EAU

S.W.D.E.

Direction régionale
Zoning industriel des Hauts-Sarts
2^{ème} Avenue, 40
4040 HERSTAL
Tél. : 087/878.787
Fax. : 087/342.021
<https://www.swde.be/fr>

2.2. ELECTRICITÉ – ÉCLAIRAGE PUBLIC – GAZ – TÉLÉDISTRIBUTION

ORES

Avenue Albert 1^{er}, 19
5000 NAMUR
Tél. : 081/244.211

ELIA

rue Phocas Lejeune, 23
5032 GEMBLOUX
Tél. : 081/237.011

VOO (Télédistribution)

rue de Lambusart, 56
6240 Farciennes
Tél. : 071/967.156

FLUXYS

avenue des Arts, 31
1040 BRUXELLES
Tél. : 02/282.72.11

3. INFRASTRUCTURES COMMUNALES À DISPOSITION DU PUBLIC

Plusieurs salles communales sont mises à disposition des citoyens pour l'organisation d'événements. Elles se situent dans les villages de : Aische-en-Refail, Boneffe, Les Boscailles, Leuze, Mehaigne, Noville, Saint-Germain et Warêt-la-Chaussée.

Les coordonnées des personnes responsables de la gestion des réservations de chaque salle sont accessibles via l'annuaire du site internet de la commune (<https://www.eghezee.be/annuaire>) en choisissant l'option « Infrastructures / Salles communales » dans la case de filtre « Types d'organisation ».

4. INFRASTRUCTURES EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Société coopérative d'habitations sociales
La joie du Foyer
chaussée de Perwez, 156
5002 SAINT-Servais
Tél. : 081/732.718

ProxiPrêt
rue Grande, 1
5100 WIERDE
Tél. : 081/733.766

La Terrienne du Crédit Social
rue du Capitaine Jomouton, 44
5100 NAMUR (Jambes)
Tél. : 081/300.206
Fax : 081/310.819

Agence Immobilière Sociale
rue Bertrand, 97
5300 ANDENNE
Tél. : 085/842.509
Fax : 085/846.730
Mail : glac@skynet.be

5. INFRASTRUCTURES EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE

5.1. MAISONS DE REPOS POUR PERSONNES ÂGÉES ET RÉSIDENCES-SERVICES

Les Jours Heureux (privé)
rue Marcel Hubert, 2
5310 LONGCHAMPS
Tél. : 081/512.301

Clos du Rivage (privé)
route de la Bruyère, 11
5310 LONGCHAMPS
Tél. : 081/512.301

Le Ry du Chevreuil (privé)
rue de Rhion, 4
5310 LEUZE
Tél. : 081/512.656

Un temps pour vivre (privé)
SA Democonstruct
route de Ramillies, 8
5310 EGHEZÉE
Tél. : 081/714.350

Les Sorbiers (privé)
rue Joseph Bouché, 66
5310 BOLINNE
Tél. : 081/812.623

5.2. CRÈCHES

La commune compte 6 crèches :

- 1 à Eghezée,
- 1 à Harlue,
- 2 à Leuze,
- 1 à Mehaigne,
- 1 à Saint-Germain.

Leurs coordonnées, horaires et conditions d'accueil sont accessibles via l'annuaire du site internet de la commune (<https://www.eghezee.be/annuaire>) en choisissant l'option « Infrastructures / Petite enfance / Crèches » dans la case de filtre « Types d'organisation ».

5.3. SERVICES DE LA PETITE ENFANCE

ASBL ECRIN :

Marmothèque (bibliothèque enfantine)

Adothèque et Ludothèque (jeux)

rue des Keutures

5310 Leuze

Tél. : 081/510.636

Les dates et heures d'ouverture peuvent être consultées en suivant ce lien :

<https://www.eghezee.be/annuaire/marmotheque-ludotheque>

O.N.E. (Office national de l'enfance)

Antenne locale

route de Namêche, 10

5310 Leuze

Tél. : 0499/998.014 ou 0476/321.609

Toutes les informations sur les services proposés par l'ONE, ainsi que les lieux et horaires de passage du car sanitaire dans les villages sont disponibles via ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/enfance/one>.

5.4. MAISON CROIX-ROUGE DE LA MEHAIGNE

Maison Croix-Rouge de la Mehaigne

route de la Bruyère, 2

5310 Eghezée

Tél. : 081/811.096 ou 0493/404.016

Croix-Rouge Provinciale

rue de l'Industrie, 124

5002 SAINT-SERVAIS

Tél. : 081/302.010

Site internet : www.croixrouge.be

6. INFRASTRUCTURES ET SERVICES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Toutes les informations (horaires, modalités, emplacements) concernant :

- la collecte des immondices,
- la collecte des déchets organiques,
- les collectes spécifiques en porte-à-porte (encombrants, PMC, papiers-cartons, vêtements),
- les points de collecte du verre,
- le Recyparc,

sont disponibles sur le site de la commune en suivant ce lien :

<https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/environnement/gestion-des-dechets>.

7. INFRASTRUCTURES ET AIRES DE JEUX COMMUNALES

Tennis de Table d'Harlue

rue Joseph Bouché, 23 à Harlue

Stade René Bertrand

(Terrain de football d'Aische-en-Refail)

route de Gembloux, 318

5310 Aische-en-Refail

Stade Bernard Rubay

(Terrain de football d'Eghezée)

rue de l'Angle, 10

5310 EGHEZÉE

Stade des Keutures

(Terrain de football de Leuze)

rue des Keutures, 12

5310 Leuze

Aires de Jeux

- place d'Aische-en-Refail à Aische
- Grande Ruelle à Warêt-la-Chaussée
- rue du Bocage à Eghezée
- rue de la Poste à Leuze
- route des Six Frères à Dhuy
- place de Longchamps à Longchamps
- rue du Parc à Boneffe

Complexe de football de Semrée

rue de la Terre Franche, 111

5310 LEUZE

Centre sportif d'Eghezée

rue de la Gare, 5

5310 EGHEZEE

Terrain de football de Tavier

rue du Warichet, 4

5310 Tavier

Espace Street Work out et fitness

Centre sportif d'Eghezée

rue de la Gare, 5

5310 EGHEZEE

8. CONSEILS CONSULTATIFS

8.1. COMMISSION CONSULTATIVE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITÉ (CCATM)

route de Gembloux, 43 – 5310 Eghezée

Tél. : 081/859.284

Composition :

HERMAN Catherine, **Présidente**

GRANDJEAN Marie-Christine, **Vice-présidente**

STERCKX Arnaud, CATU, **Secrétaire**

Effectifs	Suppléants 1	Suppléants 2
Marie-Christine GRANDJEAN	Fabian DE BEER DE LAER	Eric MARTEAU
Véronique VERCOUTERE	Béatrice ALDRIC	Florentin RADART
Adelin FRANCOIS		Alain CATINUS
Joëlle MAHY	Marie-Françoise GODART	Marc VAN RYSELBERGHE
Bernard DEMOULIN	Emmanuel VAN RAVERSTYN	Guillaume HERMAND
Stéphane JOURNEE		Michel MATHIEU
Jocelyne DUCOEUR	Denis NOLET	Didier HHENEBERT
Edouard RIGA	Fabrice FLAMEND	Bernard DEBOUCHE
Jehanne HAVET	Benjamin BAUMONT	Marc DAMANET
Alain JADOT	Arnaud BOUVIER	Marc KETERBUTERS
Jean-Marie BALTHAZAR	Antoine DELVAUX	Olivier COMANNE
	Marc DELADRIERE	Wauthier COMTE DE LICHTERVELDE

8.2. AGENDA 21 LOCAL

route de Gembloux, 43 – 5310 Éghezée

Tél. : 081/81.01.44

Composition au 08.10.21 :

Christelle WALRANT, **Présidente**

David DANTINNE, **Vice-Président**

Géraldine WILLEMS, **Secrétaire**

<u>QUART COMMUNAL</u>	<u>PÔLE SOCIAL</u>	<u>PÔLE ECONOMIQUE</u>	<u>PÔLE ENVIRONNEMENT</u>
Véronique VERCOUTERE Vincent DEJARDIN Véronique PETIT-LAMBIN (Membres effectifs) Thierry JACQUEMIN Joséphine GOFFIN Adelin FRANCOIS (Membres suppléants respectifs)	David DANTINNE Edouard DEBRUN	Céline GERADON	Quentin DERAEDT Benoit PAULUS Marie GRISARD DE LA ROCLETTE

8.3. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP (CCCPH)

Lors du conseil communal du 28 janvier 2021, les membres suivants ont été désignés :

Membres effectifs	GOFFIN Philippe (Président)
	ALDRIC Béatrice (Vice-Présidente)
	BOONE Damien (Vice-Président)
	LEGRAIVE Roland
	DARGENT Jacques

	NINFORGE Christelle
	CUNIN Marie
	SALMON Jean-Paul
	CARPENTIER Marie-Line
	LEPOUTRE Kidist

8.4. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINÉS (CCCA)

Membres effectifs	STRUYS Benoît (Président)
	MATAGNE Marie-Jeanne (Vice-Présidente)
	BOLLY Armand
	COLINET Francis
	DUPREZ Jeanine
	IPPERSIEL Hélène
	GILOT Alice
	LEGRAIVE Roland
	GUELLAB Abderrahmane
	LAMBIN Véronique
	DARGENT Jacques
	RIFFLART André

Rapport établi par le collège communal le 5 décembre 2022
Par le collège communal,

La directrice générale,

A. BLAISE



Le bourgmestre,

R. DELHAISE

Communiqué en séance publique du conseil communal d'Eghezée le 22 décembre 2022
Par le conseil communal,

La directrice générale,

A. BLAISE



Le bourgmestre,

R. DELHAISE

Annexes

1. EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS DEPUIS 2000

	Appartements	Unifamiliaux
Oct 2000	193	4742
Oct 2001	211	4788
Oct 2002	227	4827
Oct 2003	305	4885
Oct 2004	305	4931
Oct 2005	331	4990
Oct 2006	441	5056
Oct 2007	473	5102
Oct 2008	505	5164
Oct 2009	527	5250
Oct 2010	569	5301
Oct 2011	573	5355
Oct 2012	595	5414
Oct 2013	619	5448
Oct 2014	661	5504
Oct 2015	691	5542
Oct 2016	719	5599
Oct 2017	725	5676
Oct 2018	745	5731
Oct 2019	821	5780
Oct 2020	821	5857
Oct 2021	875	5912
Oct 2022	911	5984

2. POPULATION PAR SECTIONS - EVOLUTION 2021-2022

Sections	Femmes		Hommes		Total	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Aische-en-Refail	623	628	612	611	1235	1239
Bolinne	456	469	420	445	876	914
Boneffe	235	225	219	212	454	437
Branchon	247	249	286	291	533	540
Dhuy	682	678	720	711	1402	1389
Eghezée	1269	1294	1134	1141	2403	2435
Hanret	547	547	514	519	1061	1066
Leuze	1191	1186	1149	1146	2340	2332
Liernu	473	483	462	472	935	955
Longchamps	423	437	382	388	805	825
Mehaigne	330	338	343	350	673	688
Noville-sur-	477	472	452	448	929	920
Saint-Germain	324	331	300	309	624	640
Taviers	422	415	393	408	815	823
Upigny	126	127	133	131	259	258
Warêt-la-Chaussée	595	605	556	569	1151	1174
TOTAL	8420	8484	8075	8151	16495	16635

3. NOMBRE D'HABITANTS ENREGISTRÉS PAR NATIONALITÉ

Chiffres arrêtés au 14/11/2022 :

NATIONALITE	RE	RP	RA	Total
Allemagne	2	8	-	10
Autriche	-	2	-	2
Bulgarie	-	1	-	1
Danemark	-	1	-	1
Espagne	3	30	-	33
France	90	89	-	179
Royaume-Uni	2	3	-	5
Luxembourg (Grand-Duché)	1	3	-	4
Grèce	1	-	-	1
Hongrie	2	-	-	2
Irlande	-	2	-	2
Pologne	9	1	-	10
Portugal	11	12	-	23
Roumanie	10	20	-	30
Suède	1	2	-	3
Suisse	3	2	-	5
Italie	11	64	-	75
Pays-Bas	-	11	-	11
Lituanie	1	-	-	1
Bélarus	-	2	-	2
Ukraine	39	1	-	40
Croatie	1	-	-	1
Belgique	-	16087	-	16087
Kosovo	2	-	-	2
Macédoine du Sud	1	-	-	1
Inde	1	-	-	1
Philippines	2	2	-	4
Chine	2	6	-	8
Vietnam	1	-	-	1
Hong Kong	1	-	-	1
Thaïlande	1	4	-	5
Arménie	4	-	-	4
Pakistan	-	1	-	1
Turquie	-	2	-	2
Cameroun	8	-	-	8
Congo (République démocratique	4	1	-	5
Congo (République populaire)	1	1	-	2
Burkina Faso	1	-	-	1
Côte d'Ivoire	1	-	-	1
Bénin	2	-	-	2

Maurice	1	2	-	3
Sénégal	1	-	-	1
Madagascar	1	-	-	1
Rwanda	-	1	-	1
Togo	3	-	-	3
Algérie	3	-	-	3
Maroc	5	4	-	9
Tunisie	3	-	-	3
Canada	1	2	-	3
Etats-Unis	6	-	-	6
Cuba	1	-	-	1
Mexique	2	-	-	2
Haïti	7	-	-	7
République Dominicaine	-	1	-	1
El Salvador	1	-	-	1
Argentine	1	-	-	1
Bolivie	1	-	-	1
Brésil	6	2	-	8
Paraguay	1	-	-	1
Réfugié d'origine libanaise	1	-	-	1
Réfugié d'origine burundaise	1	-	-	1
	265	16370	0	16635

* RP : Registre de la population - RE : Registre des étrangers – RA : Registre d’attente.